



**Le répit des proches aidants  
des personnes en situation de handicap  
en Nouvelle-Aquitaine**

**Mai 2023**



# **Le répit des proches aidants des personnes en situation de handicap en Nouvelle-Aquitaine**

Etude réalisée par  
**Bénédicte MARABET**  
et **Lucie BORDEAU**

**Les points de vue exprimés dans ce document n'engagent que leurs auteurs**

### Remerciements :

Les auteurs tiennent à remercier tous ceux qui ont contribué, à l'élaboration de cette étude mettant à leur disposition leur temps, leur regard, leur expérience et leur expertise sur la thématique.

### Précautions de lecture :

**Nous espérons que ce rapport mettra en lumière les dynamiques territoriales en cours pour développer l'offre de répit aux proches aidants, illustrées par la diversité et la richesse des initiatives repérées sur le terrain en Région Nouvelle-Aquitaine.**

Cependant, les données collectées ne sont pas exhaustives notamment concernant l'offre proposée hors médico-social classique. Sur l'offre classique identifiée via Finess, des écarts ont pu être constatés et corrigés dans certains cas, en fonction des retours possibles des DD-ARS ou des CD sollicités.

Les données qui concernent les besoins des familles n'ont pu être croisées par département ne disposant pas d'un échantillon représentatif (malgré 520 réponses) en raison de biais de diffusion des questionnaires. Cette hétérogénéité dans la diffusion entre les départements ou selon les associations entraînant un risque de sureprésentation d'une population par rapport à une autre dans l'analyse des besoins, ceux-ci ont donc été analysés globalement.

*Pour information, de nouvelles offres de répit financées par l'ARS Nouvelle Aquitaine étant en cours de création cette année, les fiches départementales seront actualisées au mois de décembre 2023.*

## Sommaire

<b>PARTIE 1 - Cadrage de l'étude</b> .....	7
<b>1.1.Contexte et objectifs</b> .....	7
<b>1.2.Méthodologie</b> .....	11
Profil des échantillons .....	12
<b>PARTIE 2 – Résultats</b> .....	18
<b>2.1.La couverture territoriale de l'offre de répit en Nouvelle-Aquitaine</b> .....	18
2.1.1. L'offre installée dans les ESMS pour enfants en situation de handicap.....	18
2.1.2. L'offre installée dans les ESMS pour adultes en situation de handicap.....	19
Zoom sur les adultes inscrits en liste d'attente d'accueil temporaire en établissement médicalisé .....	21
<b>2.2.La nature de l'offre de répit proposée en Nouvelle-Aquitaine</b> .....	25
2.2.1. Le soutien proposé aux aidants en ESMS adultes et enfant (19 ESMS) .....	25
2.2.2. L'offre de répit adulte pour l'hébergement temporaire (38 ESMS) .....	26
2.2.3. L'offre de répit enfant pour les loisirs et les vacances (32 ESMS) .....	27
2.2.4. L'offre de répit par les services d'aide à domicile (51 SAAD).....	29
2.2.5. Les dispositifs spécifiques repérés ou de droit commun .....	30
<b>2.3.Les ressources à disposition pour identifier l'offre de répit</b> .....	32
<b>2.4.L'utilisation des dispositifs de répit par les proches aidants des PSH</b> .....	34
<b>2.5.Les besoins de répit en Nouvelle-Aquitaine</b> .....	37
2.5.1. Les besoins de répit exprimés par les proches aidants.....	37
2.5.2. Les besoins de répit identifiés par les ESMS .....	39
<b>2.6.Les projets à venir (non validés) ou en cours des ESMS</b> .....	40
<b>PARTIE 3 – Analyse et discussion</b> .....	43
<b>Les fiches départementales</b> .....	47
<b>Le répit des aidants des personnes en situation de handicap en Charente (avril 2023)</b> .....	48
<b>Le répit des aidants des personnes en situation de handicap en Charente-Maritime (avril 2023)</b> .....	52
<b>Le répit des aidants des personnes en situation de handicap en Corrèze (avril 2023)</b> .....	57
<b>Le répit des aidants des personnes en situation de handicap en Creuse (avril 2023)</b> .....	60
<b>Le répit des aidants des personnes en situation de handicap en Dordogne (avril 2023)</b> .....	62
<b>Le répit des aidants des personnes en situation de handicap en Gironde (avril 2023)</b> .....	66
<b>Le répit des aidants des personnes en situation de handicap dans les Landes (avril 2023)</b> .....	73
<b>Le répit des aidants des personnes en situation de handicap en Lot-et-Garonne (avril 2023)</b> .....	77
<b>Le répit des aidants des personnes en situation de handicap dans les Pyrénées-Atlantiques (avril 2023)</b> .....	80
<b>Le répit des aidants des personnes en situation de handicap dans les Deux-Sèvres (avril 2023)</b> . .....	84

<b>Le répit des aidants des personnes en situation de handicap en Vienne (avril 2023) .....</b>	<b>88</b>
<b>Le répit des aidants des personnes en situation de handicap en Haute-Vienne (avril 2023) .....</b>	<b>91</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>95</b>
<b>Liste des sigles .....</b>	<b>97</b>

# PARTIE 1 - Cadrage de l'étude

## 1.1. Contexte et objectifs

Comme le souligne la note de cadrage HAS sur le « **Répit des aidants** » validée le 5 juillet 2022, « *les politiques de l'autonomie et de la santé ont fait du soutien des proches aidants un enjeu majeur en l'inscrivant dans des lois, plans et stratégies nationaux dont la plus récente : la stratégie nationale Agir pour les aidants 2020-2022*<sup>1</sup>. »

A l'origine portée par les problématiques liées au vieillissement et, notamment, à travers les différents plans maladies neurodégénératives successifs<sup>2</sup>, l'aide aux aidants a trouvé une reconnaissance législative à travers notamment :

- La loi ASV du 28 décembre 2015 : reconnaissance du statut de « proche aidant » et mise en place d'un droit au répit
- La stratégie nationale pour l'autisme 2018-2022 à travers l'engagement n°5 « *soutenir les familles et reconnaître leur expertise* », notamment le point 17 « *Développer des solutions de répit pour les familles* »
- Le volet national polyhandicap de la Stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre médico-sociale (2017-2022)
- Stratégie décennale de lutte contre le cancer (2021-2030) et plus particulièrement la Mesure II-10 : Soutenir les aidants pour préserver leur santé et leur qualité de vie.
- Plan Cancer 2014-2019 à travers l'action 7.10 « *Mieux prendre en compte les besoins des aidants familiaux ou proches aidants* »
- Le troisième plan Autisme 2013-2017 qui prévoit notamment la création de places d'accueil temporaire pour enfants, adolescents et adultes avec TSA sur le territoire
- Le Plan national d'actions AVC 2010-2014.

La loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement a permis de définir la notion de « **proche aidant** » d'une personne âgée en perte d'autonomie, en l'élargissant à l'entourage (voisin, ami...). Il peut s'agir :

- du conjoint, ou du partenaire avec qui la personne âgée en perte d'autonomie a conclu un pacte civil de solidarité ou du concubin,
- d'un parent,
- d'un allié ou d'une personne résidant avec elle ou entretenant avec elle des liens étroits et stables comme un voisin ou un ami,

qui lui apporte son aide pour une partie ou la totalité des actes de la vie quotidienne, de manière régulière et fréquente, et à titre non professionnel.

Bien que cette définition soit généralement partagée pour les personnes en situation de handicap, seul le CASF comporte une définition d'« **aidant familial** », dans le cadre de la prestation de compensation du handicap (PCH)<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> NOTE DE CADRAGE « Répît des aidants » 5 juillet 2022 [https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2022-07/nc\\_repit\\_aidants\\_vf.pdf](https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2022-07/nc_repit_aidants_vf.pdf)

<sup>2</sup> Plan maladies neurodégénératives (PMND) 2014-2019 à travers les mesures 28 et 29

<sup>3</sup> « Est considéré comme un aidant familial, pour l'application de l'article L. 245-12, le conjoint, le concubin, la personne avec laquelle la personne handicapée a conclu un pacte civil de solidarité, l'ascendant, le descendant ou le collatéral jusqu'au quatrième degré de la personne handicapée, ou l'ascendant, le descendant ou le collatéral jusqu'au quatrième degré de l'autre membre du couple qui apporte l'aide humaine définie en

Selon une récente étude de la DREES, publiée le 2 février 2023, en France, en 2021, **9,3 millions de personnes déclarent apporter une aide régulière à un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie**, que cette personne vive dans le même logement ou ailleurs (dont 55 % sont des femmes et 500 000 ont moins de 18 ans, soit un mineur sur vingt). Cela représente un adulte sur 6 qui se déclare proche aidant en 2021<sup>4</sup>.

*C'est « au regard du vieillissement de la population, du virage domiciliaire et du virage inclusif qui nécessitent en général un engagement des proches, (que) le soutien aux aidants et le développement des solutions de répit deviennent un enjeu majeur à la fois de santé publique et d'accompagnement de la démarche inclusive. »<sup>5</sup>*

Le répit peut se définir **par la mise en place d'aide à domicile ou d'un accueil transitoire en structure (accueil de jour, de nuit, en institution)**. Les solutions de répit permettent ainsi de proposer des relais à l'aidant, lui permettant de souffler et de s'occuper de soi, et de faire face aux impératifs de la vie quotidienne (obligations sociales, professionnelles, urgences...)<sup>6</sup>.

Plusieurs études ont montré **les freins au recours à l'offre de répit par les proches aidants**<sup>7</sup> :

- Difficultés pour l'aidant de reconnaître ses besoins, et de faire confiance d'emblée
- Attention et accompagnement insuffisants de la relation aidant/aidé
- Solution non pensée d'emblée, recours multifactoriels liés aux ruptures
- Obstacles administratifs
- Pratiques des professionnels centrées davantage sur l'aidé
- Obstacles financiers
- Insuffisance du repérage des signes
- Manque de connaissance générale des solutions
- Manque de solutions adaptées sur le territoire
- Manque de réactivité

Afin de répondre à ces enjeux, **une stratégie nationale « Agir pour les aidants : Stratégie de mobilisation et de soutien 2020-2023 »** a été mise en œuvre pour répondre aux besoins quotidiens des proches aidants, notamment concernant l'accès aux droits sociaux et la facilitation de leurs démarches administratives, la lutte contre l'isolement, le soutien aux jeunes aidants, l'amélioration du suivi médical, le droit au répit...

Déclinée en 17 mesures, cette stratégie a notamment pour ambition de renforcer et de diversifier les solutions de répit. **Priorité n°4 : Accroître et diversifier les solutions de répit. Mesure n°12 : Lancement d'un plan national de renforcement et de diversification des solutions de répit, adossé à un financement supplémentaire de 105 M€ sur la période 2020-2023.**

---

application des dispositions de l'article L. 245-3 du présent code et qui n'est pas salarié pour cette aide. Lorsque la prestation est accordée au titre du 1° du III de l'article L. 245-1, est également considéré comme aidant familial, dès lors qu'il remplit les conditions mentionnées à l'alinéa précédent, le conjoint, le concubin ou la personne avec laquelle un parent de l'enfant handicapé a conclu un pacte civil de solidarité ainsi que toute personne qui réside avec la personne handicapée et qui entretient des liens étroits et stables avec elle. » (art. R. 245-7 du CASF.)

<sup>4</sup> DREES • Études et Résultats • février 2023 • n° 1255, "Vie quotidienne et santé"

<sup>5</sup> NOTE DE CADRAGE HAS « Répit des aidants » 5 juillet 2022

<sup>6</sup> Idem

<sup>7</sup> En 2018, le GCSMS AIDER a confié à l'ANCREAI la mission de réaliser une étude de portée nationale sur l'accessibilité des solutions de répit et leur impact sur les proches aidants de personnes en situation de handicap.

Comme préalable à la mise en œuvre de la priorité n°4, la HAS a été saisie par la DGCS pour **une aide à la définition du répit des aidants**, de ses composantes ainsi que **l'élaboration de recommandations de bonnes pratiques professionnelles** dans le cadre de la mise en œuvre de solutions de répit. Notamment, elle propose d'explorer « La distinction entre des solutions s'adressant directement à l'aidant et celles s'adressant à l'aidé et dont les effets peuvent bénéficier indirectement à l'aidant (exemple : accueil temporaire) ». Ce projet de recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) viendra compléter celles déjà existantes dans ce champ, dont :

- Le guide « *Parcours de soins des patients présentant un trouble neurocognitif associé à la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée* » (2018) et fiche 15 « vivre le quotidien
- « *Le point de vue de l'aidant* ». Ce guide s'adresse prioritairement au médecin généraliste
- La recommandation « *Soutien des aidants non professionnels* » (2014) qui cible prioritairement les professionnels du secteur social et médico-social
- La recommandation « *Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées : suivi médical des aidants naturels* » (2012).

De la même manière, une mission a été confiée à l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS)<sup>8</sup> sur **l'évolution du cadre juridique et financier de l'offre de répit pour les aidants** de personnes âgées, de personnes en situation de handicap et de personnes malades et qui dresse un panorama des solutions de répit existantes pour les aidants et des freins à leur développement<sup>9</sup> :

- plus de 250 plateformes d'accompagnement et de répit ont été mises en place par les Agences régionales de santé, principalement pour les aidants de personnes âgées. Elles sont essentielles pour l'orientation des aidants vers les solutions de répit, mais peu visibles et mal articulées avec les politiques sociales des départements ;
- le développement du relai à domicile correspond à la principale demande des aidants. Une offre se développe mais elle reste expérimentale et financièrement peu accessible, malgré la mise en place, depuis 2015, d'un forfait répit pour les aidants des bénéficiaires de l'APA. Elle est aussi limitée par les difficultés de recrutement dans le secteur ;
- l'accueil temporaire dans les établissements médico-sociaux n'est pas toujours adapté aux attentes des publics. Il est inexistant dans les établissements de santé, sauf en cas d'urgence ;
- les séjours de vacances-répit méritent d'être soutenus, en particulier les séjours en milieu ordinaire. Leur développement est freiné par leur coût élevé.

Face à ces constats la mission énonce une série de recommandations pour :

- conforter les plateformes d'accompagnement et de répit et les rendre plus visibles et mieux insérées,
- faciliter le développement du répit à domicile,
- adapter l'offre d'accueil temporaire en établissement médico-social, faciliter son accès pour les personnes en situation de handicap, et le développer pour les malades chroniques,
- encourager le développement des séjours de vacances-répit,
- renforcer le financement des solutions de répit, à travers des compléments répit au sein des allocations existantes et mener une réflexion sur des financements dédiés aux aidants.

Des axes de travail s'appuyant plus globalement sur les politiques prioritaires déterminées pour 2023 du 7<sup>ème</sup> Comité interministériel du handicap (CIH) qui s'est tenu le 6 octobre 2022 avec l'ambition : « **De déployer une nouvelle stratégie nationale pour les aidants pour généraliser les solutions de répit et de relai à domicile tout en reconnaissant le rôle des aidants.** »

---

<sup>8</sup> Rapport IGAS Soutenir les aidants en levant les freins au développement de solutions de répit, décembre 2022

<sup>9</sup> <https://www.vie-publique.fr/rapport/288034-soutenir-les-aidants-developper-des-solutions-de-repit-igas>

Dans ce contexte, **un cadre national d'orientation** est venu fixer les **quatre orientations** qui doivent être déclinées en région par les ARS :

1. Affirmer et renforcer le rôle des plateformes de répit comme pilier de l'offre de répit ;
2. Consolider et positionner l'accueil temporaire comme un dispositif de soutien au domicile dans le cadre d'un projet spécifique ;
3. Déployer des solutions de répit à domicile souples et modulaires, notamment pour les personnes autistes ;
4. Mobiliser les séjours de vacances dans le droit commun, via le développement de coopérations avec le secteur du tourisme et l'appui des ressources existantes avec des établissements et services médico-sociaux (ESMS) pour soutenir et accompagner les personnes dans l'accès à l'offre de loisirs et de vacances.<sup>10</sup>.

Le développement de l'accueil temporaire et des solutions de répit pour les aidants est ainsi présent **dans plusieurs axes du Schéma régional de santé de Nouvelle-Aquitaine 2018-2023** :

- Axe 2.1.5 « Renforcer les prises en charge ambulatoires, à domicile et amplifier le virage inclusif » : « Finalisation du maillage territorial des alternatives à l'hébergement permanent (accueil de jour, hébergement temporaire, accueil temporaire de nuit, hébergement temporaire d'urgence) notamment par redéploiement en fonction des taux d'activité et des projets de service ».
- Axe 2.2.2.3 « Poursuivre l'adaptation des services aux personnes en situation de handicap, en faisant de l'inclusion son principe de base » : « développer des solutions temporaires pour les vacances, séjour répit, accueil temporaire, relais à domicile ».

« En région Nouvelle-Aquitaine, les demandes de répit exprimées par les personnes en situation de handicap et leur entourage proche sont croissantes ; des places d'accueil temporaires, de jour comme de nuit, sont particulièrement sollicitées (...) »<sup>11</sup>.

Afin de faciliter le pilotage et le déploiement de l'offre de répit en région, **l'ARS Nouvelle-Aquitaine a sollicité le CREAL afin de réaliser un état des lieux** avec les conseils départementaux, les communautés 360, les MDPH, ESMS et organismes gestionnaires et bien sûr les proches aidants et les associations les représentant portant sur :

- La diversité de l'offre de répit PH sur le territoire (accueil temporaire, répit à domicile, activités de loisirs et vacances et dispositifs de répit innovants),
- La façon dont ces solutions de répit sont utilisées, le public accueilli, les limites et les besoins non couverts,
- L'articulation de cette offre avec la stratégie nationale « Agir pour les aidants » 2020-2022.

<sup>10</sup> NOTE D'INFORMATION N° DGCS/SD3A/3B/CNSA/DESMS/2021/69 du 19 mars 2021 concernant le cadre national d'orientation sur les principes généraux relatifs à l'offre de répit et à l'accueil temporaire

<sup>11</sup> Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour le département de la Charente : Continuité d'accompagnement – Répit aux proches aidants Public cible : Enfants et jeunes de moins de 20 ans, présentant tout type de handicap, parents et/ou proches-aidants 26/05/2023

## 1.2. Méthodologie

Dans le cadre de cette étude, quatre formes de répit ont été retenues par le CREAI (les 3 premiers faisant références au cadre national d'orientation<sup>12</sup>) qui se définissent ainsi :

- **Accueil temporaire** : accueil non permanent, pour une durée limitée, sur un mode séquentiel, à temps complet ou partiel, avec ou sans hébergement : accueil de jour, hébergement temporaire, accueil de nuit
- **Répît à domicile** : remplacer à domicile, de façon continue sur une durée déterminée, l'aidant « principal » qui partage en général le domicile de la(les) personne(s) aidée(s) : la garde de nuit, la garde en journée sur quelques heures ou quelques jours (plateforme de répit, service de garde de nuit itinérante, relayage)
- **Accompagnement de loisirs et/ou de vacances** : loisirs (activités culturelles ou sportives), week-ends de répit, projets de vacances (personne aidée ou pour le couple aidant-aidé).
- **Soutien de l'aidant** : accompagnement sur les démarches administratives, informations et conseils juridiques, soutien psychologique, groupes de paroles, temps de relaxation/sophrologie, formations...

La démarche méthodologique mise en œuvre pour cette étude s'est appuyée sur le croisement de plusieurs enquêtes menées entre novembre 2022 à mars 2023 auprès de différents acteurs

**L'enquête auprès des établissements et services de la Nouvelle-Aquitaine** : Un questionnaire en ligne a été adressé à l'ensemble des ESMS et organismes gestionnaires adultes et enfants dans le champ du handicap de la région (1 198 ESMS et 214 OG contactés). 362 ESMS et 50 organismes gestionnaires ont répondu (taux de retour respectivement de 30% pour les ESMS - 28% pour les ESMS adultes et de 33% pour les ESMS enfants- et de 23% pour les OG).

**L'enquête auprès des proches aidants des personnes en situation de handicap en Nouvelle-Aquitaine**  
Un questionnaire en ligne a été adressé aux ESMS accompagnant leur proche en situation de handicap (1 198) et associations représentatives (141) sollicités pour transmission aux familles avec courrier d'accompagnement explicatif (une version papier du questionnaire était également disponible). 520 réponses ont ainsi pu être collectées.

### Estimer le nombre de proches aidants

Une étude récente de la DREES<sup>13</sup> s'est penchée sur les personnes apportant une aide régulière à un proche aidant en situation de handicap ou en perte d'autonomie (les publics en situation de handicap et âgés étant donc confondus). Au niveau national, 16,9% des personnes majeures et 4,8% des mineurs âgés de 5 ans et plus déclarent apporter une aide régulière à un proche aidant en situation de handicap ou en perte d'autonomie. D'après la DREES, la Nouvelle-Aquitaine se situe dans la moyenne nationale pour cet investissement. On peut donc estimer que dans la région : **820 000 adultes et 42 000 enfants de 5 à moins de 18 ans** sont les aidants réguliers d'une personne en situation de handicap ou en perte d'autonomie.

<sup>12</sup> Pour les 3 premiers axes : DGCS/SD3A/3B/CNSA/DESMS/2021/69 du 19 mars 2021 concernant le cadre national d'orientation sur les principes généraux relatifs à l'offre de répit et à l'accueil temporaire.

<sup>13</sup> DREES, Etudes et résultats, février 2023, n°1255

**L'enquête auprès des partenaires** (hors ESMS) : Un court questionnaire en ligne a été adressé aux partenaires des structures proposant un accueil ou accompagnement des proches aidants des personnes en situation de handicap, à savoir les Communautés 360 et DAC-PTA (10 DAC et 12 C360 hors département 16 et 24), les associations de proches aidants (141 associations) et les services d'aide à domicile (597 SAAD) de la région. 77 réponses ont pu être collectées (9 pour les C360/DAC, 16 pour les associations, 52 pour les SAAD).

**L'enquête auprès des services départementaux** : des entretiens ont été menés auprès d'un échantillon des services départementaux : délégations départementales ARS, les référents RAPT des MDPH et les conseils départementaux.

*Une analyse détaillée a été réalisée pour les questionnaires ESMS, proches aidants et SAAD, qui est présentée dans la partie résultats. Les éléments issus de l'analyse des enquêtes conduites auprès des autres interlocuteurs ont été introduits dans la partie discussion.*

**Une collecte et analyse de données complémentaires a également été réalisée :**

- Exploitation des bases FINESS, Via Trajectoire, ES 2018
- Analyse des 12 schémas départementaux

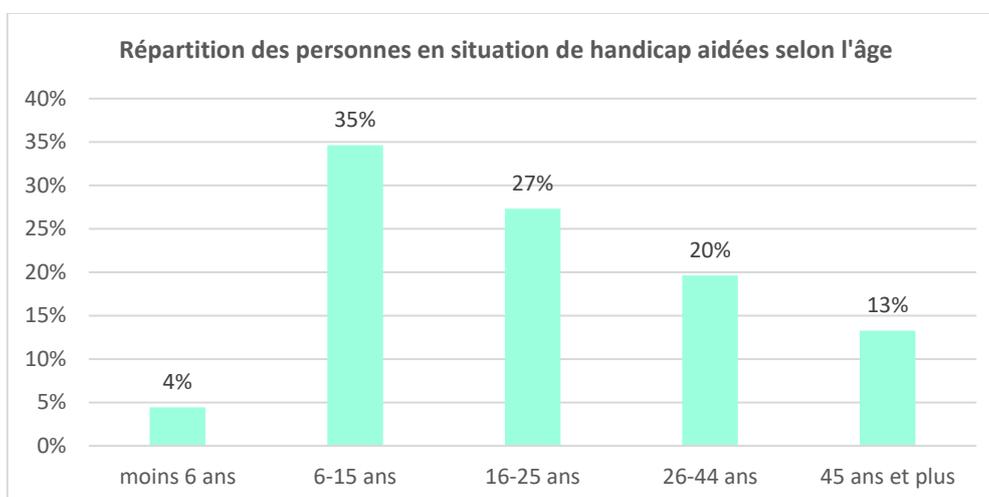
**Remarque** : La présentation des données concernant l'offre installée dans les ESMS repose sur les informations données dans FINESS avec leurs limites :

- accueil de jour : pas d'informations sur le caractère ponctuel ou régulier du dispositif
- accueil temporaire : FINESS ne précise qu'à de très rares exceptions si cette formule est uniquement en accueil de jour (sans hébergement)
- prestations suppléance à domicile : il ne s'agit pas d'une entrée FINESS, prestation non mise en œuvre par les ESMS « classiques »

## Profil des échantillons

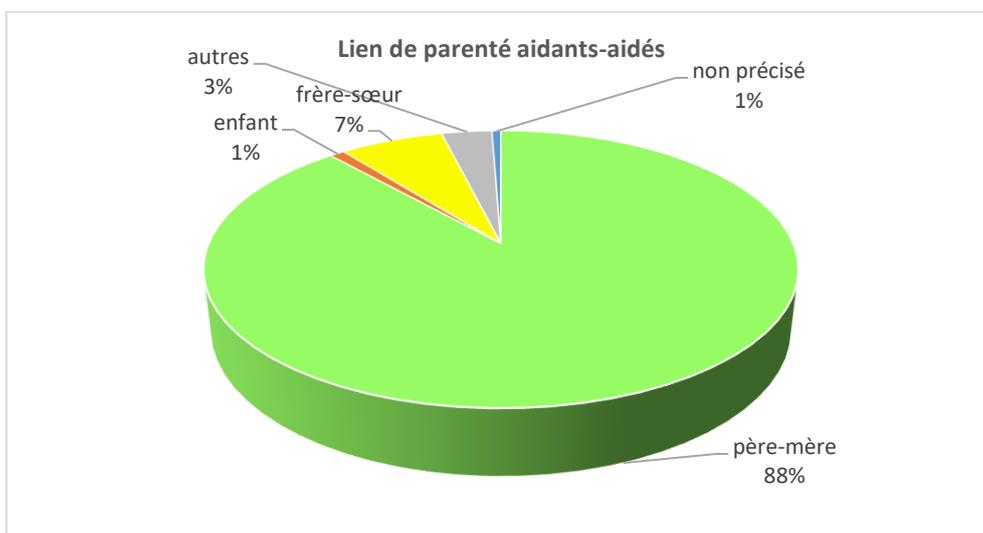
*Le profil des proches aidants (520 réponses)*

Les proches aidants accompagnent des **personnes en situation de handicap de tous âges**, enfants, adolescents et adultes. Près de deux tiers des proches accompagnés (62%) sont âgés de 6 à 25 ans montrant la forte pression qui affecte les parents depuis l'enfance jusqu'au passage à l'âge adulte.



Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

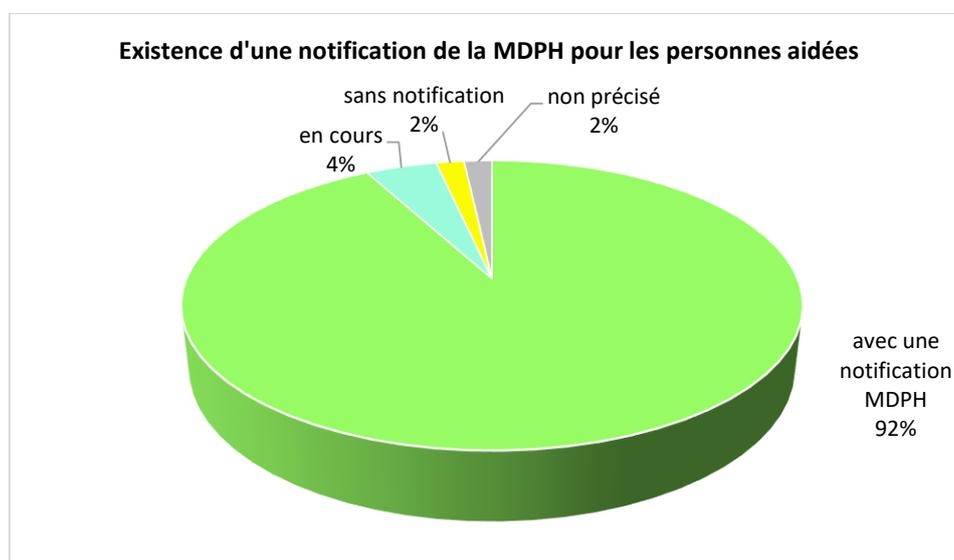
La très grande majorité des proches aidants sont **les parents de la personne en situation en handicap**. L'enquête a permis de toucher aussi quelques frères et sœurs, dont le proche est toujours un adulte de 25 ans et plus.



Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

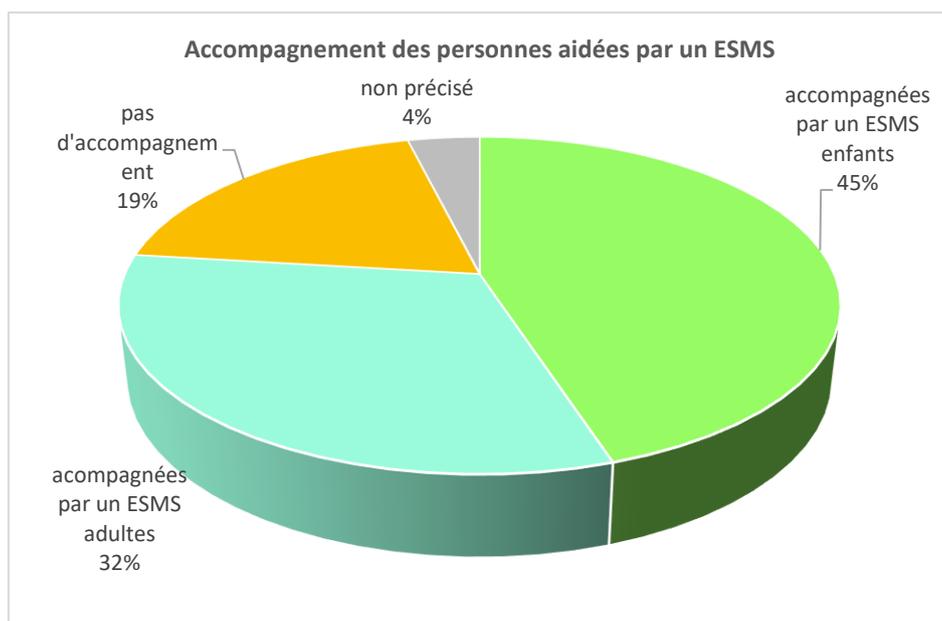
### La situation de handicap des personnes aidées

La quasi-totalité (92%) des personnes aidées disposent d'une notification de la MDPH (mise en œuvre ou non).



Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Près de 20% des personnes aidées ne bénéficient d'aucun accompagnement médico-social. Ce taux atteint 24% parmi les personnes aidées âgées de 6 à 15 ans.

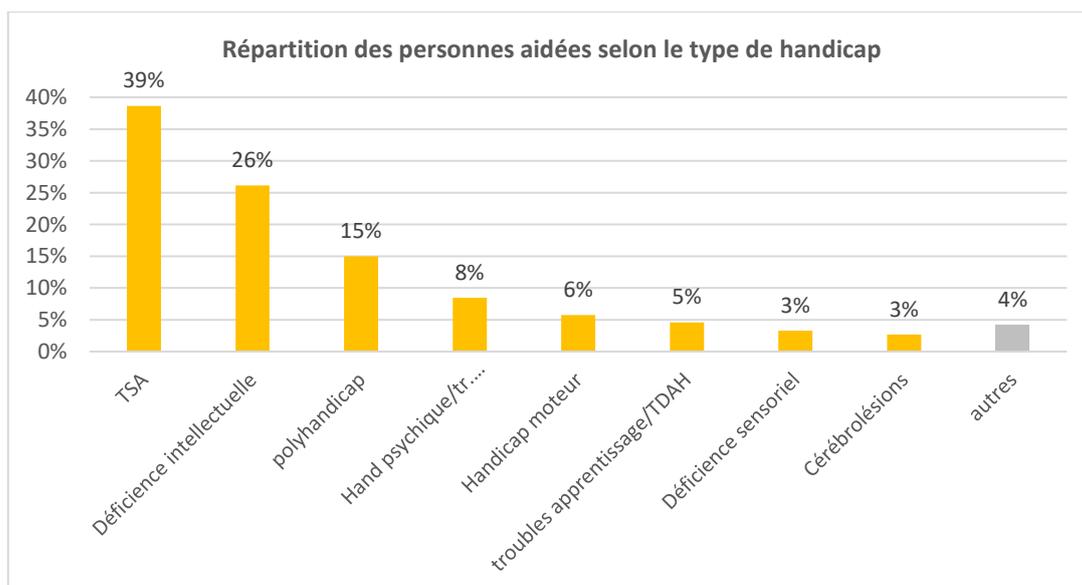


Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

En termes de cadre de vie :

- plus de la moitié (56%) des personnes aidées vivent au domicile des proches aidants
- 17% vivent dans leur propre domicile
- 27% vivent en établissement.

La répartition selon le type de handicap des personnes aidées révèle une très forte mobilisation (ou des relais de diffusion) pour cette enquête des proches de personnes avec TSA, avec déficience intellectuelle et, dans une moindre mesure, en situation de polyhandicap. Les personnes avec handicap psychique sont peu représentées<sup>14</sup>. Toutefois, le représentant de l'UNAFAM Nouvelle-Aquitaine, présent à la restitution des premiers résultats de cette étude<sup>15</sup>, a indiqué qu'ils reflétaient tout à fait les difficultés et les attentes des proches des personnes en situation de handicap psychique.



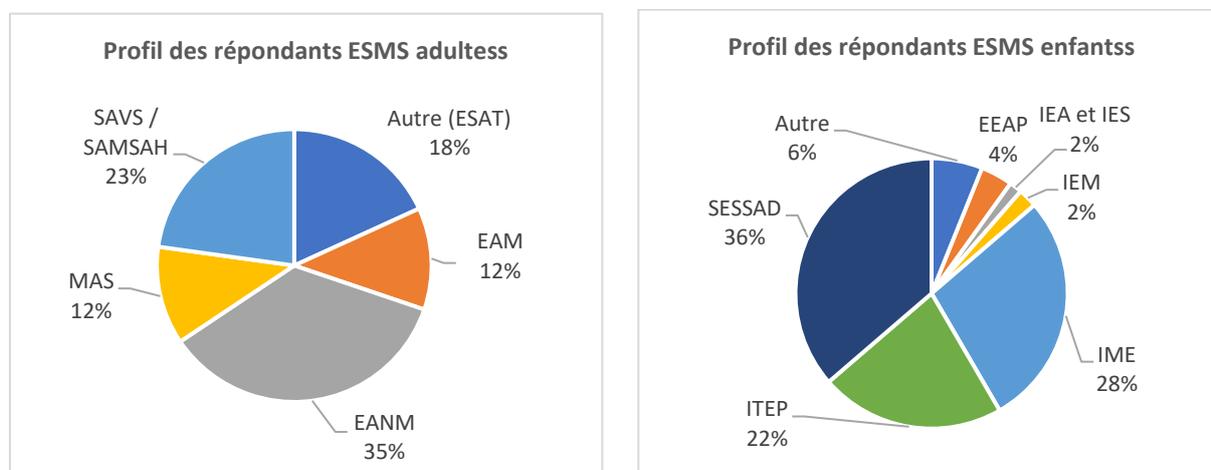
Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

<sup>14</sup> En dépit d'une diffusion à l'UNAFAM et ses antennes et auprès des ESMS accompagnant ce public.

<sup>15</sup> Réunion ARS Proches Aidants 24/01/2023.

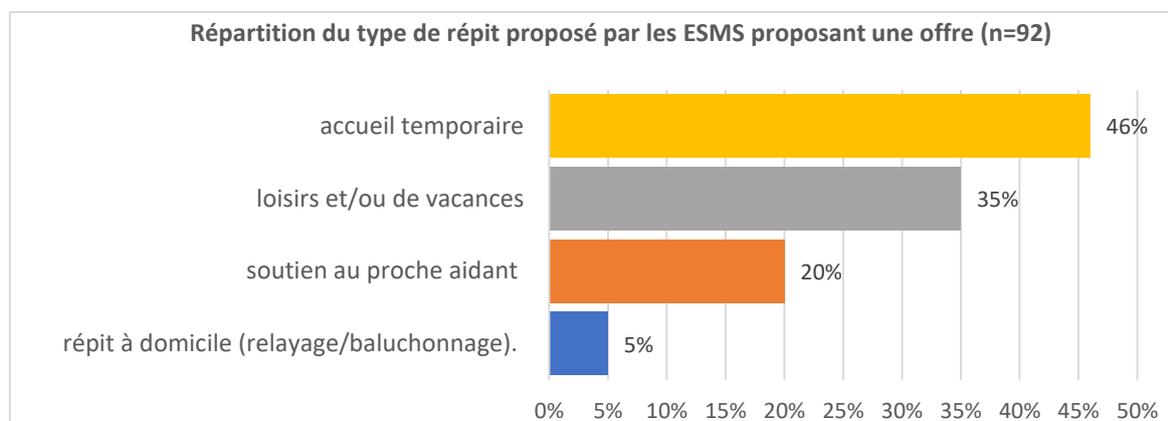
### Le profil des ESMS (362 réponses)

Les deux tiers des répondants sont des ESMS adultes (62,5% ; n = 222) et un tiers des ESMS enfants (37,5% ; n = 133). (Répartition géographique des répondants en annexe).



Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Au total, quelle que soit l'amplitude d'ouverture (ouverture ou non 365 jours par an), parmi l'ensemble des ESMS ayant répondu à l'enquête (n=362), **1 ESMS sur 4 (26% ; n=92) propose une offre au public accompagné ou pour un autre public dont pour près de la moitié un accueil temporaire.**

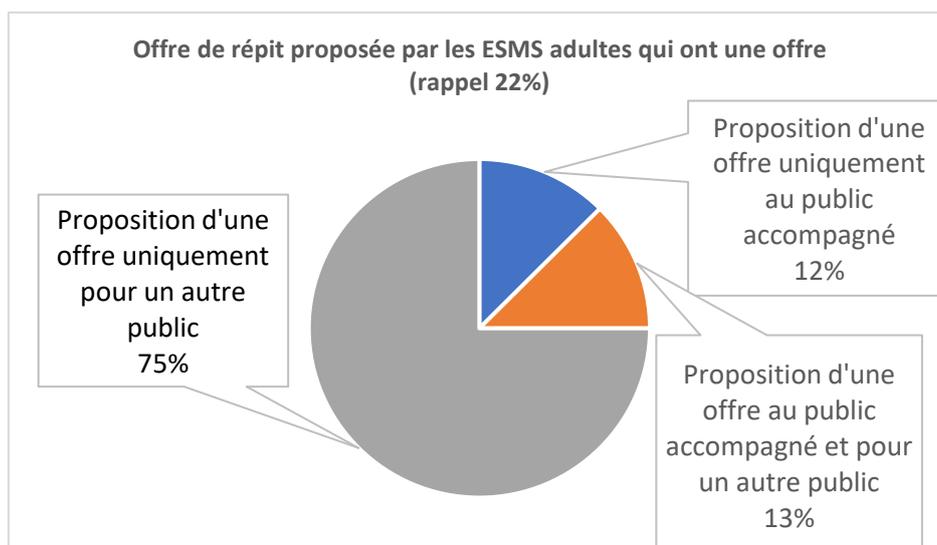


Parmi les ESMS adultes (n=222), dont 70% sont ouverts 365 jours par an (essentiellement les foyers d'accueil avec hébergement) :

**Seulement 22% proposent une offre de répit dont la majorité à un autre public que celui accompagné au quotidien.**

Dans la majorité des cas, il s'agit soit d'une offre proposée par un EANM (38%) soit par une MAS ou un EAM (39%) (quasiment aucune offre portée par un service).<sup>16</sup>

<sup>16</sup> Voir tableau détaillé en annexe



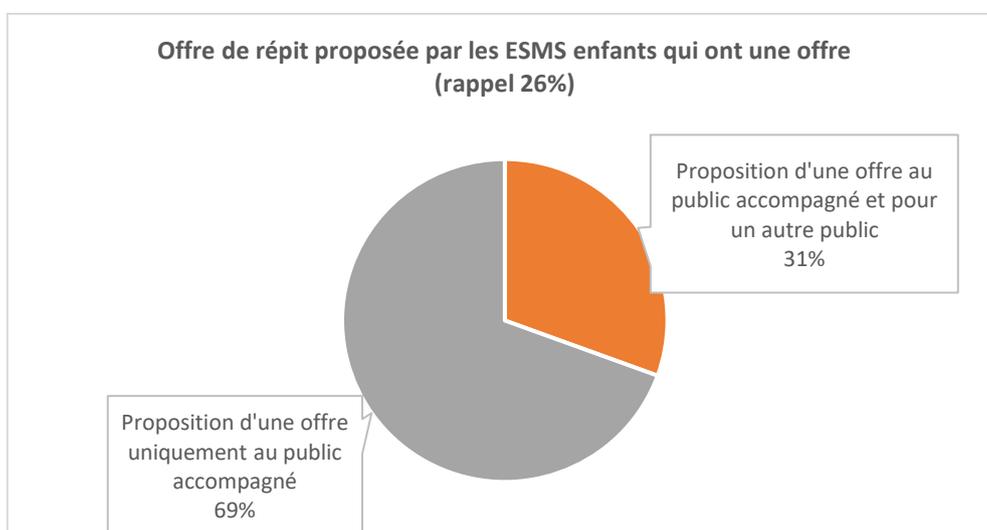
Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Cette offre concerne en priorité **l'accueil temporaire dans la quasi-totalité des départements (80%)** (dont en majorité de l'hébergement temporaire (92%)), puis le soutien aux proches aidants (20%) dans 5 départements et les loisirs et vacances (14%) dans 7 départements.

Parmi les ESMS enfants (n=133) dont 4% sont ouverts 365 jours par an<sup>17</sup> :

**Seuls 26% proposent une offre de répit** dont plus des deux tiers uniquement **au public qu'ils accompagnent au quotidien**.

Dans la majorité des cas, il s'agit soit d'une offre proposée par un IME (36%) soit par un ITEP (27%) ou un SESSAD (24%)<sup>18</sup>



Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Cette offre concerne **en priorité les loisirs et vacances (66%) dans la quasi-totalité des départements** puis le soutien aux proches aidants (23%) dans 5 départements (accueil temporaire 11%).

<sup>17</sup> Cf. p18, en Nouvelle-Aquitaine, seuls 15 établissements accueillant des enfants et des adolescents en situation de handicap sont ouverts 365 jours par an (Aucun dans le 16, 23, 40, 47 et 87).

<sup>18</sup> Voir tableau détaillé en annexe

### *Le profil des SAAD (52 réponses)*

Le questionnaire adressé aux SAAD a permis d'obtenir 51 réponses (dans 10 départements, sauf 64 et 79). La moitié des SAAD répondants propose un dispositif de répit dont parmi eux :

- 2/3 du répit à domicile (62% ; n=16) surtout garde de courte durée en l'absence du proche aidant ex. forfait temps libre ou « temps libéré »
- 1/3 du soutien des proches aidants (38% ; n=10) écoute et soutien psychologique
- 4 SAAD proposent un accompagnement de loisirs et/ou de vacances notamment le WE ou des vacances PH seules.

## PARTIE 2 – Résultats

### 2.1. La couverture territoriale de l'offre de répit en Nouvelle-Aquitaine

#### 2.1.1. L'offre installée dans les ESMS pour enfants en situation de handicap

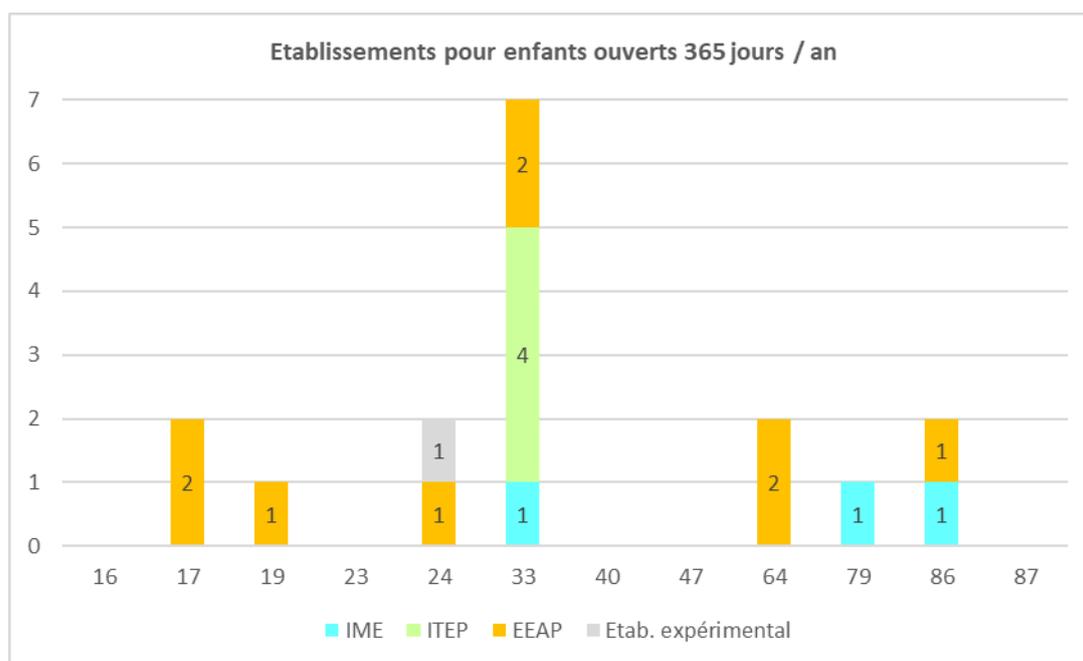
##### *Les établissements ouverts 365 jours par an*

En Nouvelle-Aquitaine, seuls **15 établissements** accueillant des enfants et des adolescents en situation de handicap sont ouverts 365 jours par an. Parmi ces 15 établissements :

- 9 sont des EEAP sur les 17 que compte la région
- 4 sont des ITEP, tous situés en Gironde
- 1 IME s'adressant à des enfants avec TSA
- 1 établissement expérimental également pour un public avec TSA (enfants, adolescents et jeunes adultes)

Aucun établissement pour enfants en situation de handicap moteur ou sensoriel n'est ouvert sans interruption.

**Cinq départements de Nouvelle-Aquitaine (16, 23, 40, 47 et 87) ne disposent d'aucun établissement ouvert 365 jours /an.**



Source : Tableau de bord de ESMS 2021 – ARS Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

##### *L'accueil temporaire dans les établissements pour enfants*

L'offre d'accueil temporaire pour les enfants en situation de handicap est très peu développée en Nouvelle-Aquitaine avec **87 places au total**, réparties dans 5 départements. L'offre la plus importante, 41 places pour jeunes avec handicap moteur en Haute-Vienne, correspond au SATVA qui propose des séjours de vacances adaptées. Répartition par

### Nombre de places installées en accueil temporaire dans les établissements médico-sociaux pour enfants

	Polyhandicap	TSA	Tr. comportement	Déf intellectuelle	Déf motrice	Handicaps rares	TOTAL
16							0
17		1	2			2	5
19							0
23							0
24	5						5
33	1						1
40							0
47							0
64		9	2	3			14
79		6					6
86							0
87	2				54		56
NA	8	16	4	3	54	2	87

Source : FINESS – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

NB : L'accueil de jour dans les établissements pour enfants et adolescents en situation de handicap n'a pas été inclus dans l'offre de répit, contrairement au choix fait pour les adultes (cf. chapitre suivant). En effet, **pour les mineurs, l'accueil de jour** (ou semi-internat) est **la principale modalité d'accompagnement mise en œuvre** : plus de 60% des places en établissement. Donc si cet accueil peut avoir une fonction répit pour les familles (comme certaines l'ont exprimé « *dès lors que notre enfant bénéficie d'une réponse quelle qu'elle soit, c'est déjà du répit pour nous* »), ce n'est pas la finalité de l'accueil de jour en établissement médico-social pour les enfants en situation de handicap. De plus, quand il est mis en place, l'accueil de jour pour enfants peut être à temps partiel (quelques jours par semaine) mais il n'est pas ponctuel, à l'inverse de ce qui est proposé aux adultes.

#### 2.1.2. L'offre installée dans les ESMS pour adultes en situation de handicap

En Nouvelle-Aquitaine, pour les adultes, sont installées au 1<sup>er</sup> janvier 2023<sup>19</sup> :

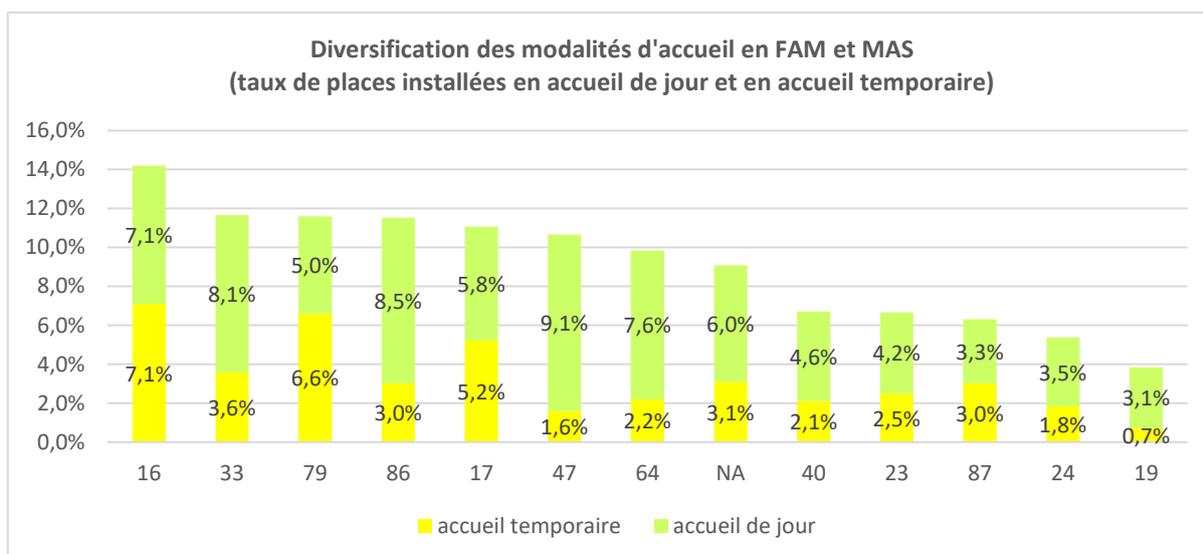
- 319 places d'accueil temporaire
- 1 587 places d'accueil de jour.

##### *Dans les établissements médicalisés*

En Nouvelle-Aquitaine, parmi les 6 460 places installées dans les MAS et FAM-EAM, **197 sont installées sous forme d'accueil temporaire et 397 sous forme d'accueil de jour**. Plus de 9% des places sont donc concernées par cette **diversification** des modes d'accueil. L'accueil de jour représente 6,1% des places médicalisées et l'accueil temporaire 3,1%.

Ces formes de diversification sont plus ou moins développées selon le département : de 14,2% en Charente à 3,8% en Corrèze.

<sup>19</sup> Les établissements avec hébergement pour adultes sont tous ouverts 365j/an.



Source : FINESS 2023, DD-ARS et CD-ARS Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

**L'accueil temporaire** (hébergement temporaire, accueil de jour, etc.) permet à des personnes en situation de handicap de tous âges d'être accueillies dans un établissement pour une durée limitée avec ou sans hébergement. Pour y être admis, il faut en faire la demande auprès de la MDPH. Une participation aux frais d'accueil est parfois exigée.

L'accueil temporaire est organisé pour une **durée limitée à 90 jours par an**.

Il peut être organisé de la manière suivante :

En mode séquentiel, c'est-à-dire par périodes programmées sur l'année

À temps complet ou partiel

Avec ou sans hébergement, y compris en accueil de jour

**Nombre de places d'accueil temporaire (AT) et d'accueil de jour (AJ) installées  
dans les établissements médicalisés (MAS, FAM et EAM) selon le type de handicap**

		Type de handicap											TOTAL
		Polyhandicap	TSA	Hand psychique	Déf intellectuelle	Déf motrice	Cérébrolésion	Déf auditive	Surdicécité	Handicaps rares	PHV	Tous types hand	
<b>16</b>	AT	4		4	1	4				2		2	<b>17</b>
	AJ	7		2	4	2						2	<b>17</b>
<b>17</b>	AT	13	7	5									<b>25</b>
	AJ	17	3				8						<b>28</b>
<b>19</b>	AT	1	1				2						<b>4</b>
	AJ	8										9	<b>17</b>
<b>23</b>	AT	3		1								2	<b>6</b>
	AJ	6		4									<b>10</b>
<b>24</b>	AT	5			7	1							<b>13</b>
	AJ	4			15	1						5	<b>25</b>
<b>33</b>	AT	5	11	6	9	5	3	3		7	2	2	<b>53</b>
	AJ	37	5	24	32	4	8					8	<b>118</b>
<b>40</b>	AT	5	1		3	2							<b>11</b>
	AJ	14	2		2	8							<b>26</b>
<b>47</b>	AT	5				1							<b>6</b>
	AJ	26	5			3							<b>34</b>

64	AT	1		3	3		3					4	14
	AJ	12	1	10	14	5	6						48
79	AT	4	10	2		1				2		2	21
	AJ	7	2									7	16
86	AT	2	7				5	1		2			17
	AJ	23	6	3	5	5	5						47
87	AT	6									4		10
	AJ	6	1								4		11
NA	AT	54	37	21	23	14	13	4	0	13	6	12	197
	AJ	167	25	43	72	28	27	0	0	0	4	31	397

Source : FINESS – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Une offre de répit **pour les proches aidants des adultes polyhandicapés** est installée dans tous les départements.

En revanche, pour d'autres publics dont l'accompagnement peut générer chez les proches aidants une grande fatigue voire un épuisement, cette offre n'existe pas partout ou peut être très restreinte :

- **TSA** : aucune offre de répit en Charente, Creuse et Dordogne, très limitée en Corrèze, Landes et Haute-Vienne
- **Handicap psychique** : pas d'offre de répit en Corrèze, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne et Haute-Vienne, très limitée en Deux-Sèvres et Vienne
- **Cérébrolésés** : huit départements sans offre.

#### Voir en annexe fiches départementales récapitulatives de l'offre de répit par type d'établissement

#### Zoom sur les adultes inscrits en liste d'attente d'accueil temporaire en établissement médicalisé

ViaTrajectoire (cf. encadré) a notamment pour objectif de suivre **les listes d'attente** des ESMS en fonction des différentes sections et modalités d'accueil.

Une extraction a été réalisée en septembre 2022 afin **d'estimer le nombre de personnes inscrites en liste d'attente d'accueil temporaire dans les établissements médicalisés** (MAS, FAM et EAM).

Cette approche est limitée par le fait que l'ensemble des ESMS ne remplissent pas de manière régulière ViaTrajectoire ou ne distinguent pas bien les personnes inscrites en liste d'attente d'accueil temporaire selon le type de section.

ViaTrajectoire est un outil d'aide à l'orientation et à l'admission en structures médico-sociales mis en place par l'ARS. A l'automne 2022, il était déployé dans tous les départements de Nouvelle-Aquitaine (de façon très récente en Charente-Maritime, département pour lequel il n'y avait pas encore de données disponibles à cette époque). A partir de la notification d'une décision de la CDAPH, ViaTrajectoire permet de trouver un ESMS correspondant aux critères retenus. Il permet également aux personnes d'envoyer électroniquement la notification de décision d'orientation et de suivre l'avancement de leur dossier.

#### Personnes inscrites en liste d'attente d'accueil temporaire selon le département

département	Nombre MAS-FAM-EAM avec places AT	Nombre MAS-FAM-EAM ayant renseigné VT	Places accueil temporaire installées identifiées dans VT	Ecart entre personnes en attente et places AT vacantes
16	6	5	14	<b>18</b>
17				
19	3	3	6	<b>17</b>
23	4	3	6	<b>10</b>
24	6	1	1	0
33	23	16	40	<b>59</b>
40	8	2	3	3
47	3	3	6	0
64	7	4	7	<b>17</b>
79	5	1	16	<b>26</b>
86	6	4	12	0
87	5	4	9	1
<b>NA</b>	<b>76</b>	<b>46</b>	<b>120</b>	<b>151</b>

Sources : Finess - ViaTrajectoire – Exploitation : CREA Nouvelle-Aquitaine

Ce tableau présente :

- colonne 1 : le nombre d'établissements médicalisés ayant des places installées d'accueil temporaire
- colonne 2 : le nombre de ces établissements ayant renseigné Viatrajectoire, soit 60% de ceux concernés par une offre d'accueil temporaire en Nouvelle-Aquitaine
- colonne 3 : le nombre de places d'accueil temporaire installées dans les établissements médicalisés ayant rempli Viatrajectoire, 120 sur les 205 au total dans la région soit 59%
- colonne 4 : le nombre de personnes en attente d'une place d'accueil temporaire défectueux du nombre de places vacantes et qui donc ne pourront avoir de réponse immédiate à leur besoin.

Ces données mettent en évidence **un besoin globalement supérieur à l'offre mobilisable** dans plusieurs départements : 16, 19, 23, 33, 64 et 79.

#### Personnes inscrites en liste d'attente d'accueil temporaire selon le type de handicap

	Places accueil temporaire installées identifiées dans VT	Ecart entre personnes en attente et places AT vacantes
Polyhandicap	37	<b>37</b>
TSA	16	<b>28</b>
Handicap psychique	16	<b>59</b>
Cérébrolésés	15	8
Handicap rare	11	0
Déficience intellectuelle	8	6
Déficience motrice	7	1
PHV	2	0
Tous types de handicap	8	12
	<b>120</b>	<b>151</b>

Sources : Finess - ViaTrajectoire – Exploitation : CREA Nouvelle-Aquitaine

**Le manque de places d'accueil temporaire apparaît plus particulièrement pour les personnes avec handicap psychique<sup>20</sup>.** Près d'une soixantaine de personnes concernées par ce handicap sont inscrites

<sup>20</sup> Résultat à prendre avec précaution compte tenu du fait que Via Trajectoire n'est pas encore suffisamment bien renseigné

en liste d'attente (une fois défalquées les éventuelles places vacantes), soit une demande près de 4 fois supérieure à l'offre installée.

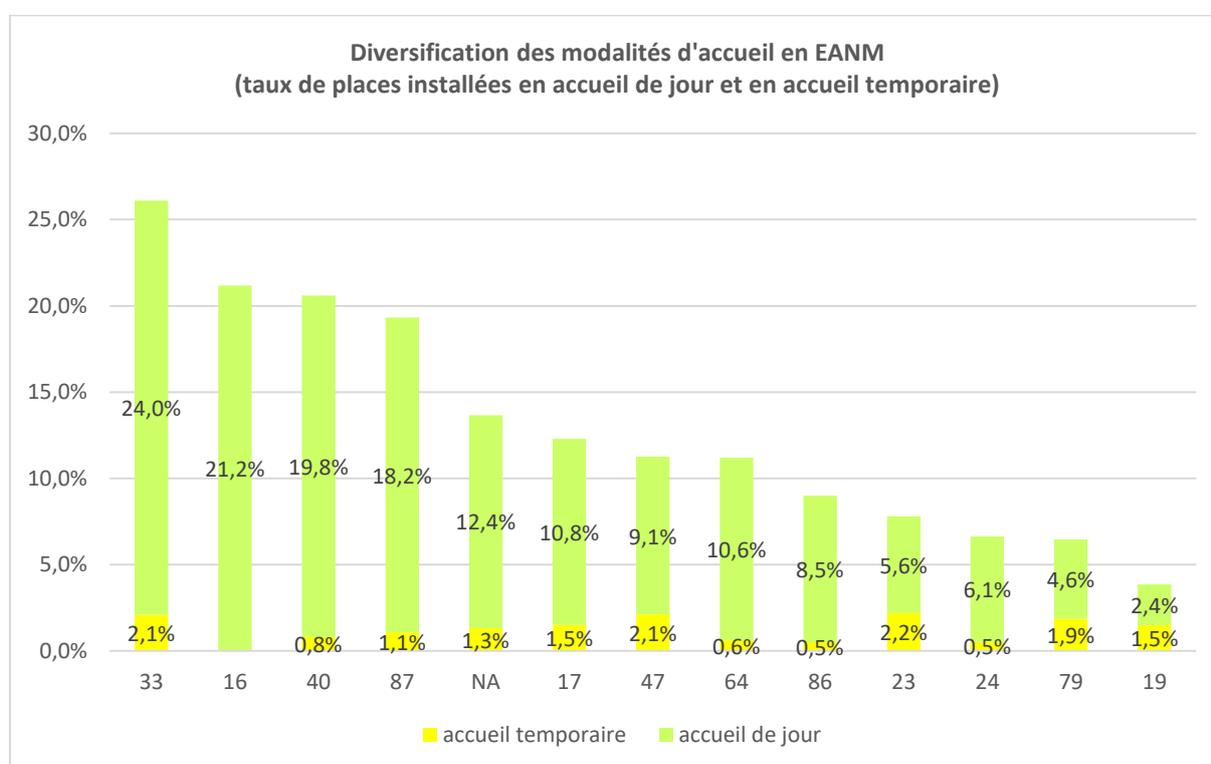
**Les personnes en situation de polyhandicap** sont également concernées par une offre insuffisante, avec près d'une quarantaine inscrite en liste d'attente ; de même que **les personnes avec TSA**, avec près d'une trentaine inscrite en liste d'attente.

Rappelons, en outre, que ces données sont partielles et ne concernent que 60% des établissements médicalisés proposant des places d'accueil temporaire.

#### *Dans les établissements non médicalisés*

En Nouvelle-Aquitaine, parmi les 9 460 places installées dans les EANM, **122 sont installées sous forme d'accueil temporaire et 1191 sous forme d'accueil de jour**. Près de 14% des places sont donc concernées par cette **diversification** des modes d'accueil : l'accueil de jour représentant 12,5% des places non médicalisées et l'accueil temporaire 1,3%.

Comme dans les établissements médicalisés, ces formes de diversification sont plus ou moins développées selon le département : de 26,1% en Gironde à 3,9% en Corrèze.



Source : FINESS 2023 – ARS Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREA Nouvelle-Aquitaine

**Nombre de places d'accueil temporaire (AT) et d'accueil de jour (AJ) installées  
dans les établissements non médicalisés (EANM, FH, FV, FP) selon le type de handicap**

		Polyhandicap	TSA	Hand psychique	Déf intellectuelle	Déf motrice	Cérébrolésion	Déf auditive	Surdiécité	Handicaps rares	PHV	Tous types hand	TOTAL
16	AT												0
	AJ			40	39							51	130
17	AT			1	6						1	9	17
	AJ		5	30	22							64	121
19	AT				5							5	10
	AJ				5							11	16
23	AT				7								7
	AJ				12							6	18
24	AT						1		1			2	4
	AJ				46								46
33	AT			1	24			3	1			4	33
	AJ			81	209	32	20	11	7			14	374
40	AT				8								8
	AJ				23							48	71
47	AT				12								12
	AJ			12	40								52
64	AT				3							5	8
	AJ				86							50	136
79	AT				3		4				6	2	15
	AJ	2			21	10					3	1	37
86	AT			1	2								3
	AJ				56				4			2	62
87	AT				4							1	5
	AJ				3	5						120	128
NA	AT	0	0	3	74	0	5	3	2	0	7	28	122
	AJ	2	5	163	562	47	20	11	11	0	3	367	1191

Source : FINESS – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Dans les établissements non médicalisés, l'offre de répit est **essentiellement orientée déficience intellectuelle ou très généraliste « tous types de handicaps »**.

L'offre de répit pour les proches aidants des personnes **avec handicap psychique** se fait dans les établissements médico-sociaux<sup>21</sup> quasi-exclusivement sous forme d'accueil de jour et, comme pour les établissements médicalisés, cette offre est absente dans plusieurs départements (Corrèze, Creuse, Dordogne, Landes, Pyrénées-Atlantiques, Deux-Sèvres et Vienne).

Outre l'accueil de jour, **une offre d'accueil de nuit** qui a été développée dans les Landes : 12 places pour personnes avec déficience intellectuelle dans un EANM.

**Voir en annexe fiches départementales récapitulatives de l'offre de répit**

<sup>21</sup> Il s'agit de l'analyse de l'offre médico-social dans FINESS cela n'inclut pas l'offre dans le champs sanitaire (centres hospitaliers, etc.) qui n'a pas été investiguée dans le cadre de cette étude.

## 2.2. La nature de l'offre de répit proposée en Nouvelle-Aquitaine

### 2.2.1. Le soutien proposé aux aidants en ESMS adultes et enfant (19 ESMS) <sup>22</sup>

La majorité des dispositifs de soutien proposés aux proches aidants par les ESMS concernent **l'écoute** (14 sur 19) et la moitié **le soutien psychologique** (9 sur 19), peu d'ESMS proposent de la formation (4 sur 19). La majorité des ESMS concernés précisent également apporter de l'information sur les dispositifs et une aide dans les démarches administratives et la recherche de financement.

Parmi les améliorations possibles de ces dispositifs évoquées :

- Une **meilleure lisibilité de l'offre** et du partage de l'information, constitution d'un annuaire, « Avoir à disposition une liste des partenaires proposant une solution de répit pour enfants, adolescents, adultes (loisirs, ESSMS). »

- « Permettre une lisibilité de l'offre de répit claire et précise à destination des proches aidant, que ce soit les places d'hébergement temporaire dans les ESMS, les interventions ponctuelles au domicile, les dispositifs d'habitat inclusif... »

- « Avoir une plateforme de suivi des situations aidées »

- « Communiquer auprès des services à la personne et associations de familles locales »

- La mise en place de **temps d'accompagnement dédiés aux proches aidants** : ateliers, permanences, éducation thérapeutique du patient incluant la notion de répit (ETP), soutien psychologique, pairaidance, groupe de parole, etc.

- « Accompagnement aux besoins de répit pour les aidants en termes de prévention d'usure parentale. »

- « Mise en place de permanences à l'IME SESSAD pour informer les familles et accompagner vers le répit et structures/solutions/centres de loisirs avec hébergement/ ou sans. »

- « Mise en place du projet de pairaidance (séances d'échange et d'écoute par des jeux de rôles auprès des aidants des personnes accompagnés au SAVS et des aidants de personne extérieure au service) »

- Une **prise en charge financière** des déplacements entrée-départ en accueil temporaire

Des axes déjà bien identifiés qui ont fait l'objet d'orientations précises dans les différents **schémas départementaux** analysés<sup>23</sup> :

#### → Proposer un soutien individuel et collectif accessible à tous les aidants

16	Développer les groupes de paroles et espaces de soutien psychologique aux aidants... Soutenir la formation des aidants pour leur permettre de mieux appréhender certaines situations liées aux pathologies ou aux handicaps de leurs proches
23	Renforcer le soutien des proches aidants
40	L'animation de groupes d'aidants au sein des territoires pour briser l'isolement et éviter le repli sur la situation personnelle.
64	Soutien psychologique, stabilisation et développement de solutions sur les difficultés rencontrées (groupe de parole, formation, etc.) focus autisme
79	Poursuivre le déploiement d'une stratégie d'aide aux aidants dans le cadre de la prévention de la perte d'autonomie, couvrant à la fois l'information, la formation, la mise en place de groupes de parole et le soutien psychologique des aidants
86	Soutenir le maintien à domicile avec la prise en compte de l'aidant et de ses besoins : Encourager les opérateurs de la prévention à mettre en place des actions d'accompagnement des proches aidants (soutien psychosocial, formation, ...)
87	Renforcer le soutien aux initiatives permettant le conseil, l'information et l'appui des proches aidants dans les démarches administratives réalisées pour leur proche

<sup>22</sup> Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREA Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREA Nouvelle-Aquitaine

<sup>23</sup> Voir en annexe les 12 schémas départementaux autonomie ou PSH analysés

### → Améliorer le repérage précoce des aidants en difficulté

17	Intégrer l'ensemble des acteurs intervenant auprès de l'utilisateur dans le repérage précoce des difficultés des aidants (SAAD, professionnels de santé libéraux, SSIAD, SAVS, SAMSAH, CLIC, MAIA, MDPH, professionnels libéraux, etc.). Développer un outil commun pour repérer l'épuisement de l'aidant ou en situation de difficulté
19	Confier aux Instances de Coordination de l'Autonomie la mission de repérer les aidants notamment de personnes handicapées. Les ICA pourront ainsi aller au domicile des personnes handicapées, comme elles le font pour les personnes âgées.
23	Améliorer le repérage des proches aidants et leur mise en relation avec les professionnels
33	Valorisation et reconnaissance des missions de prévention et de repérage des fragilités des aidants et des aidés
47	Travailler la question de l'aide aux aidants proches, en s'intéressant au repérage, au signalement et à l'usage, notamment par l'utilisation commune du guide multidimensionnel

### → Structuration territoriale de l'offre et d'un réseau d'aidants

16	Développer un réseau territorial d'appui aux aidants pour diversifier les propositions qui leur sont faites
33	Mieux appréhender l'offre et les besoins des proches aidants à l'échelle des PTS et poursuivre la structuration d'un dispositif global et coordonné d'aide aux aidants en lien avec les partenaires institutionnels
64	Structurer une organisation départementale et territoriale à destination des aidants. Constitution et animation d'un réseau « aidants » (animation/recensement de l'offre et accompagnement de proximité)
86	Mettre en place des actions d'accompagnement des proches aidants (soutien psychosocial, formation, accès aux soins...) sur l'ensemble du territoire

#### 2.2.2. L'offre de répit adulte pour l'hébergement temporaire (38 ESMS)<sup>24</sup>

La majorité des ESMS adultes avec des hébergements temporaires ont entre **1 à 2 places installées qui sont toutes utilisées et pour lesquelles existent des listes d'attente** (de 3 à 30 personnes)<sup>25</sup>. Pour les deux tiers des ESMS, le délai d'admission moyen est de 1 mois ou moins, pour 1 tiers de 3 mois ou plus.

Ce dispositif est accessible dans près de la moitié des cas (48%) en situation d'urgence (et pas uniquement lors d'une entrée planifiée) mais pour tous conditionnée par une notification de la MDPH (pour l'ESMS ou le dispositif).

La moitié de ces dispositifs ont des critères d'admission spécifiques liés notamment à l'âge et au niveau des ressources (personne handicapée vieillissante, bénéficiaire de l'Aide Sociale à l'Hébergement) et/ou au type de handicap (dont handicap psychique et TSA).

Les plages d'accès et la durée d'utilisation de ces hébergements temporaires **peuvent varier d'un ESMS à l'autre** bien que limités pour tous comme le veut la loi à 90 jours consécutifs ou non par an<sup>26</sup>.

<sup>24</sup> Question partiellement renseignée, données difficiles à calculer en pourcentage.

<sup>25</sup> Voir ci-dessus analyse des listes d'attente à partir de ViaTrajectoire

<sup>26</sup> L'accueil temporaire est organisé pour une durée limitée à 90 jours par an. Il peut être organisé de la manière suivante : En mode séquentiel, c'est-à-dire par périodes programmées sur l'année ; À temps complet ou partiel ; Avec ou sans hébergement, y compris en accueil de jour

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10468>

Ainsi des dispositifs peuvent être accessibles toute l'année (vacances et WE compris) et sur plusieurs semaines consécutives, au contraire de ceux qui ont des jours de fermeture et qui n'accueillent que sur 5 jours consécutifs ou deux semaines maximum. **Moins d'un ESMS sur quatre propose une prise en charge des transports pour accéder à leur dispositif** : ambulance/taxi ou véhicule de l'ESMS.

**Au niveau des prestations fournies**, les deux tiers (67%) procèdent à une évaluation des besoins des personnes en situation de handicap (avec une grille interne, grille GEVA<sup>27</sup> ou EPO<sup>28</sup>). Peu disposent d'outils pour repérer les besoins des proches aidants (12%) ou proposent des actions de soutien et d'accompagnement ou de loisirs à destination de ce public (21%).

La moitié des ESMS **propose des modes de participation aux personnes accueillies** et 40% aux proches aidants : par questionnaire de satisfaction, CVS ou lors des projets personnalisés.

Seul un sur trois déclare avoir identifié des freins financiers possibles pour accéder à leur offre.

Pour la majorité des dispositifs, l'accueil se fait en chambre individuelle avec une participation aux activités collectives partagées avec les autres personnes de l'ESMS.

Dans la majorité des cas, les ESMS trouvent leur dispositif adapté aux besoins des personnes accueillies et de leurs proches aidants bien que certains souhaiteraient, **une offre plus souple, avec un accueil sur des créneaux plus larges (WE, vacances), un nombre de places plus important avec une équipe de professionnels dédiée et des places d'urgence spécifiques**.

Les ESMS souhaiteraient également développer davantage les partenariats actuels (MDPH, CD, CRA, autres ESMS, etc.) mais aussi avec **les services d'aides à domicile** ou encore **des équipes mobiles proche aidant à domicile (lorsqu'elles existent ou à développer)** pour faciliter le relais.

### 2.2.3. L'offre de répit enfant pour les loisirs et les vacances (32 ESMS) <sup>29</sup>

La majorité des dispositifs de loisirs et de vacances proposés aux proches aidants par les ESMS concernent **des séjours vacances pour la personne en situation de handicap seule** (26 sur 32) et un sur trois **un accueil le week-end** (10 sur 32) ; peu proposent des séjours vacances au couple aidant-aidé (3 sur 32). Quelques ESMS précisent également proposer un accueil à la journée en partenariat avec les lieux de loisirs et de culture.

Parmi les améliorations possibles de ces dispositifs évoquées :

- Rendre **plus accessible financièrement** les séjours vacances

*« Mieux connaître les aides financières disponibles pour les personnes accueillies car cela est souvent très coûteux. »*

- Développer **une palette d'offre de séjours vacances** sur des courtes périodes ou plus souvent dans l'année

*« Un projet de répit week-end est en cours au niveau de l'association UNAPEI17 »*

*« Constitution d'une équipe mobile conjuguée avec des lieux d'accueils pour offrir un dispositif de répit pour les vacances scolaires, voire les WE dans le futur. »*

*« Un répit avec nuitée serait idéal (axes d'amélioration proposés par les familles, suite à une enquête de satisfaction post répit) »*

---

<sup>27</sup> Le guide d'évaluation des besoins de compensation des personnes handicapées (GEVA), utilisé par l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH dans le cadre du plan personnalisé de compensation (PPC).

<sup>28</sup> L'EPO, Evaluation pour la Programmation des Objectifs, est un outil d'évaluation qui permet de lister les compétences acquises et les compétences à enseigner, afin de programmer des objectifs précis et fonctionnels dans le cadre de l'écriture de Projets Individualisés (PI).

<sup>29</sup> Sur les 32 dispositifs de loisirs ou de vacances qui sont présentés, 23 concernent des ESMS pour enfants et adolescents.

- Développer **une offre de séjours vacances thématique**

« Un travail plus étroit avec certaines structures pour proposer des vacances sportives parents/enfants »

« Permettre des formes de répit incluant les fratries durant les vacances scolaires. »

- Développer **l'accompagnement des enfants en centre de loisirs**

« 31% des familles souhaiteraient une inscription de leur enfant en centre de loisirs et 28% des répondants ont déjà inscrit leur enfant en centre de loisirs. 49% (26 familles, majoritairement CSES<sup>30</sup>) des familles souhaiteraient que l'équipe du CSES puisse intervenir pour favoriser l'accessibilité et les adaptations. » (Questionnaire famille IEA/IES)

- **Mutualiser les ressources et venir en appui aux dispositifs de droit commun**, « être facilitateur », « être ressource » des lieux d'accueil de loisirs et de vacances (accessibilité des bâtiments, formation des professionnels au handicap, etc.)

« Rendre l'environnement facilitateur en développant l'accessibilité des lieux de répit (loisirs, vacances) en travaillant en amont avec les animateurs pour la prise en compte des incidences de la déficience sensorielle et de l'accès au cadre bâti. L'idée est de préparer, former, sensibiliser les équipes d'animation et de rester en appui le cas échéant (appuis et conseils), mais de ne pas intervenir (fermeture du service et assurer la continuité des soins). »

- Associer davantage les proches aidants à l'élaboration de l'offre.

Dans le domaine des vacances, il existe **plusieurs sites qui répertorient l'offre existante** (enfant et adulte ; à titre non exhaustif) :

Au niveau national, le site <https://www.tourisme-handicap.gouv.fr/fr/trouver-etablissement-accessible-labellise-tourisme-handicap> (pour trouver des établissements labellisés Tourisme & Handicap) et le site mon parcours handicap<sup>31</sup> répertorient un certain nombre d'offres dont (liste non exhaustive) :

- **Réseau passerelle** propose des séjours familiaux de répit, des séjours adaptés pour les enfants atteints d'un handicap lourd ou de polyhandicap, [site Réseau passerelle](#) ;
- **APF Évasion** : de l'association France handicap propose des offres concernant des séjours de groupes et apporte de l'aide pour l'organisation de séjours individuels à l'étranger. [site APF Évasion](#) ;
- **Réseau Vacances répit familles (VRF)** propose à la location des petits pavillons indépendants pour les enfants et les adultes en situation de handicap accompagnés de leur aidant ou de leur famille. [le site vivre le répit en famille](#) ;
- **Villages vacances de l'association AVMA** propose des séjours à la mer, à la campagne, ou à la montagne aux familles avec un enfant en situation de handicap (handicap mental ou psychique, handicap auditif ou visuel, handicap moteur, de polyhandicap ou atteint d'autisme ou troubles envahissants du développement). [le site AVMA](#) ;
- **Le Comité Franco-Québécois pour l'Inclusion et la Participation Sociale** <https://cfqips.fr/>

<sup>30</sup> Le Centre de Soins et d'Education Spécialisée (CSES) dans l'accompagnement des enfants et adolescents et jeunes adultes présentant une malvoyance ou une cécité, avec ou sans troubles associés.

<sup>31</sup><https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/actualite/partir-en-vacances-avec-un-enfant-en-situation-de-handicap>

Au niveau régional, il existe également plusieurs annuaires dont :

- <https://handiplusaquitaine.fr/sejourner/hebergements-accessibles/villages-vacances/> (pour connaître les prestataires de tourisme accessibles en fonction de lieu ou du thème).
- <https://www.sport-handicap-n-aquitaine.org/> (pour le sport adapté)
- <https://www.handiloisirs-nouvelleaquitaine.fr/activites/guide-des-activites/> (guide des loisirs accessibles en Nouvelle Aquitaine).

**L'ensemble de ces outils ne sont cependant pas connus ou utilisés par les professionnels et les proches aidants.** Ces acteurs sont souvent démunis pour repérer de manière préventive l'épuisement pour les uns ou pour les autres, sont confrontés à une multitude d'informations et aux freins administratifs ou financiers notamment pour y accéder.<sup>32</sup>

#### 2.2.4. L'offre de répit par les services d'aide à domicile (51 SAAD)<sup>33</sup>

Pour la majorité des SAAD, le délai d'admission moyen à une solution de répit à domicile est d'une semaine. Cette solution est accessible uniquement en situation d'urgence pour un tiers et pour les deux tiers tant pour une entrée planifiée que pour une situation d'urgence.

Les plages d'accès à ce répit à domicile peuvent varier d'un SAAD à l'autre en semaine uniquement, en journée de 8h à 18h ou uniquement l'après-midi de 14h à 18h ou en soirée aussi jusqu'à 22h.

**Au niveau des prestations fournies**, plus des deux tiers des services (69%) procèdent à une évaluation des besoins des personnes en situation de handicap (outil interne, visite à domicile, etc.). Seul un tiers dispose d'outils pour repérer les besoins des proches aidants et propose des actions de soutien et d'accompagnement à destination de ce public (information, écoute ou formation).

Exemple du « Parcours santé des aidants : Vous aidez un parent (père, mère, frère, sœur...) dans les gestes de la vie quotidienne, le CIAS propose de vous soutenir dans cette démarche » du CIAS des Landes d'Armagnac. Ateliers gratuits : se tonifier en douceur, l'intimité à partir de 60 ans, bien manger de l'assiette à la fourchette, stressé ou stressant, l'atelier du rire.

La totalité des SAAD **propose des formes de participations aux personnes accompagnées** par questionnaire de satisfaction mais peu aux proches aidants (n=5). Seul un SAAD annonce un CVS en projet en 2023.

La moitié déclare avoir identifié des freins financiers possibles pour accéder à leur offre notamment le coût horaire qui intègre les frais kilométriques des professionnels. Cette solution de répit étant financée soit par la PCH, soit en auto-financement avec l'aide de la CAF, CARSAT ou MSA. La moitié des répondants estime que leur dispositif n'est pas bien repéré par les proches aidants et/ou par les partenaires.

Dans la majorité des cas, les SAAD trouvent leur dispositif adapté aux besoins des personnes accueillies et de leur proche aidant bien que certains souhaiteraient **une offre plus souple, avec un accueil sur des créneaux plus larges (de nuit par exemple)**.

Les SAAD souhaiteraient également développer davantage les partenariats avec les structures spéciales d'accueil temporaire.

**Les schémas départementaux** ont pour certains (47/64/79/86/87) introduit des axes spécifiques aux SAAD avec une volonté affichée **de restructuration du secteur et de coordination des interventions à domicile**.

<sup>32</sup> GCSMS AIDER a confié à l'ANCREAI la mission de réaliser une étude de portée nationale sur l'accessibilité des solutions de répit et leur impact sur les proches aidants de personnes en situation de Handicap.

<sup>33</sup> Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

## 2.2.5. Les dispositifs spécifiques repérés<sup>34</sup> ou de droit commun

Plusieurs dispositifs spécifiques ont pu être repérés à travers cette enquête. L'accès à ces dispositifs, déployés de façon plus ou moins homogène sur les territoires, n'est pas forcément conditionné par une orientation préalable de la MDPH (séjours vacances, accueil loisir, soutien des proches aidants ou relaying) mais leur financement peut cependant être pris en charge dans le cadre d'une aide octroyée par la MDPH (PCH ou complément AEEH) ou d'un autre organisme (CAF, CCAS, ANCV, CPAM, etc.). Ces dispositifs peuvent relever du droit commun ou du médico-social mais sans spécification sous Finess.

Hors orientation MDPH, le déploiement de **certains dispositifs d'accueil de loisirs ou de séjours vacances ou fermes thérapeutiques** ont pu faire l'objet d'un financement lié à un appel à projet de la CNSA<sup>35</sup> :

### **La calmie (33) Collectif handicap 33**

<https://www.collectifhandicap33.org/>

La Calmie est une solution de répit hors domicile (samedi ou vacances) pour les proches aidants d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes en situation de handicap et âgés de 3 à 20 ans.

### **La Taillade (40/47) Solincité**

<http://www.pleinsud-vacances.fr/net/>

La Taillade est un village de vacances situé au cœur de la forêt des Landes de Gascogne. Ouvert toute l'année et à tout type de public.

### **ALSH Soleil d'Enfant (16) l'Enfant Soleil**

<https://www.lenfantsoleil.org/alsh.php>

Afin de répondre à une problématique récurrente concernant le mode de garde extra et périscolaire de leur enfant en situation de handicap (handicap sévère), l'association L'Enfant Soleil a créé un accueil de loisirs sans hébergement "Soleil d'Enfant".

### **Activités et Loisirs Éducatifs pour Personnes avec Autisme (86) ALEPA**

<http://www.alepa.fr/>

Proposition notamment pour les familles de temps de loisirs dans un accueil spécialisé ou en projet inclusif..., d'activités pour la personne en situation de handicap (apprendre à faire du vélo, à jouer à des jeux de société...), d'une baby-sitter ou d'une journée où la fratrie s'amuse sans les parents...

### **Les ruches du Périgord (24) Familles rurales**

<https://www.larucheduperigord.fr/>

Cette association propose des **séjours de vacances** toutes zones confondues ainsi que les **week-ends**. De plus des **séjours de rupture** peuvent être proposés en dehors des vacances. Chaque famille peut accueillir de 1 à 6 **jeunes** âgés de 6 à 18 ans.

**Des dispositifs de relaying / suppléance** (également en lien avec un appel à projet de la CNSA<sup>36</sup>) sont aussi proposés :

### **Association Limousine de soutien éducatif des autistes (87) ALISEA**

<http://association-alisea.blogspot.com/>

<sup>34</sup> Ces dispositifs ne sont pas forcément répertoriés/détaillés dans Finess (Fichier national des établissements sanitaires et sociaux)

<sup>35</sup> Appel à candidatures dans le cadre de la mise en œuvre de prestations de suppléance à domicile du proche aidant et de séjours de répit aidants-aidés <https://www.cnsa.fr/actualites-agenda/actualites/appel-a-candidatures-dans-le-cadre-de-la-mise-en-oeuvre-de-prestations-de-suppléance-a-domicile-du-proche-aidant-et-de-sejours-de-repit-aidants-aides>

<sup>36</sup> Idem

Pris en charge d'enfants à domicile ou sur les lieux de loisirs par des bénévoles formés : activités de loisirs, d'éveil, apprentissages destinés à les aider à acquérir plus d'autonomie et à mieux s'insérer dans la société.

#### **Répit Sac à dos (UDAF 19)**

<https://www.udaf19.fr/repit-sac-a-dos.php>

Des bénévoles se déplacent pour offrir une présence humaine ponctuelle à domicile auprès de la personne aidée afin de permettre à l'aidant de s'absenter sans avoir à en justifier la raison.

Il existe également différents dispositifs **destinés à l'écoute et au soutien des proches aidants constitués en centre ressource ou plateforme** et pouvant ainsi proposer un panel d'actions aux familles :

#### **Pôle relais des aidants Autisme Pau Béarn Pyrénées (64)**

<https://autisme-pau-bearn.org/>

Cette association vise à soutenir, aider accompagner les familles ainsi qu'à promouvoir des programmes éducatifs globaux structurés et adaptés à l'enfant, à l'adolescent ou à l'adulte TSA. L'association met en place des services divers pour les familles, lutte contre l'isolement et se fait porte-parole des personnes TSA ainsi que de leur famille...

#### **HOLA (Halte Orientation Lien pour les Aidants) (19) ADAPEI**

<https://adapei-correze.fr/nos-services/aide-aux-aidants/#logo>

Issu d'un travail collaboratif avec l'ADAPEI, le centre hospitalier de Cornil et le Conseil Départemental, l'espace HOLA est un lieu ressources, d'informations, d'accueil, d'écoute et de convivialité avec des activités variées pour les proches aidants, proposées par l'ensemble des partenaires contribuant à l'animation de ce lieu ressources.

#### **Association TOM Enfant Phare (47)**

<https://www.tomenfantphare.fr/qui-sommes-nous/>

*Permettre la rencontre entre familles confrontées au handicap et faciliter l'accès aux loisirs des enfants malades et/en situation de handicap sévère.*

#### **RePairs Aidants APF France handicap (79)**

<https://www.apf-francehandicap.org/repairs-aidants-9676>

RePairs Aidants est une action de sensibilisation-formation à destination des aidants familiaux : parents, conjoints, frères, sœurs... qui apportent de l'aide à un proche qui a un handicap moteur, avec ou sans troubles associés, ou un polyhandicap.

Ces dispositifs peuvent s'apparenter **aux plateformes de répit<sup>37</sup> qui sont en Nouvelle-Aquitaine davantage ciblées personnes âgées et personnes atteintes de maladies chroniques** et peu étant destinées à un public dont le proche est en situation de handicap.

Certains ESMS ont exprimé leur souhait de voir se développer une offre calquée sur l'expérience de la Maison Relais à Lyon ([www.maison-repit.fr](http://www.maison-repit.fr)) ou de type « centre répit » accessibles aux PA/PH :

Premier établissement de ce type en France, la Maison de répit offre aux personnes malades ou en situation de handicap de moins de 60 ans habitant la Métropole de Lyon, et s'ils le souhaitent à leurs proches aidants, un lieu et un temps réguliers pour se reposer, se ressourcer, être accompagné et préparer un retour plus apaisé au domicile.

#### **Voir en annexe fiches départementales récapitulatives de l'offre de répit**

<sup>37</sup> Les plateformes d'accompagnement et de répit apportent un soutien aux proches aidants de personnes âgées en perte d'autonomie et de personnes atteintes d'une maladie chronique invalidante ou en situation de handicap (depuis 2021). Il est possible de les contacter directement pour obtenir des conseils et du soutien. <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/preserver-son-autonomie-s-informer-et-anticiper/a-qui-s-adresser/les-plateformes-daccompagnement-et-de-repit>

### 2.3. Les ressources à disposition pour identifier l'offre de répit

De manière générale, les offres de répit sont difficiles à repérer et peu connues de l'ensemble des acteurs, proches aidants ou professionnels.

« Le succès des solutions de répit passe par une bonne connaissance de l'offre que les aidants indiquent ne pas toujours bien identifier. » (Schéma CD16)

« Les aidants expriment le besoin d'être mieux informés sur tout ce qui existe, les professionnels déplorent, en effet, une participation faible de leur part sur certaines actions. » (Schéma CD19)

« Les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, ainsi que leurs aidants, ont fait part d'un manque de connaissance et de compréhension des dispositifs de proximité qui leur sont destinés. » (Schéma CD47)

Dans ce sens, les départements cherchent à mieux centraliser et rendre lisible l'offre existante à travers des outils de communication et de coopération adaptés comme indiqué dans les différents schémas analysés<sup>38</sup> :

<b>16</b>	Diffusion sur les solutions de répit par de nombreux canaux : professionnels de santé, mairies, maisons d'accueil de service public, les maisons départementales des solidarités etc.
<b>17</b>	Créer une page dédiée sur le site du Département pour informer les aidants et recenser l'ensemble des actions d'aide aux aidants et des structures de soutien existantes Communiquer sur les actions et projets portés par les lieux d'accueil de jour et sur les dispositifs d'hébergement temporaire
<b>19</b>	Expérimenter une application numérique d'information sur les aidants à destination des publics et professionnels : application / Plateforme Autonom' lab à tester par les aidants eux-mêmes
<b>23</b>	Faciliter l'accès aux informations des personnes et des aidants
<b>33</b>	Améliorer l'accueil, l'orientation et l'aide apportée aux personnes en perte d'autonomie, quel que soit leur âge, et l'aide apportée à leurs aidants au moyen de dispositifs territoriaux de coordination
<b>47</b>	Dans une optique de convergence du champ des personnes âgées et de celui du handicap ainsi que de renforcement des réponses de proximité, mettre en place une Maison de l'Autonomie (MDA) et des plateformes locales de l'autonomie (PTA) (plateforme numérique, SI commun, journée d'échanges PA/PH, etc.)
<b>64</b>	Développer des outils de communication centralisés, à jour et adaptés à tous
<b>79</b>	Renforcer la connaissance commune des ressources du territoire (en matière de soutien aux proches aidants, de transport, de lutte contre l'isolement, de prévention de la perte d'autonomie, etc.)
<b>86</b>	Créer un portail usager sur le site du département de la Vienne pour informer et accompagner les publics
<b>87</b>	Centraliser l'information, clarifier le rôle des interlocuteurs de référence et mieux accompagner les aidants dans la mise en place du projet de maintien à domicile

Les départements ont pour ambition également de déployer un accueil de proximité et équitable sur l'ensemble des territoires :

<b>19</b>	Poursuivre le développement des réseaux locaux d'aide aux aidants pour assurer le maillage complet du territoire. Ce soutien doit également permettre de faire un recensement de ce qui existe pour aider les aidants et pouvoir ensuite leur donner de la visibilité.
<b>47</b>	Permettre à un plus grand nombre d'aidants de recourir à des dispositifs d'accueil temporaire quelle que soit la zone du département
<b>64</b>	Mise en place d'un « numéro unique autonomie » départemental + Mise en place des guichets uniques PA-PH d'accueil et d'information

<sup>38</sup> Voir en annexe les 12 schémas départementaux autonomie ou PSH analysés

79	Mettre en place un lieu d'accueil et d'information de proximité pour les personnes âgées ou en situation de handicap sur tout le territoire Améliorer la lisibilité de l'offre existante en matière d'appui aux aidants (ex : consultations handicap famille) ; Repérer les aidants non connus sur le territoire ;
86	Identifier nos guichets de proximité sur les territoires comme s'adressant à tous publics y compris les personnes confrontées à une perte d'autonomie

**Un certain nombre d'annuaires** existent pour aider au recensement et au repérage des dispositifs existants, dont voici les principaux identifiés au niveau national (liste non exhaustive) :

Portail de l'accueil temporaire et des relais aux aidants <https://www.accueil-temporaire.com/>

Pour trouver des aides de proximité pour soi ou son proche <https://maboussoleaidants.fr/>

Pour les aides et démarches <https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/aides>

Plate-forme nationale d'aide à la recherche et au financement de solutions de répit  
[https://www.grandir-ensemble.com/urgence\\_repit/](https://www.grandir-ensemble.com/urgence_repit/)

Fédération des PlateFormes d'accompagnement et de Répit <https://www.soutenirlesaidants.fr/>

Portail de l'accueil temporaire et des relais aux aidants <https://www.accueil-temporaire.com/>

Baluchonnage : répit de longue durée pour les aidants <https://baluchonfrance.com/>

Association française des aidants (Cf café des aidants) <https://www.aidants.fr/>

L'association nationale Jeunes AiDants Ensemble JADE <https://jeunes-aidants.com/>

Accueil familial <https://www.famidac.fr/>

Fondation France répit (Cf maison répit Lyon) <https://www.france-repit.fr/>

Maison des aidants <http://www.lamaisondesaidants.com/le-repit-de-laidant/>

Fédération des PlateFormes d'accompagnement et de Répit <https://www.soutenirlesaidants.fr/>

Portail de l'accueil temporaire et des relais aux aidants <https://www.accueil-temporaire.com/>

*Handissimo* est une plateforme de solutions et d'entraide <https://www.handissimo.fr/>

Enfant-différent est un site « ressources » sur les nombreuses thématiques de la vie quotidienne de l'enfant en situation de handicap. <https://www.enfant-different.org/etre-aide-au-quotidien/besoin-de-souffler-repit>

Réseau d'Handisistter <https://handisistter.fr/>

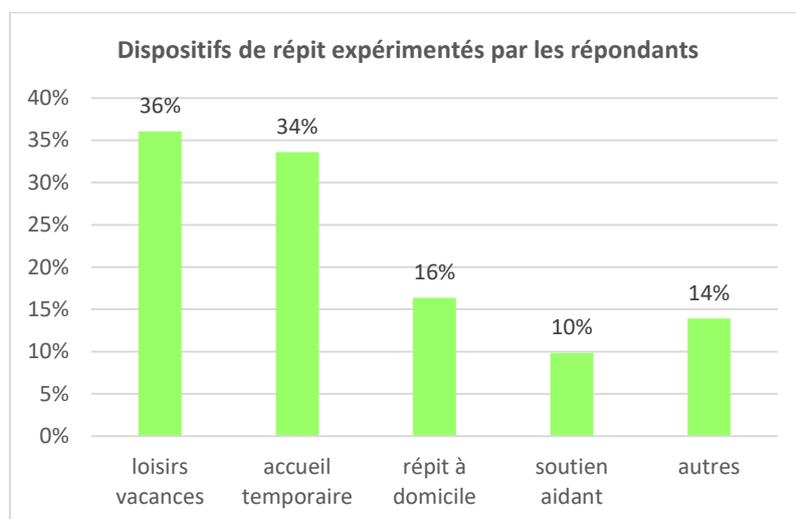
Volontaire service civique <https://www.uniscite.fr/actualite/500-jeunes-dunis-cite-maintiennent-le-lien-avec-des-personnes-en-situation-de-handicap-et-leurs-aidants/>

Les DAC-PTA et les Communauté 360 ont été pour certains missionnés pour rendre visible cette offre, centraliser les infos, les mettre à jour et les partager. Certains départements ont également développé des annuaires en ligne pour rendre accessible cette information.

**Voir en annexe fiches départementales récapitulatifs des ressources départementales**

## 2.4. L'utilisation des dispositifs de répit par les proches aidants des PSH

Parmi les répondants, **22% ont déjà eu recours à un dispositif de répit**. Les proches des TSA sont un peu plus nombreux dans ce cas (25%).



Les deux formes de répit les plus utilisées sont les offres loisirs/vacances et les accueils temporaires, plus du tiers des répondants pour chacune.

Le répit à domicile (relayage ou suppléance) ne correspond pas moins aux besoins des proches mais les propositions sont plus rares et, par conséquent, peu expérimentées.

Source : enquête répit des proches aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine  
Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Les conditions d'utilisation par les aidants de l'accueil temporaire et du répit à domicile ont été explorées afin de mieux identifier les difficultés rencontrées dans leur parcours.

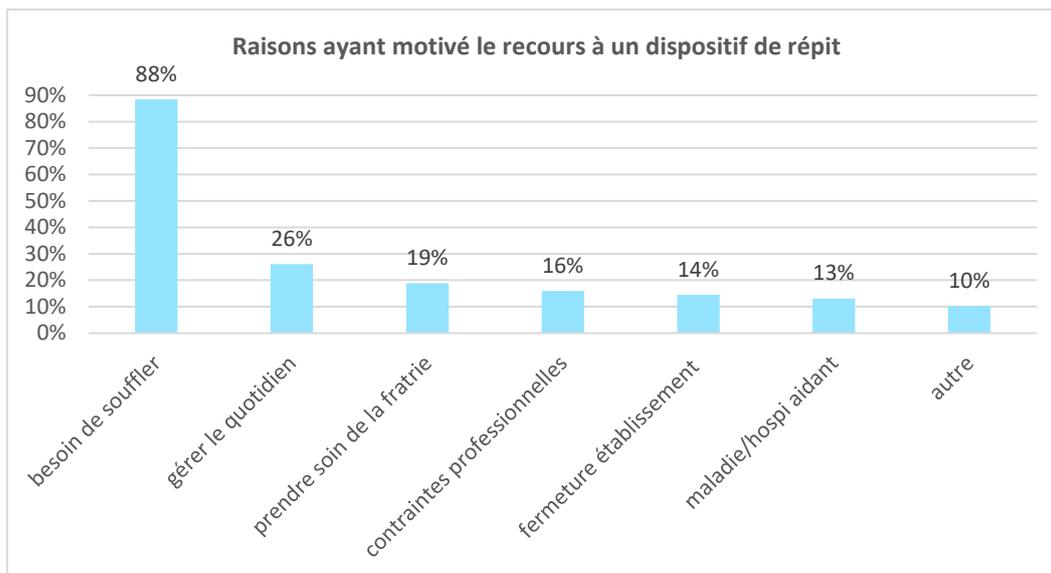
**Des informations sur les dispositifs de répit** ont été données aux aidants le plus souvent par des professionnels intervenant déjà auprès du proche handicapé (44%). Les associations de familles peuvent aussi jouer un rôle important pour diffuser ces informations, notamment sur le répit à domicile (35%).

D'autres sources telles que les services sociaux, la MDPH ou encore Internet ont joué un rôle, chacun dans 10% des situations. En revanche, les médecins de famille connaissent très peu ces dispositifs et n'ont pu en informer les proches aidants que dans 1% des cas.

### Les raisons ayant motivé le recours à un dispositif de répit

Le « **besoin de souffler, de se reposer** » a incité une très forte majorité des aidants à recourir à un dispositif de répit, besoin qui résulte de leur investissement permanent qui les conduit souvent aux portes de l'épuisement, voire au-delà. « *Être seule à la maison avec un adulte handicapé, travailler la semaine et se retrouver seule avec lui tous les week-ends et les vacances c'est vraiment très difficile et cela génère un véritable épuisement physique et psychique* » (Mère, jeune adulte TSA - 87)

Le besoin de temps pour gérer le quotidien et s'occuper des frères et sœurs du jeune en situation de handicap est aussi fréquemment cité.



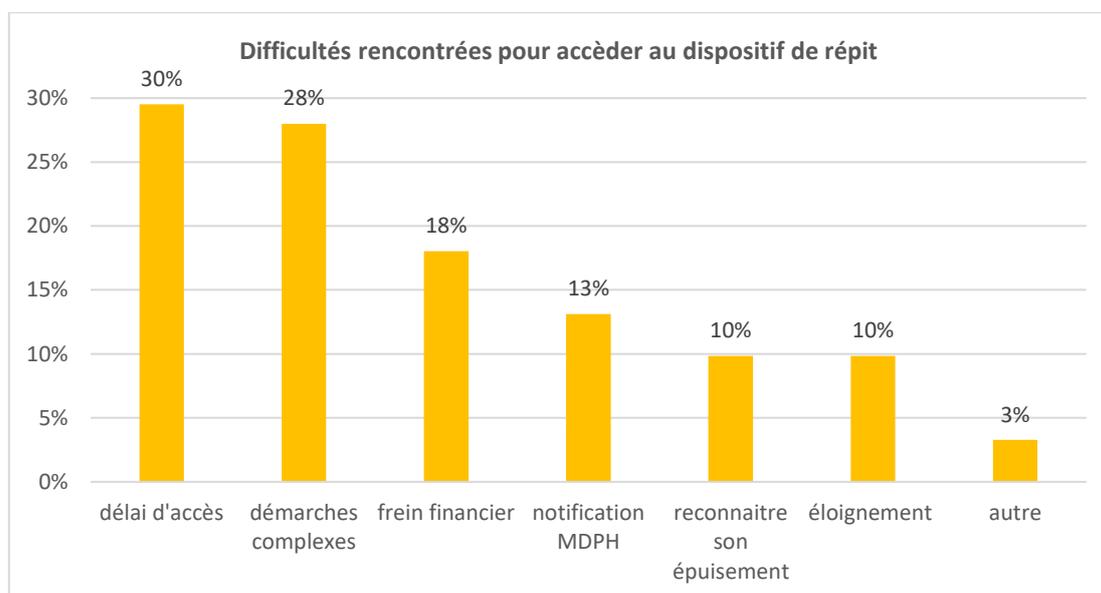
Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Parmi les autres raisons, deux préoccupations apparaissent :

- préparer à une entrée plus pérenne en établissement et socialiser la personne aidée dans cette perspective
- apporter un accompagnement adapté qui ne peut être mis en place par la famille seule à domicile.

**L'accès à ces dispositifs** de répit a été selon la moitié des aidants « *facile ou très facile* » et selon une autre moitié « *difficile ou très difficile* » (mais rappelons qu'il s'agit du retour d'expérience de 22% des aidants, les autres n'ayant pas encore accédé à un dispositif de répit).

Le **délai d'attente** pour accéder au dispositif de répit constitue une difficulté majeure. Les aidants anticipent généralement cette difficulté et seuls 16% indiquent avoir sollicité le dispositif en urgence. Les difficultés pour repérer l'offre, comprendre les modalités d'accès et réaliser les démarches sont aussi fréquemment évoquées.

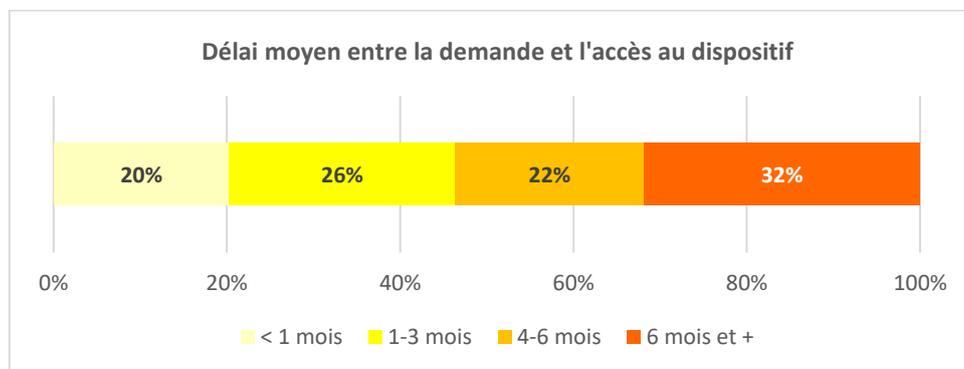


Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Pour bénéficier de l'accueil temporaire, une prise en charge des transports n'a été proposée aux familles que dans 40% des situations, ce qui peut limiter l'accès à cette offre en raison des frais supplémentaires. Pour autant, **les difficultés financières sont plus souvent évoquées pour bénéficier des solutions de répit à domicile** (62%) avec un reste-à-charge souvent important pour les familles. « *Mes besoins seraient à la sortie de l'IME à 16h15, le temps que je finisse mon temps de travail, j'ai fait plusieurs devis pour une garde à domicile. Seul un seul organisme a su me répondre positivement mais à un tarif inabordable* ».

Ces coûts importants sont aussi constatés par des associations proposant des offres de répit « *Nous n'avons pas d'aide financière, ce qui engendre un coût plutôt élevé pour notre territoire rural* » (asso 17 proposant des ateliers encadrés par des professionnels du médico-social le mercredi ou pendant les congés scolaires).

**Les délais** pour accéder à une offre de répit sont assez importants et l'attente est d'au moins 4 mois dans plus de la moitié des situations (54%).



Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

**Le bilan** qui peut être fait de l'utilisation de ces dispositifs de répit est **plutôt positif pour les familles utilisatrices**, 83% jugeant la solution expérimentée adaptée aux besoins de leur proches et 68% à leurs propres besoins. *Rappelons que ce retour ne concerne que ceux qui ont pu déjà accéder à une offre, soit 22% des personnes répondantes.*

**Deux principales limites** ont été identifiées, elles portent sur :

- **une offre quantitativement trop réduite, tant en accueil temporaire qu'en suppléance ou relayage à domicile**, impliquant la nécessité d'anticiper très en amont et l'impossibilité d'y recourir régulièrement  
sur l'accueil temporaire  
*« Depuis que notre fils a 20 ans, j'ai sollicité chaque année une place en accueil temporaire pour un week-end par mois et un temps d'accueil durant les vacances... Une fois sur deux, il n'a été accepté nulle part par manque de place. C'est une très grosse angoisse car cela veut dire que chaque année tout est remis en question et que s'il a une place une année, il n'aura peut-être rien celle d'après. De même, si on a la chance d'avoir une place, on sait que quelque part quelqu'un d'autre n'en aura pas »* (parent d'une jeune adulte avec TSA)  
sur le relayage à domicile  
*« il faut envoyer nos demandes 6 mois avant. Lors d'une maladie ou un RDV en urgence, c'est impossible d'avoir de l'aide* (parent, jeune adulte avec TSA -79)

*« J'ai eu recours à un dispositif de garde d'au minimum 24 heures, par l'intermédiaire d'une auxiliaire de vie que j'emploie en libéral et que j'ai trouvée par mes propres moyens car le baluchonnage ne se pratique pas dans mon département » (Mère, jeune adulte TSA, 17).*

- **la qualité de l'accompagnement** (formation et qualité de l'accueil) avec parfois la méconnaissance de certains types de handicap ce qui nécessite une meilleure formation des intervenants...

*« notre fils est allé 2 fois au dispositif et la 2ème fois cela s'est mal passé. Nous l'avons retrouvé dans un état émotionnel épouvantable, hyper-énervé sur le chemin du retour, puis totalement prostré pendant plusieurs heures, ce qui n'est absolument pas son comportement habituel. Nous n'avons donc pas renouvelé cette expérience » (parent d'un jeune adulte avec déficience intellectuelle - 33).*

Un retour sur le déroulement du séjour et des incidents éventuellement survenus pourrait être mis en place pour échanger avec les proches et identifier ce qui peut générer chez la personne des perturbations, voire des comportements-problèmes. Ainsi, l'expertise de l'aidant, le plus souvent le parent qui accompagne l'enfant au quotidien, n'est pas toujours bien prise en compte :

*« Meilleure formation ou mise en pratique des actes de soins. Pour exemple : ils ont rencontré des difficultés pour donner les médicaments à mon fils (ses anticonvulsivants). Je leur avais fourni un schéma explicatif de la manière dont je procédais ; rien de compliqué à faire. Cela n'a pas suffi. Un matin, ils l'ont retrouvé par terre, à moitié sous son lit, le visage dans une flaque de bile. Il avait convulsé dans la nuit (mère d'un enfant polyhandicapé – 16).*

## 2.5. Les besoins de répit en Nouvelle-Aquitaine

### 2.5.1. Les besoins de répit exprimés par les proches aidants

**La moitié des aidants de personnes avec TSA ou polyhandicapées ayant répondu à l'enquête n'ont pas trouvé de réponses à leurs besoins de répit**, ce pourcentage se situe autour de 35% pour les autres handicaps. Ce non-recours des aidants résulte de plusieurs facteurs :

- pas de connaissance de l'offre,
- pas de propositions qui leur aient été faites directement (notamment par la MDPH lors de l'élaboration du plan personnalisé de compensation),
- réponses qui ne sont pas accessibles (trop loin, trop chères, jamais disponibles...),
- réponses qui ne leur semblent pas adaptées aux spécificités de leur proche...

Pourtant, les besoins de répit sont importants et concernent tant les week-end et vacances pour souffler, prendre du temps pour soi, s'occuper de son couple de la fratrie, que le soutien à domicile pour gérer le quotidien et/ou sous forme de relayage, en particulier sur des temps périscolaires (mercredi et soirées).

#### **Informations sur les réponses de répit ou le statut d'aidants**

Certains aidants, à l'occasion de cette enquête, découvrent qu'il existe une offre de répit, possibilité dont ils n'avaient jamais entendu parler. Les DAC ayant participé à cette étude font également le constat que les dispositifs de répit sur leur territoire ne sont pas bien repérés par les proches aidants des personnes en situation de handicap.

*« Je n'ai jamais été informée de ce type d'aide et je ne sais pas ce qu'il est possible de demander comme assistance » (Maman, jeune adulte avec déficience intellectuelle – 86)*

*« Je suis papa isolé de deux jumelles TSA et je n'ai tout juste même pas le temps de me poser, je ne sais comment cela pourrait s'insérer dans nos habitudes, ni sous quelle forme »*

D'autres décrivent un parcours compliqué et des obstacles administratifs :

*« Je suis aidante de ma fille mais on me refuse ce statut alors que j'ai arrêté de travailler pour ma fille... je dois toujours me débrouiller seule pour les papiers, les rdv médicaux etc. sauf que Pôle emploi ne comprend pas que je demande du travail avec des horaires particuliers puisque je n'ai pas le statut d'aidant car le handicap de mon enfant est inférieur à 80% (maman, enfant TSA) ».*

### **Avoir du temps libéré pour soi, pour la fratrie, pour son couple**

L'investissement des aidants est énorme. Beaucoup sont au bord de l'épuisement, même si peu le reconnaissent. Leur demande de répit est souvent modeste mais ne peut pour autant trouver satisfaction :

*« Une nuit par semaine ou par quinzaine, qui nous permettrait de dormir sans être en hypervigilance (surveillance de risque d'épilepsie) et de se réveiller le matin sans devoir être "sur le pont" immédiatement » (parents enfant polyhandicapé - 64).*

*« prise en charge de notre fils sur une à deux nuitées par semaine durant les périodes scolaires pour préserver l'équilibre familial, petite sœur de 8 ans très perturbée par la situation » (parents, adolescent avec TSA, 79).*

*« Retrouver des moments en couple que nous n'avons plus depuis plusieurs années, avoir la possibilité de partir éventuellement un week-end » (parents, enfant avec TDAH sévères, 16).*

### **Relais pendant les périodes de fermeture des ESMS**

Les parents rencontrent des difficultés pour organiser la garde de leur enfant, adolescent ou jeune adulte accompagné en journée par un ESMS lors des périodes de fermeture. Les horaires de fonctionnement ne sont pas toujours compatibles avec l'activité professionnelle des parents. Des solidarités familiales peuvent être mises en place mais finissent par trouver leurs limites :

*« Lorsque l'IME est en vacances, j'aurais besoin d'un moyen de garde. Je modifie mes horaires de travail pour couper les journées en deux afin de se répartir les gardes entre moi et ma belle-mère. Plus le temps passe et plus il faudra que je trouve une alternative de garde car ma belle-mère commence à être âgée. L'IME fermant à 16h30, j'ai besoin d'une gardienne pour du périscolaire et pour les vacances » (mère, enfant avec déficience intellectuelle – 33).*

### **Difficulté à trouver une offre adaptée :**

#### **- au handicap de la personne aidée**

Les aidants de personnes atteintes de handicaps nécessitant des approches et des modalités d'accompagnement bien adaptées à leurs particularités et à leur fonctionnement (TSA, handicap psychique, polyhandicap) **ont parfois du mal à trouver une offre spécifique avec des professionnels formés, un projet d'accueil spécifique élaboré en lien avec les RBPP et certifications :**

*« Je cherche des vacances pour ma fille avec un dispositif accessible financièrement, un taux d'encadrement de 1 pour 1 et des professionnels formés à la CAA, aux spécificités cognitives des TSA et aux troubles du comportement » (maman, adolescente autiste, 33)*

#### **- et accessible financièrement**

Le coût de certaines réponses ou des transports pour accéder à un accueil de jour ou temporaire peut être important avec pour conséquence que certaines familles renoncent à en bénéficier.

*« Nous aurions besoin minimum des 90 jours par an. Les seuls moments de répit auxquels nous pouvons prétendre sont 15 jours de vacances d'été qui nous coûtent 1700 € ! » (parents, jeune adulte TSA, 16).*

D'autres remarques portent sur l'utilisation des solutions de répit **pour d'autres visées que le répit direct des aidants** :

- soit pour offrir **des espaces de socialisation** à la personne aidée vivant au domicile parental « *Mon fils est toujours en demande de lien social en dehors du cercle familial. Il affectionne ses rendez-vous organisés certains samedis par l'association* » (mère, adulte avec déficience intellectuelle, 64). Notons que les GEM peuvent tout à fait assurer ce rôle socialisateur si la personne concernée est suffisamment autonome et si bien sûr cette offre est repérée et accessible depuis son domicile.
- soit pour **anticiper et préparer progressivement une entrée en établissement** qui deviendra inéluctable avec le vieillissement des parents, en mettant en place des séjours réguliers en accueil temporaire.
- **soit par défaut, faute de réponses plus pérennes**, en particulier pour de jeunes adultes, comme l'illustre ce témoignage.

« *Concernant 2023, mon fils a heureusement été accepté en accueil temporaire. C'est donc un grand soulagement même s'il n'est accepté que 10 jours pendant les grandes vacances et n'a rien pendant les vacances de Noël. Mon fils, ayant bientôt 23 ans, j'espère également qu'il pourra bénéficier d'une place définitive en établissement adulte et, à ce moment seulement, il sera possible de souffler réellement sans jongler en permanence avec toutes les contraintes* » (mère, jeune adulte avec TSA, 17)

Enfin, d'une façon plus large, au-delà de l'offre de répit, certaines familles soulignent l'importance de **la continuité de l'accompagnement en établissement pour des situations de handicap lourd, tel que le polyhandicap** :

« *Ma fille est polyhandicapée. Elle nécessite des activités adaptées, une surveillance 24h/24, une aide totale 24h/24, des soins infirmiers plusieurs fois par jour (gastrostomie...), des soins qui empiètent sur la nuit. De plus, elle ne communique que par le regard, donc seules des personnes qui ont l'habitude de s'en occuper peuvent bien la comprendre. Pour moi, seul un établissement médico-social peut apporter cette aide. Malheureusement, il manque cruellement de personnel... L'accompagnement d'une personne polyhandicapée, accueillie pourtant en établissement, repose surtout sur les proches aidants (et leurs capacités à prendre le relais le soir, les week-ends, les périodes de fermeture).*

*Nous avons besoin de répit le long de l'année mais aussi sur certains temps de périodes de vacances scolaires. Nous sommes au bord de l'épuisement, démoralisés et en colère ! Nous sommes contents de voir qu'une telle enquête est lancée et espérons qu'elle fera bouger les lignes* » (mère, jeune adulte polyhandicapé, 64).

#### 2.5.2. Les besoins de répit identifiés par les ESMS

Près de 70% des ESMS interrogés trouvent l'offre actuelle de répit insuffisante et partagent le constat du manque de places disponibles ou des listes d'attentes importantes pour y avoir accès.

Les ESMS s'accordent tous pour dire que l'offre de répit à développer demain devra permettre **un accueil « séquentiel », « souple » et « à la carte » pouvant répondre ainsi à différents besoins, à différentes périodes dans le parcours, sur une fréquence et une temporalité flexible et accessible sans contraintes administratives fortes.**

Les dispositifs à développer en priorité pour une majorité de départements concernent **les places d'accueil temporaire de jour ou avec nuitée** ainsi que, plus particulièrement pour le public enfant, le **répit à domicile via des équipes mobiles ou du relayage ou le répit durant les vacances, le week-end ou en soirée.** L'accueil en centre de loisirs a également été évoqué.

Les besoins soulevés concernent notamment le public **avec un trouble du spectre autistique ou les enfants polyhandicapés ou encore avec troubles du comportement** et la vigilance particulière à apporter à la formation des professionnels. La question des personnes handicapées vieillissantes avec des proches aidants également vieillissants a aussi été soulevée mais davantage dans une perspective de **transition** vers un accueil en établissement que pour du répit.

Les professionnels soulignent également l'importance de développer **une offre de soutien et d'accompagnement directement à destination des proches aidants** dans l'optique de prévenir les risques d'épuisement et de rendre accessibles les dispositifs de répit (au niveau des transports).

#### Dispositifs prioritaires :

- Places d'accueil temporaire, de jour ou avec nuitée (19, 24, 33, 40, 64, 79, 86, 87)
- Places de situation de crise/d'urgence (17, 24, 33, 64)
- Répit à domicile, dégager du temps au quotidien (courses, etc.) : équipe mobile, libéraux, relayage (**enfant**) (16, 17, 19, 24, 33, 40, 64, 79)
- Répit vacances/WE/Soirée (19, 24, 33, 40, 64, 79, 86, 87) (**enfant**)
- Accueil en centres de loisirs (**enfant**) (16, 86)
- Famille d'accueil (**adulte**) (16, 33, 40, 87)

#### Publics prioritaires :

- **TSA (16, 17, 23, 33, 40, 64, 79, 86, 87)**
- Polyhandicap (**enfant**) (17, 47, 64)
- Trouble psychique (16, 33)
- Troubles du comportement (**enfant**) (17, 24, 64, 79)
- PHV/proche aidant vieillissant (33, 40, 64) (**adulte**)

#### Accompagnement des familles :

- **Lieu d'accueil, soutien psychologique (17, 19, 24, 86, 87)**
- Prise en charge des transports (**enfant**) (16, 33, 86)

#### Formation des professionnels : (**enfant**) (16, 17, 87)

- **Plateau technique adapté à l'Accueil temporaire + public**
- Des centres de loisirs (**enfant**)

**Voir en annexe fiches départementales récapitulatives de l'offre de répit**

## 2.6. Les projets à venir (non validés) ou en cours des ESMS<sup>39</sup>

Près de **1 ESMS sur 4 (22% ; n=81) a le projet de mettre en place une offre de répit** (dont la moitié n'ayant aucune offre actuellement)<sup>40</sup> :

- 11% des ESMS adultes
- **40% des ESMS enfants**

#### Projets évoqués par les ESMS enfants :

- **Ouverture 365 jours par an** : 1 projet sur 4 concerne une réponse à l'AMI<sup>41</sup> (24/33/47/79/86/87)
- **WE/vacances répit** (17, 33, 40, 47, 64, 87)
- Répit de nuit (pour ceux en externat), Internat de répit pour un public TND (17, 33)

<sup>39</sup> Des projets pas forcément validés mais souhaités par les ESMS interrogés car répondant selon eux à un besoin

<sup>40</sup> Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

<sup>41</sup> AMI en Nouvelle-Aquitaine (au 01/04/23) dans afin de structurer une organisation territoriale visant à garantir la continuité d'accompagnement médico-social **365 jours par an**, et de développer une offre de répit à l'attention des enfants et adolescents (voir jeunes adultes) en situation de handicap, de leurs parents et proches aidants.

- Plateforme départementale de répit handicap (24),
- Accueil temporaire et lieu d'accueil pour les familles (64)
- Mutualisation des lieux d'accueil (40)

**Projets évoqués par les ESMS adultes :**

- **Places d'accueil temporaire, d'accueil de jour** (17, 33, 64)
- **Unité mobile** (33, 47), Répit à domicile (19)
- Temps partiel en section d'accueil de jour (24)
- Places de répit dédiées TSA (47)
- Appartement d'accueil temporaire en milieu inclusif ESAT (87)
- Centre répit vacances (87) MAS
- Maison d'accueil proches aidants (33)
- Accompagnement familles (16)

Les professionnels soulignent cependant que la mise en place de ces projets **dépendra des possibilités de financement.**

Certains départements évoquent **le dispositif de la CAF** comme levier possible de financement pour du répit à domicile.

Le dispositif d'aide et d'accompagnement à domicile, porté par les caisses d'allocations familiales (CAF), agit en faveur du répit parental, notamment pour les parents d'enfants en situation de handicap. Il s'agit de faire intervenir des professionnels au domicile des familles pour accompagner l'enfant, via les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) familles, afin de permettre aux parents de s'absenter. La CAF finance partiellement les heures d'interventions des SAAD. Une participation financière par heure d'intervention, modulée selon le quotient familial, est demandée aux bénéficiaires

**Voir en annexe fiches départementales récapitulatives de l'offre de répit**

Certains de ces projets sont bien en adéquation avec des axes déjà inscrits dans les schémas de plusieurs départements :

**→ Développer l'accueil de jour, l'hébergement temporaire et le relayage**

<b>17</b>	Développer l'hébergement temporaire en structure comme relais à l'accueil de la personne (relais de l'accueil familial, répit des proches aidants, séjour d'essai...) Intégrer le développement de l'hébergement temporaire dans les projets des établissements, notamment dans le cadre des négociations CPO
<b>19</b>	Encourager de nouvelles formes de répit proposées par les acteurs du territoire. Il s'agira notamment de développer l'offre en établissement durant les week-ends (adaptation des plages d'ouverture des IME par exemple) et de mettre en place un accueil de jour pour enfants (favorisant ainsi le répit des parents).
<b>23</b>	Développer les solutions d'accompagnement destinées aux proches aidants et de répit aux professionnels ; Développer les capacités d'accueil temporaire, de jour, à partir des structures existantes ; Créer un réseau de familles dites spécialisées pour des accueils courts ; Développer des formules de suppléance à domicile de type « baluchonnage »
<b>24</b>	Mise en place de solutions de répit innovantes : transfert, famille d'accueil, accueil temporaire (journée, nuitée, weekend) et séjours de rupture

<b>40</b>	La création d'une plateforme de répit accessible territorialement à la majorité des aidants est prévue. Elle devra s'appuyer sur les structures pouvant offrir des accueils de jour, des accueils temporaires aux familles de personnes âgées ou de personnes handicapées Doter le territoire de places d'accueil temporaire et d'accueil de jour De la même manière, des projets de lieux de vie comme les Maisons Relais financées par l'État pourraient venir compléter le dispositif.
<b>47</b>	Encourager le développement de solutions innovantes de répit à partir de l'existant (accueil familial salarié, séjours temporaires, baluchonnage, accueil de jour ou garde de nuit itinérant) et travailler sur la mise en cohérence du rôle des plateformes de répit et des plateformes d'appui.
<b>64</b>	Relayage à domicile, harmonisation de l'offre territoriale (AJ, HT) + focus autisme (formation SAAD, développer offre de répit dans structures existantes)
<b>79</b>	Renforcer les solutions de répit, notamment les possibilités d'accueil de jour et d'hébergement temporaire en établissement pour adultes. Optimiser et fluidifier l'offre de répit : optimiser la gestion des places d'hébergement temporaire existantes, dans le cadre d'un travail conjoint établissements/MDPH/CD/ARS
<b>86</b>	Soutenir le maintien à domicile avec la prise en compte de l'aidant et de ses besoins : Expérimenter le relayage (baluchonnage) prévu par la loi "pour une stratégie de confiance" (expérimentation prévue pour 3 ans) ; Expérimenter la prise en charge de nuit à domicile, en repérant les initiatives locales et opérateurs souhaitant mettre en place cette prestation de service. Permettre aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap à domicile une prise en charge médico-sociale plus souple : promouvoir l'accueil de jour et l'hébergement temporaire dans le cadre du soutien aux aidants.
<b>87</b>	Développer les prestations complémentaires nécessaires au maintien à domicile (aménagement du logement, aide aux aidants) et l'offre transitionnelle et de répit (accueil de jour, hébergement temporaire, relayage) : développer les solutions de répit existantes et l'offre transitionnelle en limitant les freins liés à la mobilité dans l'accès à ces offres.

## PARTIE 3 – Analyse et discussion

L'étude conduite autour du répit des proches aidants des personnes en situation de handicap en Nouvelle-Aquitaine, à travers les différentes investigations mises en œuvre, a permis **d'affiner la connaissance de l'offre et des besoins et d'identifier des pistes possibles de déploiement.**

**Concernant l'offre et ses caractéristiques**, des fiches départementales ont été établies et présentent la situation fin 2022 malgré certains obstacles rencontrés pour recueillir ces données (des écarts entre la réalité de l'offre et les données FINESS, des réponses spécifiques encore en phase d'expérimentation ou plus anciennes mais n'ayant pas été évaluées, des réponses de droit commun s'adressant également aux PSH mais difficiles à identifier...). Les fiches départementales qui ont été produites permettent de faire un premier état des lieux sur cette offre de répit très mouvante, dont le périmètre est parfois flou et qui ne prétend donc pas à l'exhaustivité. Une meilleure définition du cadre dans lequel doit s'inscrire cette réflexion devrait être accessible prochainement grâce aux travaux à venir annoncés par la note de cadrage de la HAS du 05 juillet 2022 sur ce sujet<sup>42</sup>.

Cet état des lieux permet cependant de mettre en évidence **une offre hétérogène selon les territoires**, avec notamment :

### Pour les enfants :

- Seulement 6 départements ayant des établissements ouverts tous les jours de l'année pour éviter des ruptures dans l'accompagnement (17/19/24/33/64/86). Des AMI sont en cours ou viennent d'être lancés (16/24/33/40/47/64/79/86/87), certains donc dans des départements non couverts.
- Seulement 5 départements disposant d'accueil temporaire (17/24/33/64/87)

### Pour les adultes :

- Des départements ayant développé une offre d'accueil temporaire et de jour diversifiée : globalement une offre de répit en direction des personnes **polyhandicapées** a été installée dans tous les départements (pour autant l'analyse des données Viatrajectoire montre des demandes non satisfaites). Pour les personnes **avec TSA** et surtout pour celles **avec handicap psychique**, l'offre est incomplète dans de nombreux départements.
- **Les places d'accueil temporaire sont très utilisées**, les ESMS disposant de ce type de places sont nombreux à avoir des listes d'attente (comme le montre l'exploitation de Viatrajectoire) et les délais pour y être admis sont importants.

**Les besoins de répit des proches aidants étant motivés, comme l'ont déjà documenté de nombreuses études, par :**

- Le sentiment d'épuisement, d'être au bord de la rupture (avec souvent, pas assez d'anticipation, faute de reconnaissance de cet épuisement ou faute d'accès aux réponses de répit)
- L'exigence de préserver la vie de famille, la fratrie (vigilance sur les jeunes aidants même si peu identifiés par l'enquête) et la vie de couple
- La nécessité de poursuivre/concilier vie professionnelle des proches aidants et le soutien à leur proche en situation de handicap
- L'importance de pouvoir assurer la continuité de l'accompagnement pendant les périodes de fermeture des ESMS et de pouvoir bénéficier d'un relais sur ces périodes
- Un soutien lors de moments de transition dans le parcours (ex. adolescence, passage à l'âge adulte, PHV, passage d'une vie à domicile à une vie en établissement).

---

<sup>42</sup> NOTE DE CADRAGE « Répit des aidants » 5 juillet 2022 [https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2022-07/nc\\_repit\\_aidants\\_vf.pdf](https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2022-07/nc_repit_aidants_vf.pdf)

## Vers un accompagnement et des pratiques adaptés ?

### La qualité des interventions

Pour les proches aidants la bientraitance doit être au cœur des réponses de répit et leurs savoirs expérientiels pris en compte permettant ainsi de garantir la qualité des interventions. Pour cela il convient :

- Former les professionnels aux différents types de handicap et spécificités de l'accompagnement, aux RBPP
- Limiter le turn-over qui déstabilise les PSH bénéficiaires : valoriser les compétences, mobiliser autour d'un projet de service
- S'appuyer sur l'expertise d'usage des proches aidants pour organiser au mieux des séjours temporaires ou du relayage à domicile : habitudes de vie, prise de médicaments, facteurs pouvant générer les comportements-problèmes, les crises etc.
- Renforcer la qualité de l'accueil pour ces dispositifs de répit à travers l'élaboration d'outils et de procédures spécifiques en lien avec les recommandations de bonnes pratiques et en co-construction avec les familles et leur proche.
- Faire monter en compétence les professionnels dans les dispositifs de droit commun pour un accompagnement adapté et inclusif (ex. animateurs des centres de loisirs).

### La prévention, l'évaluation et le repérage des besoins :

Les intervenants auprès des PSH doivent exercer une vigilance sur l'épuisement des proches aidants et être attentifs à l'équilibre de la relation aidant/aidé (avant même tout prémisses d'épuisement), les informer sur le « droit au répit » et les façons de l'activer. Les proches aidants ont du mal à reconnaître leur épuisement, culpabilisent et refusent souvent les propositions qui leur sont faites ce qui nécessite de :

- Former les professionnels aux outils permettant de savoir repérer les signes d'épuisement et d'évaluer les besoins
- Développer dans les CPOM/Projet d'établissement ou de service un volet « soutien aux proches aidants »
- Faire accepter aux proches aidants familiaux le besoin d'aide, le lâcher-prise et valoriser les retours d'expériences de familles ayant eu recours à une offre de répit, les propositions sont mieux acceptées quand elles sont proposées par des pairs.

## Vers une réponse adaptée à des besoins spécifiques et multiples ?

**Les profils des personnes en situation de handicap pouvant nécessiter un besoin de répit chez les proches aidants sont assez diversifiés.** Cependant, des besoins plus importants sont observés pour certains types de handicap, ou lors de certains passages dans le parcours de vie comme ont pu en témoigner les proches aidants eux-mêmes ou d'autres acteurs (MDPH, associations de familles, CD, DD-ARS, DAC...) :

- pour les personnes avec TSA
- pour les personnes avec un handicap psychique, ayant des troubles du comportement importants parmi lesquelles des adolescents avec des comportements violents, vivant un passage à l'âge adulte compliqué, générant de la souffrance chez les parents, la fratrie....
- pour les personnes en situation de polyhandicap, nécessitant soins et surveillance en permanence
- pour les jeunes revenus à domicile après un parcours en établissement pour enfants afin de ne pas « devenir Creton » avec des parents en grande difficulté pour les gérer
- pour des personnes handicapées vieillissantes vivant au domicile parental, notamment après la fin d'une activité professionnelle en ESAT et des proches aidants eux-mêmes vieillissants
- Et d'une façon générale, pour les situations dites complexes, relevant de « GOS ou PAG »

## Vers une offre accessible et des outils adaptés ?

### La connaissance des dispositifs et des modalités d'accès :

De nombreux proches aidants font part de leur manque de visibilité sur les différentes réponses existantes, les modalités d'accès, les places vacantes... Les médecins référents, très peu informés de ce type d'offre, ne peuvent faire le relais auprès des familles. Selon les territoires, les acteurs et les publics, des guides/annuaires existent mais ne sont pas toujours connus.

- Rendre visible l'offre via les DAC-PTA et les Communauté 360 (éclaircir le rôle et la place de chacun) qui ont pour mission de rendre visible cette offre, de centraliser les infos, de les mettre à jour, de les partager. Ce travail est en cours dans la plupart des départements.
- Elargir aux personnes en situation de handicap (tous âges et types de handicaps) le champ de compétence des plateformes de répit existantes ou autre porteur (panel de services, accompagnement et soutien des proches aidants et mutualisation des ressources).

### La solvabilité des familles :

Les réponses de répit peuvent avoir des coûts parfois trop importants engendrant parfois du non-recours, en particulier liés aux financements des transports vers les accueils de jour, au montant des prestations réalisées à domicile ou au prix d'un séjour vacances adapté.

- Activer à domicile les droits PCH, notamment handicap psychique,
- Proposer en structure des services de proximité pour limiter les déplacements et identifier des alternatives pour les transports (mutualisation entre structures, transports solidaires assurés par des bénévoles, notamment en milieu rural)

### Les délais d'attente important :

Les proches aidants déplorent des mois d'attente pour accéder à une place, des demandes qui ne trouvent jamais de réponses, des places d'accueil temporaire jamais vacantes (notamment en lien avec une offre adulte insuffisante ou des listes d'attentes importantes générant l'occupation par défaut des places d'accueil temporaire).

- Mettre en place une priorisation des demandes avec les SI des MDPH / Via Trajectoire et une concertation entre ESMS.
- Eviter l'embolisation des places d'accueil temporaire faute de places d'accueil pérenne en établissement en promouvant des modes d'accueil plus inclusifs (habitat inclusif + SAVS, en petite unité, etc.).

## Vers une offre diversifiée, souple et structurée ?

De nombreuses préconisations ont été émises sur l'offre de répit, depuis sa structuration à l'échelle du territoire, à son organisation en dispositif avec une approche globale mais aussi déclinée en fonction des spécificités des handicaps jusqu'à sa construction en lien avec le projet personnalisé de la personne accompagnée... concernant :

### Le répit à domicile (suppléance, relayage...) :

- Renforcer les offres types balluchonnage pour permettre un recours plus fréquent et le maintien à domicile. Ce type de réponse est à privilégier pour des personnes avec TSA (vs accueil temporaire) pour qu'elles restent dans leur environnement habituel.
- Ouvrir le répit à domicile au bénéfice de personnes en accueil permanent en établissement pour qu'elles puissent venir passer un week-end en famille avec des intervenants soutenant les proches aidants à domicile.

- S'appuyer sur la transformation des services à domicile (SAAD, SSIAD, SPASAD) en service autonomie pour organiser et structurer une offre cohérente permettant de réguler la demande.
- S'appuyer sur le développement d'équipes mobiles proches aidants ou de centre ressource/maison des aidants pour étayer les pratiques en s'appuyant sur les ressources existantes type plateforme de répit PA/PH.

#### **Le répit en structure : accueil temporaire, accueil de jour, accueil de nuit...**

En termes de structuration de l'offre, les familles souhaiteraient :

- Créer des places de répit dans tous les ESMS pour un meilleur maillage du territoire facilitant l'accès
- Créer des unités de petite taille pour éviter le grand collectif auquel ne sont pas habitués les PSH vivant à domicile

En termes de modalités d'accueil :

- Créer des formules souples et séquencées, par exemple : accueil en IME pour jeunes TSA une nuit /semaine ou une demi-journée /semaine.

#### **Le répit temporaire en familles d'accueil :**

Une modalité qui peut compléter la palette d'offre mais qui nécessite :

- De soutenir et former les familles d'accueil (plusieurs CD notent des difficultés de recrutement de ces familles).

#### **Le répit vacances, WE, soirée, centre de loisirs :**

Une offre dense développée à l'échelle nationale ou locale pas toujours bien identifiée, avec une qualité d'encadrement qui peut varier et des coûts parfois trop importants pour les familles pour cela :

- Réduire les coûts : utiliser les établissements médico-sociaux fermés une partie des vacances scolaires pour des séjours adaptés avec des organismes de vacances spécialisés (déjà mis en œuvre par de nombreux établissements pour enfants).

#### **Des conditions préalables sont cependant nécessaires pour soutenir cette transformation de l'offre :**

- Assouplir les notifications de la CDAPH
- Accompagner les ESMS dans le développement de cette offre (réticence de certains ESMS à développer l'accueil temporaire avec une crainte de déstabilisation des équipes ou des résidents permanent et des temps de gestion plus importants)
- S'appuyer sur la dynamique de transformation de l'offre actuelle pour proposer des réponses innovantes et s'adapter à l'évolution des publics et leurs attentes (ex : accueil temporaire dans les habitats inclusifs avec SAVS, décroisement : répit PHV en EHPAD etc.).

## Les fiches départementales<sup>43</sup>

---

<sup>43</sup> Résultats issus d'extraction de la base FINESS dont les intitulés officiels correspondent à « *l'instruction DGCS/2018/18 du 22 janvier 2018 relative à l'application de la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques* ».

# Le répit des aidants des personnes en situation de handicap en Charente (avril 2023)

L'offre installée dans les établissements médico-sociaux (source Finess)

Enfants et adolescents		
Offre	ESMS	Public
Etablissements ouverts 365 j / an	Aucun établissement	
Accueil temporaire	1 établissement – 8 places	Handicap cognitif

Adultes												
Offre	ESMS	Publics et nombre de places installées										
		Polyhandicap	TSA	Hand psychique	Déf intellectuelle	Déf motrice	Cérébrolésion	Déf auditive	Surdicécité	Handicaps rares	PHV	Tous types hand
Accueil temporaire	4 MAS : 13 places 2 FAM-EAM : 4 pl. 0 EANM	●		●	●	●				●		●
Accueil de jour	4 MAS : 13 places 2 EAM-FAM : 4 pl. 9 EANM : 130 places	●		●	●	●						●



Offre accueil temporaire et de jour relativement diversifiée



Aucun ESMS enfants ouverts 365 j/ an

Pas de places d'accueil temporaire ou d'accueil de jour pour personnes adultes **avec TSA**

## Les dispositifs spécifiques repérés non répertoriés dans Finess ou de droit commun<sup>1</sup>

	Accueil temporaire	Répit à domicile	Loisirs, week-end,	Soutien des aidants	Autres	Publics
CASA <a href="https://soutien-aux-aidants.fr/">https://soutien-aux-aidants.fr/</a>		●	●	●		tous
La maison de Léa <a href="https://vosservicesadomicile.fr/maison-de-lea/">https://vosservicesadomicile.fr/maison-de-lea/</a>				●		tous
ALSH Soleil d'Enfant <a href="https://www.lenfantsoleil.org/contact.php">https://www.lenfantsoleil.org/contact.php</a>			●			Enfants handicap sévère
Maison des Usagers et des Accompagnants <a href="http://www.ch-claudel.fr/index.php/usagers-et-accompagnants/maison-des-usagers-et-des-accompagnants">http://www.ch-claudel.fr/index.php/usagers-et-accompagnants/maison-des-usagers-et-des-accompagnants</a>				●	●	Adultes santé mentale
ProFamille (CREHAB'16) <a href="https://profamille.site/">https://profamille.site/</a>				●		Santé mentale

<sup>1</sup> Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Plateforme d'accompagnement et de répit du Centre, Nord et Est de Charente <a href="https://www.ch-angouleme.fr/Tout-savoir-sur-l-hopital/Ses-etablissements-pour-personnes-agees-EHPAD-et-USLD/La-Plateforme-des-Aidants">https://www.ch-angouleme.fr/Tout-savoir-sur-l-hopital/Ses-etablissements-pour-personnes-agees-EHPAD-et-USLD/La-Plateforme-des-Aidants</a>					●	Ouverte au PH
Plateforme d'accompagnement et de répit Sud et Ouest Charente <a href="https://annuaire.pta16.fr/unites/hopitaux-de-grand-cognac-plateforme-des-aidants-sud-et-ouest-charente-0">https://annuaire.pta16.fr/unites/hopitaux-de-grand-cognac-plateforme-des-aidants-sud-et-ouest-charente-0</a>					●	Ouverte au PH
Maison d'Accueil Familial pour les Personnes Agées et/ou handicapées (MAFPAH) <a href="https://www.lacharente.fr/vos-besoins/entant-que-personne-en-situation-de-handicap/vivre-en-famille-daccueil/">https://www.lacharente.fr/vos-besoins/entant-que-personne-en-situation-de-handicap/vivre-en-famille-daccueil/</a>	●					Accueil à temps partiel ou complet
Equipe mobile TED/TSA CH Camille Claudel (Evaluation et aide aux aidants) <a href="http://www.ch-claudel.fr/">http://www.ch-claudel.fr/</a>				●	●	TED/TSA

### Les projets à venir ou souhaités par les ESMS (pas forcément validés)<sup>2</sup>

	Accueil temporaire	Répit à domicile	Loisirs, week-end, vacances	Soutien des aidants	Autres	Publics
Groupe de parole et de psycho éducation pour les familles (SAMSAH)				●		cérébrolésés
ADIMC Rêve d'enfants <a href="https://www.adimc16.fr/offline/">https://www.adimc16.fr/offline/</a>	●					Enfants /adultes hand moteurs
Maison d'Accueil et de Répit des Aidants (OG)	●			●		

### Les besoins identifiés par les ESMS<sup>3</sup>

#### Dispositifs prioritaires :

- Répit à domicile, dégager du temps au quotidien (courses, etc.) : équipe mobile, libéraux, relayage (enfant)
- Accueil en centres de loisirs (enfant)
- Famille d'accueil (adulte)

#### Publics prioritaires :

- TSA
- Troubles psychiques

#### Accompagnement des familles :

- Prise en charge des transports (enfant)

#### Formation des professionnels : (enfant)

- Plateau technique adapté à l'accueil temporaire + public
- Des centres de loisirs (enfant)

<sup>2</sup> Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

<sup>3</sup> Idem

### **AMI en cours 26/05/2023<sup>4</sup>**

Continuité d'accompagnement médico-social 365 jours par an, dans le cadre d'offres de répit à l'attention des enfants ou jeunes adultes de moins de 20 ans, présentant tout type de handicap, parents et/ou proches-aidants.

### **Appel à projet en cours 17/07/2023**

Pour la création d'une unité de répit avec une équipe mobile sur le département de la Charente (Pour l'unité de répit : enfants de 3 à 12 ans relevant d'une protection de l'enfance et bénéficiant d'une notification MDPH ; Pour l'équipe mobile : enfant, adolescents, et jeunes adultes de 3 à 21 ans relevant d'une protection de l'enfance et bénéficiant d'une notification MDPH).

### **Ressources départementales**

**PTA 16** - <https://annuaire.pta16.fr/guide/7542>

**Accueil Familial** : Association des Familles d'Accueil de Charente (accueil familial en Charente, 179 AF <https://www.famidac.fr/>). Carte <https://www.afa16.fr/>

**Offre répit aidants** : <https://dynamiqueaidants16.fr>

---

<sup>4</sup> Site ARS Nouvelle-Aquitaine <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/liste-appels-projet-candidature>

## Détail de l'offre de répit en ESMS – Charente (source Finess)

### Enfants

*Etablissements ouverts 365 jours / an*  
pas d'offre en Charente

#### Accueil temporaire

FINESS	Catégorie	Nom	Nombre de places	Public
160015673	Etab expérimental	Oasis	8	Handicap cognitif spécifique

### Adultes

#### Accueil temporaire

FINESS	Catégorie	Nom	Nombre de places	Public
160008991	MAS	MAS Le lagon	1 2	Déf. intellectuelle Handicap rare
160012969	MAS	MAS Hestia	2	Tous types de déficiences
160014692	MAS	MAS Cognac	2 2	Polyhandicap Handicap moteur
160014726	MAS	MAS Montmoreau Apec	4	Handicap psychique
160009528	FAM-EAM	FAM P. Mourier	2	Polyhandicap
160011920	FAM-EAM	FAM Le Trèfle	2	Polyhandicap

#### Accueil de jour

FINESS	Catégorie	Nom	Nombre de places	Public
160008991	MAS	MAS Le Lagon	4 1	Déf. intellectuelle Polyhandicap
160012969	MAS	MAS Hestia	2	Tous types de déficiences
160014692	MAS	MAS Cognac	2 2	Déficiences motrice Polyhandicap
160014726	MAS	MAS Montmoreau Apec	2	Handicap psychique
160009528	FAM-EAM	FAM P. Mourier	2	Polyhandicap
160011920	FAM-EAM	FAM Le Trèfle	2	Polyhandicap
160010336	EANM	ACCUEIL OCCUP. JOUR	33	Déficiences intellectuelles
160011821	EANM	FERME DES VALLEES	6	Déficiences intellectuelles
160012167	EANM	FOYER ST CLAUD	4	Déficiences intellectuelles
160012175	EANM	FOYER STE MARIE	2	Déficiences intellectuelles
160012720	EANM	LE LOGIS DE LA COUR	1	Déficiences intellectuelles
160015038	EANM	L'ARCHE EN CHARENTE	21	Tous types de déficiences
160015954	EANM	RESIDENCE LES SOURCES	15	Tous types de déficiences
160005468	EANM	LES MYOSOTIS LA TREILLE	8	Déficiences intellectuelles
160016432	EANM	SAJ CLUB D'ACTIVITES	40	Handicap psychique

# Le répit des aidants des personnes en situation de handicap en Charente-Maritime (avril 2023)

L'offre installée dans les établissements médico-sociaux (source Finess)

Enfants et adolescents		
Offre	ESMS	Public
Etablissements ouverts 365 j / an	2 EEAP	Polyhandicap, handicap moteur, handicaps rares, TSA avec DI
Accueil temporaire	1 EEAP = 2 places 2 ITEP = 2 places 1 IME = 1 place	Handicaps rares Troubles comportement TSA

Adultes												
Offre	ESMS	Publics et nombre de places installées										
		Polyhandicap	TSA	Hand psychique	Déf intellectuelle	Déf motrice	Cérébrolésion	Déf auditive	Surdiécité	Handicaps rares	PHV	Tous types hand
Accueil temporaire	4 MAS = 16 places 3 FAM = 9 places 14 EANM = 17 pl.	13	7	5	7						1	9
Accueil de jour	2 MAS = 15 places 2 FAM-EAM = 13 pl. 13 EANM = 121 pl.	17	8	30	22		8					64



Pour les enfants : 2 établissements ouverts toute l'année sans interruption (polyhandicap)  
Offre accueil temporaire et de jour pour adultes relativement diversifiée



## Les dispositifs spécifiques repérés non répertoriés dans Finess ou de droit commun<sup>1</sup>

	Accueil temporaire	Répit à domicile	Loisirs, week-end, vacances	Soutien des aidants	Autres	Publics Spécificités
Dispositif Switch (IME les Coteaux) + TSA (IME de l'UNAPEI 17) + dispositif pour public d'ITEP : dispositifs proposés sur la période estivale lors de la fermeture des établissements			●			TSA et Déf intellectuelle ITEP
La parenthèse (accueil de répit pour les jeunes relevant de l'ASE sur les WE et les vacances) IME	●					
Association Adrien <a href="https://assoadrien17210.wixsite.com/assoadrien">https://assoadrien17210.wixsite.com/assoadrien</a>	●		●			Enfants Dys

<sup>1</sup> Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

UNAFAM délégation 17 <a href="https://www.unafam.org/charente-maritime">https://www.unafam.org/charente-maritime</a>				●		Handicap psychique
Equipe mobile d'intervention TSA - Emmanuelle <a href="http://emmanuelle.asso.fr/blog/">http://emmanuelle.asso.fr/blog/</a>					●	TSA
Equipe mobile médico-sociale pour enfants et adolescents (Handicap et protection de l'enfance en priorité auprès des assistants familiaux)					●	Sur validation de l'ASE
Axeo services ile de Ré <a href="https://www.axeoservices.fr/agency/131-axeo-services-ile-de-re">https://www.axeoservices.fr/agency/131-axeo-services-ile-de-re</a>				●		
CCAS CHATELAILLON PLAGES <a href="https://www.chatellaillonplage.fr/actualites/le-ccas-votre-service">https://www.chatellaillonplage.fr/actualites/le-ccas-votre-service</a>	●					Résidence autonomie
ADMR Beauvais sur Matha (garde courte durée) <a href="https://www.fede17.admr.org/">https://www.fede17.admr.org/</a>		●				
CCAS DE ROYAN (garde courte durée) <a href="https://www.ville-royan.fr/solidarite/ccas.html">https://www.ville-royan.fr/solidarite/ccas.html</a>		●		●		
CCAS de la Jarrie				●		
Pôle Ressources Handicap Petite Enfance <a href="https://www.larochelle.fr/annuaires/lieux/annuaire/pole-ressources-handicap">https://www.larochelle.fr/annuaires/lieux/annuaire/pole-ressources-handicap</a>					●	Enfants

### Les projets à venir ou souhaités par les ESMS (pas forcément validés)<sup>2</sup>

	Accueil temporaire	Répit à domicile	Loisirs, week-end, vacances	Soutien des aidants	Autres	Publics Spécificités
Projet en cours pour des répits week-end (IME)			●			TSA (orientation IME)
Demande d'agrément pour des places d'accueils temporaires (FOH)	●					Tous types hand
Projet de création d'une place d'hébergement temporaire (FAM)	●					TSA

### Les besoins identifiés par les ESMS<sup>3</sup>

#### Dispositifs prioritaires :

- Situation de crise/d'urgence
- Répit à domicile, dégager du temps au quotidien (courses, etc.) : équipe mobile, libéraux, relaying (enfant)

#### Publics prioritaires :

- TSA
- Polyhandicap (enfant)
- Troubles du comportement (adulte)

#### Accompagnement des familles :

- Lieu d'accueil, soutien psychologique

#### Formation des professionnels : (enfant)

- Plateau technique adapté à l'Accueil temporaire + public
- Des centres de loisirs (enfant)

<sup>2</sup> Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

<sup>3</sup> Idem

## Ressources départementales

**Conseil départemental 17** <https://la.charente-maritime.fr/personnes-agees/vous-aidez-un-proche>  
(page dédiée sur les aidants familiaux pour personnes âgées et pour personne handicapées qui recense notamment les actions individuelles et collectives proposées en territoire).

**Coordinateurs autonomie** (Information, orientation, accompagnement des personnes âgées de plus de 60 ans, des personnes handicapées et de leurs aidants) [https://la.charente-maritime.fr/sites/charente\\_maritime/files/2022-10/cd17-coordonateurs-autonomie.pdf](https://la.charente-maritime.fr/sites/charente_maritime/files/2022-10/cd17-coordonateurs-autonomie.pdf)

**PTA-DAC 17** <https://annuaire.pta17.fr/>

**Services chargés du suivi social et médico-social de l'accueil familial** pour personnes en situation de handicap [https://la.charente-maritime.fr/sites/charente\\_maritime/files/2023-03/coordonnees-SAFPH.pdf](https://la.charente-maritime.fr/sites/charente_maritime/files/2023-03/coordonnees-SAFPH.pdf)

Au 31/12/2022 : 185 accueillants familiaux pour personnes handicapées représentant une offre d'hébergement de 366 places (341 places d'hébergement permanent et 25 places d'hébergement temporaire)<sup>4</sup>. Ce type d'accueil s'adresse aux adultes handicapés bénéficiant d'une orientation de la Commission des Droits de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) vers un foyer occupationnel et d'hébergement ou un travailleur handicapé fréquentant un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) et considéré comme externe.

---

<sup>4</sup> Source : Conseil Départemental

## Détail de l'offre de répit en ESMS – Charente-Maritime (source Finess)

### Enfants

#### Etablissements ouverts 365 jours / an

FINESS	Catégorie	Nom	Public
170022941	EEAP	EEAP L'ODYSEE	Déficience motrice, polyhandicap, TSA, handicaps rares
170805675	EEAP	LES AIGUES MARINES	Polyhandicap

#### Accueil temporaire

FINESS	Catégorie	Nom	Nombre de places	Public
170022941	EEAP	EEAP L'ODYSEE	2	Handicaps rares
170780704	ITEP	ITEP TREMA	1	Troubles comportement
170800882	ITEP	ITEP LES DEUX MONTS	1	Troubles comportement
170780894	IME	IME LA VIGERIE	1	TSA

### Adultes

#### Accueil temporaire

FINESS	Catégorie	Nom	Nombre de places	Public
170010649	FAM	FAM DE BOUHET	2	Polyhandicap/ déficience intellectuelle
170016778	FAM	FAM PIERRE GARNIER - APF	2	Polyhandicap
170023782	FAM	FAM - CH JONZAC	5	Handicap psychique
170018865	MAS	MAS LES PASTELS	1	Polyhandicap
170784409	MAS	MAS ST JEAN JERUSALEM	2	Polyhandicap
170020911	MAS	MAS OXYGENE	7	TSA
170022073	MAS	MAS LE PERTHUIS	6	Polyhandicap
170012942	EANM	FOYER OCC LES TOURNESOLS	1	Déficience intellectuelle
170017339	EANM	FOYER DE VIE LES CHARMILLES	2	Déficience intellectuelle
170019343	EANM	EANM DU BONNODEAU	2	Tous types handicaps
170019541	EANM	FOYER D'HEBERGEMENT YVES	1	Déficience intellectuelle
170022297	EANM	FH MAISON DU MARAIS	1	Déficience intellectuelle
170024871	EANM	FOH D'ARVERT	1	Tous types handicaps
170800684	EANM	FOYER OCC L'HORIZON	1	Tous types handicaps
170800866	EANM	FOYER DE VIE - CDA ILE DE RE	1	Handicap psychique
170802243	EANM	FO HORIZON VAL DE GERES	2	Déficience intellectuelle
170803027	EANM	FOYER HEBGT EMMANUELLE	1	Déficience intellectuelle
170788632	EANM	FO MARLONGES CHAMBON	1	Tous types de handicap
170801260	EANM	FOYER DE VIE LA PASSERELLE	1	Tous types de handicap
170792238	EANM	FO HENRIETTE FAVIER	1	Tous types de handicap
170026595	EHPA sans crédit AM	MAISON DE RETRAITE SPECIALISEE H. FAVIER	1	PHV

#### Accueil de jour

FINESS	Catégorie	Nom	Nombre de places	Public
170018196	MAS	MAS LE PERTHUIS	12	Polyhandicap, maladie Huntington, MND
170020119	MAS	MAS MA VIE	3	TSA
170802383	FAM	FAM DE LANNELONGUE	8	Cérébrolésés
170016778	EAM	FAM PIERRE GARNIER	5	Polyhandicap, IMC

170012942	EANM	FO LES TOURNESOLS	8	Déficienc e intellectuelle
170017339	EANM	FO LES CHARMILLES	2	Tous types handicaps
170019343	EANM	FO DU BONNODEAU	25	Tous types handicaps
170019905	EANM	FOYER FO LA VIGERIE	5	TSA
170022370	EANM	FO LA MAISONNEE	5	Déficienc e intellectuelle
170023238	EANM	FO LOULAY ADEI	2	Déficienc e intellectuelle
170792154	EANM	FO HAUTE SAINTONGE	6	Tous types handicaps
170796312	EANM	FOYER OCC DE JOUR ROCHEFORT-LES GONDS	30	Handicap psychique
170800866	EANM	FOYER OCC CDA ILE DE RE	6	Tous types handicaps
170801260	EANM	FOYER OCC LA PASSERELLE	6	Tous types handicaps
170802243	EANM	FOYER OCC L'HORIZON VAL DE GERES	15	Tous types handicaps
170804710	EANM	FOYER LE LOGIS DU ROCH	7	Déficienc e intellectuelle
170792238	EANM	FO HENRIETTE FAVIER	4	Tous types de handicap

# Le répit des aidants des personnes en situation de handicap en Corrèze (avril 2023)

L'offre installée dans les établissements médico-sociaux (source Finess)

Enfants et adolescents		
Offre	ESMS	Public
Etablissements ouverts 365 j / an	1 EEAP	Polyhandicap
Accueil temporaire	Aucune offre	

Adultes												
Offre	ESMS	Publics et nombre de places installées										
		Polyhandicap	TSA	Hand psychique	Déf intellectuelle	Déf motrice	Cérébrolésion	Déf auditive	Surdicécité	Handicaps rares	PHV	Tous types hand
Accueil temporaire	3 MAS = 4 places 0 FAM-EAM 8 EANM = 10 pl.	● 1	● 1		● 5		● 2					● 5
Accueil de jour	3 MAS = 8 places 1 FAM-EAM = 9 pl. 6 EANM = 16 pl.	● 8			● 5							● 20



Pour les enfants : pas d'accueil temporaire



Corrèze : département ayant la part de places en accueil temporaire ou de jour dans les établissements pour adultes la plus faible de Nouvelle-Aquitaine

## Les dispositifs spécifiques repérés non répertoriés dans Finess ou de droit commun<sup>1</sup>

	Accueil temporaire	Répit à domicile	Loisirs, week-end, vacances	Soutien des aidants	Autres	Publics spécificité
HOLA (Halte Orientation Lien pour les Aidants) <a href="https://www.correze.fr/hola-halte-orientation-lien-pour-les-aidants">https://www.correze.fr/hola-halte-orientation-lien-pour-les-aidants</a>				●		
VSA Corrèze <a href="https://www.vsa-correze.com/">https://www.vsa-correze.com/</a>			●			
Répit Sac à dos (UDAF Corrèze) <a href="https://www.udaf19.fr/repit-sac-a-dos.php">https://www.udaf19.fr/repit-sac-a-dos.php</a>		●				Par des bénévoles
Intégradom (Aide à domicile) <a href="#">Nos actions - Site de integradom !</a>		●				TSA
MiréDo (APF France Handicap Corrèze)		●				Suppléance

<sup>1</sup> Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

<a href="https://www.correze.fr/actualites/miredo-mission-repit-domicile">https://www.correze.fr/actualites/miredo-mission-repit-domicile</a>						
Les séjours artistiques de JADE : du répit pour les jeunes aidants (ADAPEI Corrèze)				●		
A'dom Limousin (Relayage à domicile - expérimentation de 36h à 6jours d'affilée) <a href="https://www.mutualitelimousine.fr/services-a-la-personne">https://www.mutualitelimousine.fr/services-a-la-personne</a>		●				
Service d'Accueil Familles Thérapeutiques (SAFT) <a href="https://ch-brive.fr/service/service-d-accueil-familles-therapeutiques-saft/">https://ch-brive.fr/service/service-d-accueil-familles-therapeutiques-saft/</a>		●				Après orientation des CMP
Latitude services (garde de nuit, relayage, répit jusqu'à 6 jours, séjours PH seul, écoute, etc.) <a href="http://malemort.latitude-services.com/">http://malemort.latitude-services.com/</a>		●	●	●		

### Les projets à venir ou souhaités par les ESMS (pas forcément validés)<sup>2</sup>

	Accueil temporaire	Répit à domicile	Loisirs, week-end, vacances	Soutien des aidants	Autres	Publics Spécificité
Mission répit à domicile SAVS		●				Déf motrice
Repit, SAMSAH accompagnement scolaire et périscolaire, baluchonnage, habitat inclusif (Latitude services)		●			●	Aide à domicile

### Les besoins identifiés par les ESMS<sup>3</sup>

#### Dispositifs prioritaires :

- Places d'accueil temporaire, de jour ou avec nuitée
- Répit à domicile, dégager du temps au quotidien (courses, etc.) : équipe mobile, libéraux, relayage (enfant)
- Répit vacances/WE/Soirée (enfant)

#### Accompagnement des familles :

- Lieu d'accueil, soutien psychologique

### Ressources départementales

CD 19 - Mon ADN aidant <https://www.correze.fr/nos-missions/seniors-handicap/mon-adn-aidants>

PTA-DAC <https://www.pta19.fr/>

Liste accueillants familiaux (2020 : 40 AF, 75 places agréées<sup>4</sup>) <https://www.correze.fr/nos-missions/seniors-handicap/devenir-accueillant-familial>

<sup>2</sup> Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

<sup>3</sup> Idem

<sup>4</sup> Source site FAMIDAC <https://www.famidac.fr/>

## Détail de l'offre de répit en ESMS – Corrèze (source Finess)

### Enfants

#### Etablissements ouverts 365 jours / an

FINESS	Catégorie	Nom	Public
190002220	EEAP	EEAP Peyrelevadois	Polyhandicap

*Accueil temporaire : pas d'offre en Corrèze*

### Adultes

#### Accueil temporaire

FINESS	Catégorie	Nom	Nombre de places	Public
190002568	MAS	MAS SERVIERES Le CHATEAU	1	Polyhandicap
190010728	MAS	MAS LA MAISON D'HESTIA	1	TSA
190011148	MAS	LA MAISON DU DOUGLAS	2	Cérébrolésés
190000190	EANM	FOYER SERVIERES Le CHATEAU	1	Déficiência intellectuelle
190001610	EANM	FOYER LA MAISON HEUREUSE	1	Déficiência intellectuelle
190001651	EANM	EANM FOYER LA SAULE	1	Tous types handicaps
190003921	EANM	EANM FOYER LES TAMARIS	1	Tous types handicaps
190004135	EANM	CENTRE D'HABITAT DE SORNAC	2	Tous types handicaps
190004416	EANM	CENTRE HABITAT LA SAULE	1	Tous types handicaps
190010652	EANM	FOYER DE CHAMBERET	1	Déficiência intellectuelle
190010785	EANM	FOYER LES TROIS CHENES	2	Déficiência intellectuelle

#### Accueil de jour

FINESS	Catégorie	Nom	Nombre de places	Public
190005108	MAS	MAS Fondation J. Chirac	2	Polyhandicap
190005397	MAS	MAS PAYS DE BRIVE	3	Polyhandicap
190006130	MAS	MAS ADAPEI 19	3	Polyhandicap
190005272	EAM	EAM PUYMARET	9	Tous types handicaps
190000190	EANM	FOYER SERVIERES Le CHATEAU	1	Déficiência intellectuelle
190001610	EANM	FOYER LA MAISON HEUREUSE	3	Déficiência intellectuelle
190001651	EANM	FOYER LA SAULE	6	Tous types handicaps
190003921	EANM	FOYER LES TAMARIS	3	Tous types handicaps
190004325	EANM	EANM TULLE-SOUILHAC	2	Tous types handicaps
190010652	EANM	FOYER DE CHAMBERET	1	Déficiência intellectuelle

# Le répit des aidants des personnes en situation de handicap en Creuse (avril 2023)

L'offre installée dans les établissements médico-sociaux (source Finess)

Enfants et adolescents		
Offre	ESMS	Public
Etablissements ouverts 365 j / an	Aucune offre	
Accueil temporaire	Aucune offre	

Adultes												
Offre	ESMS	Publics et nombre de places installées										
		Polyhandicap	TSA	Hand psychique	Déf intellectuelle	Déf motrice	Cérébrolésion	Déf auditive	Surdicécité	Handicaps rares	PHV	Tous types hand
Accueil temporaire	3 MAS = 4 places 1 FAM-EAM = 2 pl. 3 EANM = 7 places	● 3		● 1	● 7							● 2
Accueil de jour	2 MAS = 10 places 0 EAM-FAM 4 EANM = 18 pl.	● 6		● 4	● 12							● 6



Pas d'offre de répit pour les enfants – offre restreinte pour les adultes

## Les dispositifs spécifiques repérés non répertoriés dans Finess ou de droit commun<sup>1</sup>

	Accueil temporaire	Répit à domicile	Loisirs, week-end, vacances	Soutien des aidants	Autres	Publics spécificité
Suppléance à domicile (APF France Handicap 87) <a href="http://www.apf-francehandicap.org">www.apf-francehandicap.org</a>		●				
Séjours vacances UEMA 23 ALEFPA			●			TSA
A'dom Limousin (Relayage à domicile - expérimentation de 36h à 6jours d'affilée) <a href="https://www.mutualitelimousine.fr/services-a-la-personne">https://www.mutualitelimousine.fr/services-a-la-personne</a>		●				

## Les projets à venir

Rien de repéré

<sup>1</sup> Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

## Les besoins identifiés par les ESMS ou souhaités par les ESMS (pas forcément validés)<sup>2</sup>

### Publics prioritaires :

- TSA

### AMI en cours 07/07/2023<sup>3</sup>

Structuration d'une organisation territoriale garantissant la continuité d'accompagnement médico-social 365 jours par an pour les enfants et adolescents

### Ressources départementales

Accueil familial (50 familles agréées<sup>4</sup>) <https://www.creuse.fr/L-accueil-familial-1167>

PTA-DAC 23 <https://annuaire.pta23.fr/>

## Détail de l'offre de répit en ESMS – Creuse (source Finess)

### Enfants

*Etablissements ouverts 365 jours / an : pas d'offre en Creuse*

*Accueil temporaire : pas d'offre en Creuse*

### Adultes

#### Accueil temporaire

FINESS	Catégorie	Nom	Nombre de places	Public
230000473	MAS	MAS LA ROSE DES VENTS	2	Polyhandicap
230001638	MAS	MAS CH ST VAURY	1	Handicap psychique
230004012	MAS	MAS LES CHAUMES	1	Polyhandicap
230782492	EAM	EAM GENTIOUX	2	Tous types handicaps
230000028	EANM	RESIDENCE DE LA FONTAINE	2	Déficiência intellectuelle
230000036	EANM	FOYER LES MERIS	2	Déficiência intellectuelle
230781940	EANM	FOYER RESIDENCE COURTILLE	3	Déficiência intellectuelle

#### Accueil de jour

FINESS	Catégorie	Nom	Nombre de places	Public
230000473	MAS	MAS LA ROSE DES VENTS	6	Polyhandicap
230001638	MAS	MAS CH ST VAURY	4	Handicap psychique
230000044	EANM	FOYER APAJH	9	Déficiência intellectuelle
230001539	EANM	FOYER APAJH	2	Déficiência intellectuelle
230004830	EANM	FOYER JAMES MARANGE	6	Tous types handicaps
230781940	EANM	FOYER RESIDENCE COURTILLE	1	Déficiência intellectuelle

<sup>2</sup> idem

<sup>3</sup> Site ARS Nouvelle-Aquitaine <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/liste-appels-projet-candidature>

<sup>4</sup> Source site FAMIDAC <https://www.famidac.fr/>

# Le répit des aidants des personnes en situation de handicap en Dordogne (avril 2023)

L'offre installée dans les établissements médico-sociaux (source Finess)

Enfants et adolescents		
Offre	ESMS	Public
Etablissements ouverts 365 j / an	1 EEAP 1 Etab expérimental	Polyhandicap TSA
Accueil temporaire	1 EEAP = 5 places	Polyhandicap

Adultes												
Offre	ESMS	Publics et nombre de places installées										
		Polyhandicap	TSA	Hand psychique	Déf intellectuelle	Déf motrice	Cérébrolésion	Déf auditive	Surdicécité	Handicaps rares	PHV	Tous types hand
Accueil temporaire	2 MAS = 7 places 4 FAM-EAM = 6 pl. 4 EANM = 4 places	5			7	1	1		1			2
Accueil de jour	2 MAS = 9 places 3 EAM-FAM = 16 pl 6 EANM = 46 pl.	4			61	1						5



Un IME ouvert 365 jours / an



Aucune offre de répit pour les personnes avec TSA ou handicap psychique

## Les dispositifs spécifiques repérés non répertoriés dans Finess ou de droit commun<sup>1</sup>

	Accueil temporaire	Répit à domicile	Loisirs, week-end,	Soutien des aidants	Autres	Publics Spécificité
Les ruches du Périgord (famille d'accueil) <a href="https://www.larucheduperigord.fr/">https://www.larucheduperigord.fr/</a>			●			Jeunes 6-18 ans
IME Rosette (ALSH + familles d'accueil salariées) <a href="https://papillons-blancs24.com/nos-competences/enfance%20Jeunesse/IME%20rosette/">https://papillons-blancs24.com/nos-competences/enfance%20Jeunesse/IME%20rosette/</a>	●		●			Pendant les périodes de fermeture
Permanence d'écoute et d'information parentale (APEI Périgueux)				●		
Equipe Mobile Handicap <a href="https://www.johnbost.org/accueil-des-personnes/les-sites/svd/equipe-mobile-24/">https://www.johnbost.org/accueil-des-personnes/les-sites/svd/equipe-mobile-24/</a>					●	

<sup>1</sup> Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Plateforme d'Accompagnement et de Répit du « Verger des Balans » : La voie des aidants <a href="https://annuaire.pta24.fr/node/20938">https://annuaire.pta24.fr/node/20938</a>						Ouverte aux PH
CIAS Grand Périgueux (Garde de nuit, après-midi de loisirs) <a href="https://www.grandperigueux.fr/au-quotidien/seniors/accompagnement-des-familles">https://www.grandperigueux.fr/au-quotidien/seniors/accompagnement-des-familles</a>		●	●			
ADMR de Saint Aulaye (Garde de courte durée, Garde de nuit) <a href="https://www.admr.org/associations/association-admr-de-saint-aulaye">https://www.admr.org/associations/association-admr-de-saint-aulaye</a>		●				
AD SENIORS PERIGORD (Garde de courte durée, Garde de nuit, Ecoute et soutien psychologique) <a href="https://www.adseniors.com/services-daide-a-domicile/aide-a-domicile-specialisee/aide-a-domicile-handicap/">https://www.adseniors.com/services-daide-a-domicile/aide-a-domicile-specialisee/aide-a-domicile-handicap/</a>		●		●		

### Les projets à venir ou souhaités par les ESMS (pas forcément validés)<sup>2</sup>

	Accueil temporaire	Répit à domicile	Loisirs, week-end, vacances	Soutien des aidants	Autres	Publics Spécificité
Développement d'une plateforme de répit pour des publics différents (EANM)					●	
Temps partiel en section d'accueil de jour (ESAT)					●	Déf intellectuelle
Handisitting 24 (EPNAK)	●	●			●	3 à 25 ans

### Les besoins identifiés par les ESMS<sup>3</sup>

#### Dispositifs prioritaires :

- Places d'accueil temporaire, de jour ou avec nuitée
- Situation de crise/d'urgence
- Répit à domicile, dégager du temps au quotidien (courses, etc.) : équipe mobile, libéraux, relayage (enfant)
- Répit vacances/WE/Soirée (enfant)

#### Publics prioritaires :

- Troubles du comportement (enfant)

#### Accompagnement des familles :

- Lieu d'accueil, soutien psychologique

### AMI clôturé 30/11/22<sup>4</sup>

Structuration d'une organisation territoriale garantissant la continuité d'accompagnement médico-social 365 jours par an, dans le cadre d'offres de répits à l'attention des enfants et jeunes de moins de 25 ans, présentant tout type de handicap, parents et/ou proches-aidants

<sup>2</sup> Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

<sup>3</sup> Idem

<sup>4</sup> Site ARS Nouvelle-Aquitaine <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/liste-appels-projet-candidature>

## Ressources départementales

**CD 24** [https://www.dordogne.fr/information-transversale/cartographie-generale-de-tous-les-annuaires?tx\\_news\\_pi1%5BoverwriteDemand%5D%5Bcategories%5D=113&no\\_cache=1](https://www.dordogne.fr/information-transversale/cartographie-generale-de-tous-les-annuaires?tx_news_pi1%5BoverwriteDemand%5D%5Bcategories%5D=113&no_cache=1)

### PTA 24

[https://annuaire.pta24.fr/annuaire?mission=85&f%5B0%5D=zone\\_d\\_intervention%3A11886&f%5B1%5D=zone\\_d\\_intervention%3A12063&f%5B2%5D=zone\\_d\\_intervention%3A12180](https://annuaire.pta24.fr/annuaire?mission=85&f%5B0%5D=zone_d_intervention%3A11886&f%5B1%5D=zone_d_intervention%3A12063&f%5B2%5D=zone_d_intervention%3A12180)

**Accueil familial** (216 AF<sup>5</sup>) – pas de liste <https://www.dordogne.fr/a-votre-service/seniors/accueil-familial-pour-adulte>

---

<sup>5</sup> Source site FAMIDAC <https://www.famidac.fr/>

## Détail de l'offre de répit en ESMS – Dordogne (source Finess)

### Enfants

#### Etablissements ouverts 365 jours / an

FINESS	Catégorie	Nom	Public
240013359	EEAP	EEAP Calypso	Polyhandicap
240013698	Etab expérimental	LE PONT	TSA

#### Accueil temporaire

FINESS	Catégorie	Nom	Nombre de places	Public
240013359	EEAP	EEAP Calypso	5	Polyhandicap

### Adultes

#### Accueil temporaire

FINESS	Catégorie	Nom	Nombre de places	Public
240008482	MAS	MAS HELIODORE	5	Polyhandicap
240014290	MAS	MAS MAUD MANNONI	2	Déficiência intellectuelle
240003558	EAM	EAM BOURG D'ABREN	2	Déficiência intellectuelle
240008508	FAM	FOYER ST ASTIER - ADHP	1	Déficiência motrice
240013912	EAM	EAM JOHN BOST	1	Déficiência intellectuelle
240014159	FAM	FAM LA FAMILLE	2	Déficiência intellectuelle
240003228	EANM	FOYER LES CLAUDS DE LALY	1	Tous types handicaps
240009472	EANM	FOYER LA PEYROUSE	1	Surdicécité
240015545	EANM	EANM LOU PRAT DOU SOLELH	1	Tous types handicaps
240016154	EANM	RESIDENCE VAL DE DRONNE	1	Cérébrolésés

#### Accueil de jour

FINESS	Catégorie	Nom	Nombre de places	Public
240008482	MAS	MAS HELIODORE	4	Polyhandicap
240014290	MAS	MAS MAUD MANNONI	5	Déficiência intellectuelle
240006866	FAM	FOYER LA PRADA	5	Tous types handicaps
240008508	FAM	FOYER ST ASTIER - ADHP	1	Déficiência motrice
240013904	FAM	FAM MUSCADELLES	10	Déficiência intellectuelle
240002600	EANM	FOYER DE VIE LYSANDER	17	Déficiência intellectuelle
240007831	EANM	FOYER DE GAMMAREIX	8	Déficiência intellectuelle
240008227	EANM	FOYER FONDATION DE SELVES	1	Déficiência intellectuelle
240008276	EANM	EANM RESIDENCE LES PECHS	4	Déficiência intellectuelle
240013128	EANM	ACCUEIL DE JOUR GAMMAREIX	8	Déficiência intellectuelle
240015933	EANM	ACCUEIL DE JOUR BROUSSE	8	Déficiência intellectuelle

# Le répit des aidants des personnes en situation de handicap en Gironde (avril 2023)

L'offre installée dans les établissements médico-sociaux (source Finess)

Enfants et adolescents		
Offre	ESMS	Public
Etablissements ouverts 365 j / an	1 IME 4 ITEP 2 EEAP	TSA Troubles du comportement Polyhandicap
Accueil temporaire	1 EEAP = 1 place	Polyhandicap

Adultes												
Offre	ESMS	Publics et nombre de places installées										
		Polyhandicap	TSA	Hand psychique	Déf intellectuelle	Déf motrice	Cérébrolésion	Déf auditive	Surdicécité	Handicaps rares	PHV	Tous types hand
Accueil temporaire	6 MAS = 20 places 17 FAM-EAM = 33 pl. 21 EANM = 15 places	5	11	7	333	5	3	6	1	7	2	6
Accueil de jour	7 MAS = 47places 11 EAM-FAM = 71 pl. 23 EANM = 371 pl.	37	5	105	241	36	28	11	7			22



Plusieurs établissements pour enfants ouverts 365 jours /an  
Une offre d'accueil temporaire et d'accueil de jour diversifiée pour les adultes



Accueil temporaire quasi-inexistant pour les enfants

## Les dispositifs spécifiques repérés non répertoriés dans Finess ou de droit commun<sup>1</sup>

	Accueil temporaire	Répit à domicile	Loisirs, week-end	Soutien des aidants	Autres	Publics
Equipe Mobile d'évaluation et d'aide au répit (Foyer Jenny Lepreux – ADGESSA) <a href="https://www.gironde.fr/aides-aux-aidants/equipe-mobile-devaluation-et-daide-au-repit-347">https://www.gironde.fr/aides-aux-aidants/equipe-mobile-devaluation-et-daide-au-repit-347</a>					●	18 à 30 ans hand. mental et/ou psychique, (Creton)
équipe mobile d'intervention au domicile MAS Junca, APAJH Gironde					●	

<sup>1</sup> Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

<a href="https://www.apajh33.fr/actualites/creation-de-lequipe-mobile-de-la-mas-le-junca">https://www.apajh33.fr/actualites/creation-de-lequipe-mobile-de-la-mas-le-junca</a>						
AMSAD de la Haute-Gironde <a href="http://www.amsad33.fr/amsad33-repi.html">http://www.amsad33.fr/amsad33-repi.html</a>		●	●	●		
La calmie Collectif Handicap ! <a href="https://www.collectifhandicap33.org/">https://www.collectifhandicap33.org/</a>			●			Jeune
RECRéAMIX <a href="https://www.recreamix.fr/">https://www.recreamix.fr/</a>			●			Enfants
Maison des familles – DITEP Rive Droite Rénovation <a href="https://renovation-asso.com/?portfolio=itep-rive-droite">https://renovation-asso.com/?portfolio=itep-rive-droite</a>			●	●		
Handivillage Centre ressource PHV <a href="https://crphv.handivillage33.org/">https://crphv.handivillage33.org/</a>					●	PHV
La Parenthèse des Aidants <a href="http://www.amsad33.fr/plaquette%20aidants.pdf">http://www.amsad33.fr/plaquette%20aidants.pdf</a>		●	●	●		
SAS Le Mont des Landes <a href="http://www.residalya.com">www.residalya.com</a>			●			
Aidomie (suppléance à domicile) <a href="https://aidomi.fr/aide-aux-aidants/">https://aidomi.fr/aide-aux-aidants/</a>		●	●	●		
Association l'Esquif (33) <a href="http://www.lesquif.fr/lescale/">http://www.lesquif.fr/lescale/</a>	●					Enfants et adolescents
Association "Du temps pour tous" <a href="https://m.facebook.com/people/Du-Temps-Pour-Tous/100064911061733/">https://m.facebook.com/people/Du-Temps-Pour-Tous/100064911061733/</a>	●					Adultes
Multi-Accueil - Halte-Garderie "la Maison de Pierre" (accueil mixte, temps partiel) <a href="https://www.merignac.com/multi-accueil-la-maison-de-pierre">https://www.merignac.com/multi-accueil-la-maison-de-pierre</a>	●					Enfants
Crèche "La cabane de Gustave" (APIMI) <a href="http://www.apimi.fr/une-creche-view-69-169.html">http://www.apimi.fr/une-creche-view-69-169.html</a>	●					Enfants
Temps de répit progressif (Association "Uni.queS") <a href="https://www.facebook.com/TousUni.queS/">https://www.facebook.com/TousUni.queS/</a>			●	●		TSA/TND
Halte-Garderie spécialisée (Association "Nuage Bleu") <a href="http://eric.canales.free.fr/">http://eric.canales.free.fr/</a>	●					TSA
Oasis (Ateliers enfants /café parents) <a href="https://assoasis33.wixsite.com/oasis">https://assoasis33.wixsite.com/oasis</a>				●		
Tandem Educadis <a href="https://www.tandemeducadis.fr/">https://www.tandemeducadis.fr/</a>	●		●			Jeunes 6-21 ans, TSA, TND
Club des six <a href="https://www.club-des-six.fr/villa/romane/">https://www.club-des-six.fr/villa/romane/</a>	●					
Grandir Ensemble (dispositif Urgence Répit) <a href="https://www.grandir-ensemble.com/">https://www.grandir-ensemble.com/</a>			●			
La Lysardière <a href="http://lalysardiere.fr/">http://lalysardiere.fr/</a>			●			Handicap mental
Tribu aventure <a href="https://ms-my.facebook.com/TousUni.queS/posts/2385884468220721/">https://ms-my.facebook.com/TousUni.queS/posts/2385884468220721/</a>			●			3/18 ans
Génération à domicile (suppléance à domicile du proche aidant) <a href="https://www.generationadomicile.org/page/634433-presentation">https://www.generationadomicile.org/page/634433-presentation</a>		●				
Solution de répit + sport adapté "Médoc Enfance Handicap" (MEH) <a href="https://medocenfancehandicap.monsite-orange.fr/">https://medocenfancehandicap.monsite-orange.fr/</a>			●	●		Enfants déscolarisés ou scolarité partielle

Séjour vacances, Association Girondine des Infirmes Moteurs Cérébraux - AGIMC			●			IMC
D'une Rive à l'autre <a href="http://associationdunerivealautre.blogspot.com/p/qui-sommes-nous.html">http://associationdunerivealautre.blogspot.com/p/qui-sommes-nous.html</a>			●	●		Enfants avec TSA ou TND
Accueil et loisirs pour enfants et jeunes adultes, Association "Calista" <a href="https://www.asso-calista.org/page/620520-presentation">https://www.asso-calista.org/page/620520-presentation</a>			●			Tout handicap sauf moteur
M en rouge <a href="https://www.facebook.com/menrougeasso/?locale=fr_FR">https://www.facebook.com/menrougeasso/?locale=fr_FR</a>			●	●		Enfants et jeunes adultes avec TSA
L'Escale estivale : accueil et accompagnement durant la période de fermeture des établissements et services associatifs en été (ITEP/SESSAD – Association ARI) <a href="https://ari-accompagnement.fr/dispositif/embellie-escale-estivale/">https://ari-accompagnement.fr/dispositif/embellie-escale-estivale/</a>			●			1 place pour situation complexe/urgence
ADMR GUJAN MESTRAS (Ecoute, soutien psy) <a href="https://www.admr.org/associations/assoc-depart-admr-gironde?recherche=1&amp;commune=12661">https://www.admr.org/associations/assoc-depart-admr-gironde?recherche=1&amp;commune=12661</a>				●		
CCAS Salles (Garde de courte durée) <a href="https://www.ville-de-salles.com/solidarite/ccas/">https://www.ville-de-salles.com/solidarite/ccas/</a>		●				
SAS odysée 2108 (Garde de courte durée) <a href="https://www.confiez-nous.fr/assistance-aux-personnes-%C3%A2g%C3%A9es-et-aux-personnes-handicap%C3%A9es.html">https://www.confiez-nous.fr/assistance-aux-personnes-%C3%A2g%C3%A9es-et-aux-personnes-handicap%C3%A9es.html</a>		●				
Cellule Ressource Handicap PMI <a href="https://www.gironde.fr/sites/default/files/2016-11/plaquette_pmi_handicap.pdf">https://www.gironde.fr/sites/default/files/2016-11/plaquette_pmi_handicap.pdf</a>					●	Enfants

### Les projets à venir ou souhaités par les ESMS (pas forcément validés)<sup>2</sup>

	Accueil temporaire	Répit à domicile	Loisirs, week-end, vacances	Soutien des aidants	Autres	Publics
Dispositif offre de répit (SESSAD)		●				Déf Motrice
Internat de répit (ITEP)	●					TND
Accueil temporaire (EAM)	●					
Séjours de répit périodes de fermeture (IEA/IES)			●			Déf visuelle
Unité mobile					●	TSA
Construction d'une salle de répit (ESAT)	●					
Accueil de jour (pour 2 personnes)	●					Déf intellectuelle
Internat de repit (DITEP)	●					
Séjours de répit de 2 à 8 jours sur mesure (PCPE)			●			Enfants et adultes accompagnés par les PCPE

<sup>2</sup> Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

## Les besoins identifiés par les ESMS<sup>3</sup>

### Dispositifs prioritaires :

- Places d'accueil temporaire, de jour ou avec nuitée
- Situation de crise/d'urgence
- Répit à domicile, dégager du temps au quotidien (courses, etc.) : équipe mobile, libéraux, relayage (enfant)
- Répit vacances/WE/Soirée (enfant)
- Famille d'accueil (adulte)

### Publics prioritaires :

- TSA
- Trouble psychique
- PHV/proche aidant vieillissant (adulte)

### Accompagnement des familles :

- Prise en charge des transports (enfant)

## AMI clôturé 15/12/2022<sup>4</sup>

Continuité d'accompagnement médico-social 365 jours par an, dans le cadre d'offres de solutions innovantes de répit pour les personnes en situation de handicap, enfants et jeunes jusqu'à 20 ans, présentant tout type de handicap dont enfants et jeunes relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

## Ressources départementales

**CD33** - <https://www.gironde.fr/handicap-grand-age/aide-aux-proches-aidants-et-aidantes/les-actions-de-soutien-des-proches-aidants>

Mise en place de suivi via des psychologues (avec un maillage territorial : 1 psychologue par circonscription).

**PTA 33** - <https://annuaire.pta33.fr/>

**Accueil familial** – guide pratique (5 Accueillants familiaux (AF) sont agréés notamment pour de l'accueil séquentiel<sup>5</sup>) <https://www.gironde.fr/sites/default/files/2017-10/guide-accueil-familial.pdf>

<sup>3</sup> Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

<sup>4</sup> Site ARS Nouvelle-Aquitaine <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/liste-appels-projet-candidature>

<sup>5</sup> Source Conseil Départemental « L'accueil familial reste essentiellement tourné vers l'accueil de personnes âgées, avec les modalités "accueil à temps complet et à titre permanent ».

## Détail de l'offre de répit en ESMS – Gironde (source Finess)

### Enfants

#### Etablissements ouverts 365 jours / an

FINESS	Catégorie	Nom	Public
330022419	IME	Saute-Mouton	TSA
330781030	ITEP	ITEP Rive Gauche	Difficultés psychologiques, troubles du comportement
330781048	ITEP	ENTRE-DEUX-MERS	Difficultés psychologiques, troubles du comportement
330781055	ITEP	ITEP RIVE DROITE	Difficultés psychologiques, troubles du comportement
330781717	ITEP	LE GRAND BARAIL	Difficultés psychologiques, troubles du comportement
330014978	EEAP	CEAP	Polyhandicap
330780594	EEAP	ARCHIPEL ALIENOR	Polyhandicap

#### Accueil temporaire

FINESS	Catégorie	Nom	Nombre de places	Public
330780594	EEAP	ARCHIPEL ALIENOR	1	Polyhandicap

### Adultes

#### Accueil temporaire

FINESS	Catégorie	Nom	Nombre de places	Public
330021668	MAS	MAS LES JONQUILLES DE BIRE	7	Handicap rare
			1	Polyhandicap
330023508	MAS	MAS CROIX ROUGE FRANCAISE	2	Polyhandicap
330050758	MAS	MAS ADAPT GIRONDE	3	Cérébrolésés
330064098	MAS	MAS LA RENCONTRE	1	Handicap psychique
			2	Déficience motrice
			2	TSA
330793779	MAS	MAS LE BARAIL	1	TSA
330794009	MAS	MAS LES QUATRE VENTS	1	Polyhandicap
330020538	EAM-FAM	FOYER LES GENETS-ADAPEI	2	Déficience intellectuelle
330021148	EAM-FAM	EAM HANDIVILLAGE	2	Tous types de handicap
330022328	EAM-FAM	EAM MONSEJOUR	2	Déficience motrice
330024589	EAM-FAM	EAM SAINT MICHEL DE RIEUFRET	3	Déficience intellectuelle
			2	PHV
330028408	EAM-FAM	FAM LE BARAIL DES JAIS	1	Handicap psychique
330042979	EAM-FAM	FAM AGAPE	2	Handicap psychique
330050618	EAM-FAM	RESIDENCE LUIS DANAY	3	Déficiences auditives
330050659	EAM-FAM	LES FONTAINES DE MONJOURS	2	TSA
330050709	EAM-FAM	FAM JEAN RIVIERE	2	Déficience intellectuelle
330054545	EAM-FAM	EAM LE MASCARET	1	Handicap psychique
			1	TSA
330056094	EAM-FAM	EAM LA REOLE	1	Handicap psychique
330056433	EAM-FAM	L'AIRIAL DU NID DE L'AGASSE	2	TSA
330057142	EAM-FAM	EAM LES LILAS	1	Polyhandicap
330058538	EAM-FAM	FAM LA FERME DU VERDELAIS	3	TSA
330058595	EAM-FAM	FAM CHATEAU SAUVAGE	1	Déficience intellectuelle
330793597	EAM-FAM	EAM ALICE GIROU	1	Déficience motrice
330802869	EAM-FAM	EAM MARC BOEUF	1	Déficience intellectuelle
330017948	EANM	FOYER ELISABETH YON	1	Handicap psychique
330019498	EANM	FOYER JEAN RIVIERE	2	Déficience intellectuelle

330020439	EANM	EANM DE MARTIGNAS	2	Déficiência intellectuelle
330026188	EANM	EANM DU CYPRESSAT	3	Déficiência intellectuelle
330032939	EANM	FOYER EVA	2	Déficiência intellectuelle
330044199	EANM	EANM RESIDENCE LABARTHE	1	Déficiência intellectuelle
330051848	EANM	FOYER BOSSEGE	1	Déficiência intellectuelle
330051889	EANM	EANM FOYER MARIE TALET	2	Tous types de handicap
330052648	EANM	RESIDENCE LUIS DANAY	3	Déficiencies auditives
330057290	EANM	UNITE LES TOURELLES	1	Déficiência intellectuelle
330058314	EANM	EANM FOYER JEAN BERNARD	2	Déficiência intellectuelle
330785353	EANM	EANM FOYER LA LORETTE	1	Tous types de handicap)
330785395	EANM	FOYER DE LA BALLASTIERE	1	Déficiência intellectuelle
330791732	EANM	FOYER LE PHARE DE BORDEAUX	1	Surdicécité
330791740	EANM	EANM LA FERME DE VERDELAIS	3	Déficiência intellectuelle
330791799	EANM	EANM AGRICOLE HAUTE LANDE	1	Déficiência intellectuelle
330791807	EANM	EANM BOIS JOLY	2	Déficiência intellectuelle
330798919	EANM	FH PIN FRANC	1	Déficiência intellectuelle
330802471	EANM	UNITE ST AULAIRE	1	Déficiência intellectuelle
330802539	EANM	EANM FOYER LEVITE ET HOME	1	Déficiência intellectuelle
330803289	EANM	EANM DU BON PASTEUR	1	Tous types de handicap

### Accueil de jour

FINESS	Catégorie	Nom	Nombre places	Public
330021668	MAS	LES JONQUILLES DE BIRE	6	Polyhandicap
330050758	MAS	MAS ADAPT GIRONDE	8	Cérébrolésés
330057845	MAS	MAS CH CHARLES PERRENS	10	Handicap psychique
330793639	MAS	MAS DU LAC VERT	6	Polyhandicap
330793779	MAS	MAS LE BARAIL	7	Polyhandicap
330794009	MAS	MAS LES QUATRE VENTS	7	Polyhandicap
330802703	MAS	MAS LE JUNCA	3	Polyhandicap
330020538	EAM-FAM	FOYER LES GENETS-ADAPEI	8	Déficiência intellectuelle
330021148	EAM-FAM	EAM HANDIVILLAGE	8	Tous types de handicap
330028408	EAM-FAM	FAM LE BARAIL DES JAIS	4	Handicap psychique
330042979	EAM-FAM	FAM AGAPE	2	Handicap psychique
330050709	EAM-FAM	FAM JEAN RIVIERE	1	Déficiência intellectuelle
330054545	EAM-FAM	EAM LE MASCARET	6	Handicap psychique
			5	TSA
330056094	EAM-FAM	EAM LA REOLE	2	Handicap psychique
330057142	EAM-FAM	EAM LES LILAS	8	Polyhandicap
330792466	EAM-FAM	EAM NEUJON	2	Déficiência intellectuelle
330793597	EAM-FAM	EAM ALICE GIROU	4	Déficiência motrice
330802869	EAM-FAM	EAM MARC BOEUF	21	Déficiência intellectuelle
330008988	EANM	COJ ESPOIR 33	75	Handicap psychique
330017948	EANM	FOYER ELISABETH YON	6	Handicap psychique
330019498	EANM	FOYER JEAN RIVIERE	7	Déficiência intellectuelle
330020439	EANM	EANM DE MARTIGNAS	6	Déficiência intellectuelle
330020488	EANM	CENTRE ACTIVITE GRAND PARC	20	Déficiência intellectuelle
330023029	EANM	SECTION OCCUPATIONNELLE	16	Déficiência intellectuelle
			24	Déficiência intellectuelle
330032699	EANM	STP AUDENGE	8	Déficiência intellectuelle
330032749	EANM	STP VILLAMBIS	8	Déficiência intellectuelle

330032939	EANM	EVA	10	Déficiences intellectuelles
330051889	EANM	EANM FOYER MARIE TALET	6	Tous types de handicap
330052648	EANM	RESIDENCE LUIS DANAY	11	Déficiences auditives
330056466	EANM	STP BEGLES	8	Déficiences intellectuelles
330056615	EANM	COJ BORDEAUX	26	Déficiences motrices
330057050	EANM	SOJ MONGAUZY	8	Déficiences intellectuelles
330057183	EANM	COJ LA BATELLERIE	20	Cérébrolésés
330782764	EANM	EANM FOYER JENNY LEPREUX	11	Déficiences intellectuelles
330791609	EANM	FOYER AUTREMENT	6	Déficiences motrices
330791724	EANM	EANM FLORADA	25	Déficiences intellectuelles
330791732	EANM	FOYER LE PHARE DE BORDEAUX	7	Surdicécité
330791740	EANM	EANM LA FERME DES COTEAUX	19	Déficiences intellectuelles
330791799	EANM	EANM AGRICOLE HAUTE LANDE	4	Déficiences intellectuelles
330791807	EANM	EANM BOIS JOLY	6	Déficiences intellectuelles
330802711	EANM	FOYER DE VIE AD'APPRO	28	Déficiences intellectuelles
330803289	EANM	EANM DU BON PASTEUR	8	Tous types de handicap
330802539	EANM	FOYER LEVITE ET HOME	1	Déficiences intellectuelles

# Le répit des aidants des personnes en situation de handicap dans les Landes (avril 2023)

L'offre installée dans les établissements médico-sociaux (source Finess)

Enfants et adolescents		
Offre	ESMS	Public
Établissements ouverts 365 j / an	aucun	
Accueil temporaire	aucun	

Adultes												
Offre	ESMS	Publics et nombre de places installées										
		Polyhandicap	TSA	Hand psychique	Déf intellectuelle	Déf motrice	Cérébrolésion	Déf auditive	Surdicécité	Handicaps rares	PHV	Tous types hand
Accueil temporaire	3 MAS = 4 places 5 FAM-EAM = 7 pl. 4 EANM = 8 places	●	●		●	●						
Accueil de jour	3 MAS = 4 places 4 EAM-FAM = 22 pl. 6 EANM = 71 places	●	●		●	●						●
Accueil de nuit	1 EANM = 12 places					●						



Les Landes : un des 2 seuls départements de la région à proposer un accueil de nuit de répit



Aucune offre de répit pour les enfants et pour les adultes avec handicap psychique

## Les dispositifs spécifiques repérés non répertoriés dans Finess ou de droit commun<sup>1</sup>

	Accueil temporaire	Répit à domicile	Loisirs, week-end, vacances	Soutien des aidants	Autres	Publics
Ma Maison bleue <a href="http://www.mamaisonbleue.fr/">http://www.mamaisonbleue.fr/</a>				●		TSA-TND
Association AGES HELIO <a href="http://www.helio-labenne.asso.fr">www.helio-labenne.asso.fr</a>			●			
AGORA (service éducatif d'accueil d'urgence 64) <a href="https://ehlgbai.org/agora-service-educatif-daccueil-et-dhebergement-durgence/">https://ehlgbai.org/agora-service-educatif-daccueil-et-dhebergement-durgence/</a>	●					
La galupe <a href="https://www.asso-lagalupe.fr/">https://www.asso-lagalupe.fr/</a>			●			

<sup>1</sup> Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREA Nouvelle-Aquitaine e

La taillade <a href="https://www.solincite.org/wp/foyer-de-vie-la-taillade/">https://www.solincite.org/wp/foyer-de-vie-la-taillade/</a>	●		●			
Relayage CIAS Cœur Haute Lande : Baluchonnage / relayage <a href="https://labrit.fr/Vie-sociale/CIAS">https://labrit.fr/Vie-sociale/CIAS</a>		●				
Pôle des Aidants : Equipes de soutien aux aidants + groupe de parole <a href="https://cias.coeurhautelande.fr/">https://cias.coeurhautelande.fr/</a>				●		
L'Escal - Plateforme d'accueil et de répit : Baluchonnage / relayage <a href="https://www.plateformelescale.fr/">https://www.plateformelescale.fr/</a>		●				Ouverte aux PH
Association MAILLÂGES : Relayage <a href="https://www.maillages.org/">https://www.maillages.org/</a>		●				Ouverte aux PH
SAS Solutions Aidant : Equipes de soutien aux aidants <a href="https://solutions-aidant.fr/">https://solutions-aidant.fr/</a>					●	
Association Autisme Amitié : Séjours loisirs aidants-aidés <a href="http://www.autisme-france.fr/">http://www.autisme-france.fr/</a>			●			TSA/handicap ap mental
CIAS DU PAYS GRENADOIS (Café des aidants, Visite à domicile) <a href="https://www.cc-paysgrenadois.fr/services/sad-sap/CIAS.html">https://www.cc-paysgrenadois.fr/services/sad-sap/CIAS.html</a>				●		
CIAS des Landes d'Armagnac (Garde de courte durée et « parcours santé des aidants ») <a href="https://www.landesdarmagnac.fr/CIAS/Les-services-du-CIAS/L-aide-a-domicile">https://www.landesdarmagnac.fr/CIAS/Les-services-du-CIAS/L-aide-a-domicile</a>		●		●		
Pôle Ressources Inclusion Petite enfance, enfance, jeunesse (accès structures d'accueil non-spécialisées) <a href="https://www.jp40.fr/JPA-La-Jeunesse-au-Plein-Air/Le-Pole-Ressources-Inclusion">https://www.jp40.fr/JPA-La-Jeunesse-au-Plein-Air/Le-Pole-Ressources-Inclusion</a>					●	Enfants

### Les projets à venir ou souhaités par les ESMS (pas forcément validés)<sup>2</sup>

	Accueil temporaire	Répit à domicile	Loisirs, week-end, vacances	Soutien des aidants	Autres	Publics
Mutualiser des lieux d'accueil entre ESMS (SESSAD)						Troubles du comportement
Résidence vacances Landes avec des services médico-sociaux (Conseil départemental des Landes)			●			
Projet création places hébergement / offre de répit, petites unités pendant les vacances et les WE (OG)			●			Jeunes déf. intellectuelle, TND ou TCC
Transport à la demande (CIAS)					●	

<sup>2</sup> Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

## Les besoins identifiés par les ESMS<sup>3</sup>

### Dispositifs prioritaires :

- Places d'accueil temporaire, de jour ou avec nuitée
- Répit à domicile, dégager du temps au quotidien (courses, etc.) : équipe mobile, libéraux, relayage (enfant)
- Répit vacances/WE/Soirée (enfant)
- Famille d'accueil (adulte)

### Publics prioritaires :

- TSA
- PHV/proche aidant vieillissant (adulte)

## AMI en cours 26/04/2023<sup>4</sup>

Continuité d'accompagnement médico-social 365 jours par an, dans le cadre d'offres de répits à l'attention des enfants ou jeunes adultes de moins de 20 ans, présentant tout type de handicap, parents et/ou proches-aidants

## Ressources départementales

**CD 40** <https://www.handicaplandes.fr/>

**PTA 40** - <https://annuaire.pta40.fr/>

**Accueil Familial** : 2014 : 12 AF, 20 personnes accueillies<sup>5</sup>

<https://www.landes.fr/accueil-familial>

---

<sup>3</sup> Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

<sup>4</sup> Site ARS Nouvelle-Aquitaine <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/liste-appels-projet-candidature>

<sup>5</sup> Source site FAMIDAC <https://www.famidac.fr/>

## Détail de l'offre de répit en ESMS – Landes (source Finess)

### Enfants

*Etablissements ouverts 365 jours / an*  
pas d'offre dans les Landes

### Accueil temporaire

pas d'offre dans les Landes

### Adultes

#### Accueil temporaire

FINESS	Catégorie	Nom	Nombre de places	Public
400007084	MAS	MAS L'ARCOLAN	1	TSA
400008819	MAS	MAS MOSAIQUES	2	Polyhandicap
400791190	MAS	MAS SIMONE SIGNORET	1	Polyhandicap
400011243	EAM-FAM	RESIDENCE TARNOS OCEAN	1	Déficiência motrice
400780441	EAM-FAM	FOYER DE CAUNEILLE	1	Déficiência intellectuelle
400780920	EAM-FAM	EAM FOYER MAJOURAOU	2	Polyhandicap
400782934	EAM-FAM	FOYER ANDRE LESTANG	1	Déficiência motrice
400787685	EAM-FAM	EAM FOYER LES CIGALONS	2	Déficiência intellectuelle
400010989	EANM	EANM CASTILLON	2	Déficiência intellectuelle
400010989	EANM	EANM CASTILLON	2	Déficiência intellectuelle
400786083	EANM	FOYER LE COTTAGE	2	Déficiência intellectuelle
400786174	EANM	FOYER LE MARCADE	1	Déficiência intellectuelle
400786190	EANM	FOYER DE VIE LE MARCADE	1	Déficiência intellectuelle

#### Accueil de jour

FINESS	Catégorie	Nom	Nombre places	Public
400007084	MAS	MAS L'ARCOLAN	2	TSA
400008819	MAS	MAS MOSAIQUES	1	Polyhandicap
400791190	MAS	MAS SIMONE SIGNORET	1	Polyhandicap
400011243	EAM-FAM	RESIDENCE TARNOS OCEAN	5	Déficiência motrice
400780920	EAM-FAM	EAM FOYER MAJOURAOU	12	Polyhandicap
400782934	EAM-FAM	FOYER ANDRE LESTANG	3	Déficiência motrice
400787685	EAM-FAM	EAM FOYER LES CIGALONS	2	Déficiência intellectuelle
400009528	Etb expér	TOURNESOLEIL UNITE TOSSE	15	Tous types de handicap
400011581	Etb expér	TOURNESOLEIL UNITE ST PAUL	7	Tous types de handicap
400012456	Etb expér	FOYER MARCADE UNITE JOUR	12	Tous types de handicap
400785937	EANM	FOYER TOURNESOLEIL	14	Tous types de handicap
400786190	EANM	FOYER DE VIE LE MARCADE	21	Déficiência intellectuelle
400787594	EANM	FOYER DE VIE LE COTTAGE	2	Déficiência intellectuelle

# Le répit des aidants des personnes en situation de handicap en Lot-et-Garonne (avril 2023)

L'offre installée dans les établissements médico-sociaux (source Finess)

Enfants et adolescents		
Offre	ESMS	Public
Établissements ouverts 365 j / an	aucun	
Accueil temporaire	aucun	

Adultes												
Offre	ESMS	Publics et nombre de places installées										
		Polyhandicap	TSA	Hand psychique	Déf intellectuelle	Déf motrice	Cérébrolésion	Déf auditive	Surdiécité	Handicaps rares	PHV	Tous types hand
Accueil temporaire	1 MAS : 2 pl. 2 FAM-EAM : 4 pl. 4 EANM : 12 pl.	● 5			● 12	● 1						
Accueil de jour	3 MAS : 28 pl. 2 EAM-FAM : 6 pl. 7 EANM : 52 pl.	● 26	● 5	● 12	● 40	● 3						



Une offre d'accueil de jour assez développée en établissements médicalisés (par rapport à la moyenne régionale)



Aucune offre de répit pour les enfants

## Les dispositifs spécifiques repérés non répertoriés dans Finess ou de droit commun<sup>1</sup>

	Accueil temporaire	Répit à domicile	Loisirs, week-end, vacances	Soutien des aidants	Autres	Publics
Association TOM Enfant Phare <a href="https://www.tomenfantphare.fr/qui-sommes-nous/">https://www.tomenfantphare.fr/qui-sommes-nous/</a>		●	●	●		
Centre Ressources Handicap GCSMS Moyenne Garonne <a href="https://www.gcsms-moyenne-garonne-47.org/crh">https://www.gcsms-moyenne-garonne-47.org/crh</a>					●	
La taillade <a href="https://www.solincite.org/wp/foyer-de-vie-la-taillade/">https://www.solincite.org/wp/foyer-de-vie-la-taillade/</a>	●	●	●			
Grandir ensemble (IFSAD) <a href="https://www.solincite.org/wp/intervention-sociale-et-familiale-a-domicile/">https://www.solincite.org/wp/intervention-sociale-et-familiale-a-domicile/</a>			●			

<sup>1</sup> Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Vitalliance (relayage, aide à domicile) <a href="https://www.vitalliance.fr/profiles/aide-a-domicile-WNwmg/regions/nouvelle-aquitaine/departements/lot-et-garonne">https://www.vitalliance.fr/profiles/aide-a-domicile-WNwmg/regions/nouvelle-aquitaine/departements/lot-et-garonne</a>		●				
Pôle ressource de soutien psychologique <a href="http://www.algeei.org/actualite-un-pole-ressource-de-soutien-psychologique-pour-les-usagers-familles-et-aidants-de-lalgeei-299.html">http://www.algeei.org/actualite-un-pole-ressource-de-soutien-psychologique-pour-les-usagers-familles-et-aidants-de-lalgeei-299.html</a>				●		
ADMR PORT SAINTE MARIE (Garde de courte durée) <a href="https://www.admr.org/associations/admr-port-sainte-marie">https://www.admr.org/associations/admr-port-sainte-marie</a>		●				

### Les projets à venir ou souhaités par les ESMS (pas forcément validés)<sup>2</sup>

	Accueil temporaire	Répît à domicile	Loisirs, week-end, vacances	Soutien des aidants	Autres	Publics
Création d'une équipe mobile, création de 5 places de répît adultes polyhandicap (MAS)	●				●	PolyH, TSA
3 places enfant autisme (IME)	●					TSA
Accueil pour une partie des vacances scolaires (ITEP)			●			
Développer le partenariat avec la Taillade (SESSAD)			●			Déf. visuelle grave
Répît sur les villas inclusives (IME)	●					TSA
UNAFAM 47				●		Handicap psychique
Balluchonnage, Equipe mobile (SESSAD)		●			●	TSA

### Les besoins identifiés par les ESMS<sup>3</sup>

#### Publics prioritaires :

- Polyhandicap (enfant)

#### AMI clôturé 15/09/2022<sup>4</sup>

Solutions innovantes de répît pour les personnes en situation de handicap. Continuité d'accompagnement médico-social 365 jours par an, à destination des personnes en situation de handicap, enfants ou jeunes adultes de moins de 25 ans.

#### Ressources départementales

CD 47 <https://www.handissimo.fr/recherche/information>

**Accueil Familial** : 2 places d'accueil temporaire pour adultes en famille d'accueil (profils : handicap psychique, trisomie etc...) <https://www.lotetgaronne.fr/nos-services/solidarite/personnes-handicapees/etablissements-et-assistants-familiaux>

<sup>2</sup> Source : enquête répît des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

<sup>3</sup> Idem

<sup>4</sup> Site ARS Nouvelle-Aquitaine <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/liste-appels-projet-candidature>

## Enfants

*Etablissements ouverts 365 jours / an*  
pas d'offre en Lot-et-Garonne

### Accueil temporaire

pas d'offre en Lot-et-Garonne

## Adultes

### Accueil temporaire

FINESS	Catégorie	Nom	Nombre de places	Public
470008640	MAS	MAS LES QUATRE SAISONS	2	Polyhandicap
470000498	EAM-FAM	FOYER RENE BONNET	1	Déficiences motrice
470013525	EAM-FAM	EAM RESIDENCE D'OLT	3	Polyhandicap
470005497	EANM	FOYER DE LA COURONNE	2	Déficiences intellectuelle
470008806	EANM	FOYER DU MONT- CLAIR	4	Déficiences intellectuelle
470011040	EANM	FOYER LA POUSSONNIE	5	Déficiences intellectuelle
470013574	EANM	FOYER DE VIE LA FERRETTE	1	Déficiences intellectuelle

### Accueil de jour

FINESS	Catégorie	Nom	Nombre places	Public
470008640	MAS	MAS LES QUATRE SAISONS	5	TSA
			5	Polyhandicap
470010984	MAS	MAS VILLENEUVE	12	Polyhandicap
470013616	MAS	MAS LAPEYRE	6	Polyhandicap
470000498	EAM-FAM	FOYER RENE BONNET	3	Déficiences motrice
470013525	EAM-FAM	EAM RESIDENCE D'OLT	3	Polyhandicap
470005497	EANM	FOYER DE LA COURONNE	10	Déficiences intellectuelle
470005851	EANM	FOYER DU BOUËT	8	Déficiences intellectuelle
470008079	EANM	FH DOCTEUR ALAIN LAFAGE	8	Déficiences intellectuelle
470008806	EANM	FOYER DU MONT- CLAIR	8	Déficiences intellectuelle
470009713	EANM	FOYER DE VIE LA TAILLADE	4	Handicap psychique
470011040	EANM	FOYER LA POUSSONNIE	5	Déficiences intellectuelle
			8	Handicap psychique
470013251	EANM	FOYER ARCHE EN AGENAIS	1	Déficiences intellectuelle

# Le répit des aidants des personnes en situation de handicap dans les Pyrénées-Atlantiques (avril 2023)

L'offre installée dans les établissements médico-sociaux (source Finess)

Enfants et adolescents		
Offre	ESMS	Public
Etablissements ouverts 365 j / an	2 EEAP	Polyhandicap
Accueil temporaire	2 IME : 14 places	Déficience intellectuelle, handicap psychique, TSA

Adultes												
Offre	ESMS	Publics et nombre de places installées										
		Polyhandicap	TSA	Hand psychique	Déf intellectuelle	Déf motrice	Cérébrolésion	Déf auditive	Surdécécité	Handicaps rares	PHV	Tous types hand
Accueil temporaire	4 MAS : 6 pl. 4 FAM-EAM : 8 pl. 7 EANM : 8 pl.	●		●	●		●					●
Accueil de jour	4 MAS : 28 pl. 3 EAM-FAM : 20 pl. 17 EANM : 136 pl.	●	●	●	●	●	●					●



Deux EEAP (polyhandicap enfants) ouverts toute l'année.

Une offre d'accueil de jour pour adultes assez diversifiée



Une offre de répit quasi-inexistante pour adultes avec TSA et globalement limitée pour l'accueil temporaire pour adultes

## Les dispositifs spécifiques repérés non répertoriés dans Finess ou de droit commun<sup>1</sup>

	Accueil temporaire	Répit à domicile	Loisirs, week-end, vacances	Soutien des aidants	Autres	Publics
L'esprit serein <a href="https://www.lesprit-serein.fr/qui-sommes-nous/prise-en-charge/">https://www.lesprit-serein.fr/qui-sommes-nous/prise-en-charge/</a>		●				Service d'aide à domicile
Pôle d'accueil polyvalent au sein de l'IEMFP Hameau Bellevue <a href="https://www.pep64.org/">https://www.pep64.org/</a>			●			PEP64
Pôle relais des aidants Autisme Pau Béarn Pyrénées <a href="https://autisme-pau-bearn.org/">https://autisme-pau-bearn.org/</a>				●		
CIAPA Comité départemental d'Intervention et d'Animation Pour l'Autonomie <a href="https://www.ciapa.fr/">https://www.ciapa.fr/</a>				●	●	

<sup>1</sup> Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Chrysalide <a href="https://www.association-chrysalide.com/offre-de-loisirs-1">https://www.association-chrysalide.com/offre-de-loisirs-1</a>			●			
Coup de main malin <a href="https://www.c2m.care/">https://www.c2m.care/</a>		●				Service d'aide à domicile
<b>Relayage à domicile "Baluchonnage"</b> Centre de Ressources Béarn-Adour <a href="https://www.cc-lacqorthez.fr/fileadmin/documents/7-divers_rubriques/Depliant_Baluchonnage.pdf">https://www.cc-lacqorthez.fr/fileadmin/documents/7-divers_rubriques/Depliant_Baluchonnage.pdf</a>		●				Pers malade et/ou en perte d'autonomie sans critère d'âge et de pathologie
<b>Handicap ressources 64 (accueil centre de loisirs et périscolaire)</b> <a href="http://www.handiressources64.com/">http://www.handiressources64.com/</a>					●	Enfants

### Les projets à venir ou souhaités par les ESMS (pas forcément validés)<sup>2</sup>

	Accueil temporaire	Répét à domicile	Loisirs, week-end, vacances	Soutien des aidants	Autres	Publics
Accueil temporaire, internat partiel, intervention domicile (IEM)	●	●				PolyH, Dé. Motrice avec Tr. assoc
Accueil temporaire (FAM)	●					Def. Intellectuelle
ITEP IDEKIA (4 places en familles d'accueil)	●					Troubles du comportement
Service d'aide pour les familles (en priorité celles qui attendent que leur enfant puisse être accompagné par un établissement spécialisé) (IME)				●		Def. Intellectuelle, TSA
Lieu d'accueil pour les familles et pour leur enfant (SESSAD)				●		Def. Intellectuelle, TSA
Proposer de nouveau l'accueil de répét estival (IME)			●			Def. Intellectuelle, TSA
Orientation des familles vers les ressources territoriales (garde d'enfant, activités loisirs, professeur en libéral pour compléter le temps scolaire...) (SESSAD)				●		TSA
Répét mineur en situation de handicap sur notre territoire rural (ITEP)	●					
Famille d'accueil spécialisée (OG)	●					
Accueil innovant - répét vacances, week-ends (OG)			●			

<sup>2</sup> Source : enquête répét des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Projet de création de places d'accueil temporaire et/ou d'urgence et ou séquentiel (EANM)	●					
Création de places d'accueil temporaires sur WE, vacances. Accueil en urgence (EANM)	●					

### Les besoins identifiés par les ESMS<sup>3</sup>

#### Dispositifs prioritaires :

- Places d'accueil temporaire, de jour ou avec nuitée
- Situation de crise/d'urgence
- Répit à domicile, dégager du temps au quotidien (courses, etc.) : équipe mobile, libéraux, relayage (enfant)
- Répit vacances/WE/Soirée (enfant)

#### Publics prioritaires :

- TSA
- Polyhandicap (enfant)
- Troubles du comportement (enfant)
- PHV/proche aidant vieillissant (adulte)

### AMI en cours 17/05/2023<sup>4</sup>

Continuité d'accompagnement médico-social 365 jours par an, dans le cadre d'offres de répits à l'attention des enfants ou jeunes adultes de moins de 20 ans, présentant tout type de handicap, parents et/ou proches-aidants.

### Ressources départementales

**DAC-PTA 64** : <https://annuaire.pta64.fr/guide/7542>

**Accueil Familial** : <http://aafbpa64.free.fr/topic/index.html>

## Détail de l'offre de répit en ESMS – Pyrénées-Atlantiques (source Finess)

### Enfants

#### Etablissements ouverts 365 jours / an

FINESS	Catégorie	Nom	Public
640780169	EEAP	EEAP LA ROSEE	polyhandicap
640795480	EEAP	EEAP LE NID BEARNAIS	polyhandicap

#### Accueil temporaire

FINESS	Catégorie	Nom	Nombre de places	Public
640780235	IME	IME BEILA BIDIA	3	Déficiência intellectuelle
			2	Handicap psychique
			1	TSA
640780151	IME	IME HAIEKIN	8	TSA

<sup>3</sup> Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

<sup>4</sup> Site ARS Nouvelle-Aquitaine <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/liste-appels-projet-candidature>

## Adultes

### Accueil temporaire

FINESS	Catégorie	Nom	Nombre de places	Public
640792271	MAS	MAS L'ACCUEIL	1 <sup>5</sup>	Polyhandicap
640009528	MAS	MAS LOU CAMINOT	1	Handicap psychique
640781472	MAS	MAS DOMAINE DES ROSES	1	Tous types de handicap
640791851	MAS	MAS BIARRITZENIA	3	Cérébrolésés
640014288	EAM-FAM	FAM LE GABARN	1	Déficiência intellectuelle
640014569	EAM-FAM	FAM ETXEA	2	Handicap psychique
640014809	EAM-FAM	FAM DE COULOMME	3	Tous types de handicap
640794962	EAM-FAM	FAM PEMARTIN	2	Déficiência intellectuelle
640005617	EANM	EANM FOYER DE MESPLES	2	Tous types de handicap
640014858	EANM	EANM FOYER LOU REY	1	Tous types de handicap
640015038	EANM	FOYER DE VIE EVAH URRUGNE	1	Tous types de handicap
640015145	EANM	FOYER SAINTE ELISABETH	1	Tous types de handicap
640785499	EANM	FOYER FRANCOIS DE PAULE	1	Déficiência intellectuelle
640787123	EANM	FOYER DE SAUVAGNON	1	Déficiência intellectuelle
640790200	EANM	FOYER DE VIE CELHAYA	1	Déficiência intellectuelle

### Accueil de jour

FINESS	Catégorie	Nom	Nombre places	Public
640009528	MAS	MAS LOU CAMINOT	10	Handicap psychique
640781472	MAS	MAS DOMAINE DES ROSES	6	Polyhandicap
640792271	MAS	MAS L'ACCUEIL	6	Cérébrolésés
			4	Polyhandicap
640796926	MAS	MAS HERAURITZ <sup>6</sup>	2	Polyhandicap
640011789	EAM-FAM	EAM LA HAGEDE	5	Déficiência motrice
640015277	EAM-FAM	FAM BIZIDEKI	1	TSA
640794962	EAM-FAM	FAM PEMARTIN	14	Déficiência intellectuelle
640005617	EANM	EANM FOYER DE MESPLES	7	Tous types de handicap
640009098	EANM	FOYER DE VIE EVAH BAYONNE	10	Tous types de handicap
640011219	EANM	EANM AU JOUR LE JOUR	13	Tous types de handicap
640013470	EANM	SAJ L'ENSOLEILLADE	4	Déficiência intellectuelle
640014858	EANM	EANM FOYER LOU REY	4	Tous types de handicap
640014908	EANM	FOYER DE VIE - SAJ SAINT PEE	12	Déficiência intellectuelle
640015038	EANM	FOYER DE VIE EVAH URRUGNE	3	Tous types de handicap
640016473	EANM	FOYER EVAH HASPARREN	5	Tous types de handicap
640785499	EANM	FOYER FRANCOIS DE PAULE	3	Déficiência intellectuelle
640790200	EANM	FOYER DE VIE CELHAYA	19	Déficiência intellectuelle
640790622	EANM	EANM LES VALLEES	3	Tous types de handicap
640792883	EANM	FOYER DE VIE PERCE NEIGE	3	Tous types de handicap
640792891	EANM	FOYER DE VIE LE GABARN	8	Déficiência intellectuelle
640793113	EANM	FOYER DE VIE LA VIRGINIE	12	Déficiência intellectuelle
640796660	EANM	FOYER DE VIE - SAJ COUSTAU	15	Déficiência intellectuelle
640796934	EANM	FOYER SAJH SAUVAGNON	13	Déficiência intellectuelle
640797023	EANM	EANM MAISON CORDEYA	2	Tous types de handicap

<sup>5</sup> Une autre place en cours d'installation

<sup>6</sup> 8 autres places seront installées en 2025

# Le répit des aidants des personnes en situation de handicap dans les Deux-Sèvres (avril 2023)

L'offre installée dans les établissements médico-sociaux (source Finess)

Enfants et adolescents		
Offre	ESMS	Public
Etablissements ouverts 365 j / an	1 IME	TSA (12 ans et plus)
Accueil temporaire	1 IME : 6 places	TSA (12 ans et plus)

Adultes												
Offre	ESMS	Publics et nombre de places installées										
		Polyhandicap	TSA	Hand psychique	Déf intellectuelle	Déf motrice	Cérébrolésion	Déf auditive	Surdicécité	Handicaps rares	PHV	Tous types hand
Accueil temporaire	4 MAS : 20 pl. 1FAM-EAM : 1 pl. 8 EANM : 15 pl.	● 4	● 10	● 6	● 3	● 1				● 2	● 6	● 4
Accueil de jour	5 MAS : 16 pl. 0 EAM-FAM 9 EANM : 37 pl.	● 9	● 2		● 21	● 10					● 3	● 8



Offre accueil temporaire pour adultes diversifiée

Des places TSA pour enfants ouvertes toute l'année et/ou en accueil temporaire



## Les dispositifs spécifiques repérés non répertoriés dans Finess ou de droit commun<sup>1</sup>

	Accueil temporaire	Répit à domicile	Loisirs, week-end, vacances	Soutien des aidants	Autres	Publics
ALEPAN <a href="https://www.jeuxaider.gouv.fr/organisations/9162-alepan-association-de-loisirs-educatifs-pour-les-personnes-avec-autisme-dans-le-niortais">https://www.jeuxaider.gouv.fr/organisations/9162-alepan-association-de-loisirs-educatifs-pour-les-personnes-avec-autisme-dans-le-niortais</a>			●	●		TSA
RePairs Aidants APF France handicap <a href="http://repairsaidants.blogs.apf.asso.fr/">http://repairsaidants.blogs.apf.asso.fr/</a>				●		
Pôle Ressources Handicap <a href="https://www.poleressources.fr/">https://www.poleressources.fr/</a>			●			
Collectif organisateurs de séjours pour enfants et jeunes <a href="https://www.sejours79.fr/">https://www.sejours79.fr/</a>			●			

<sup>1</sup> Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Actions de soutien aux proches aidants de personnes âgées ou de personnes en situation de handicap <a href="https://www.deux-sevres.fr/toutes-les-actualites/du-repit-pour-les-aidants">https://www.deux-sevres.fr/toutes-les-actualites/du-repit-pour-les-aidants</a>				●		
Dispositif Handicap Famille (approche systémique) <a href="http://www.melioris-association.fr">www.melioris-association.fr</a>				●		
ASF 79 <a href="http://www.apprends-moi.fr/">http://www.apprends-moi.fr/</a>				●	●	TSA
DOMISOL79 <a href="https://www.adapei79.org/l-association/partenaires/domisol-79.html">https://www.adapei79.org/l-association/partenaires/domisol-79.html</a>		●	●			
Crèche les colibris à Niort : ouverture un samedi par mois pour répit parental UDAF <a href="https://www.udaf79.fr/services-aux-familles/repit-parental/">https://www.udaf79.fr/services-aux-familles/repit-parental/</a>  <a href="http://www.udaf79.fr/wp-content/uploads/photos/repit_parental_042022.pdf">http://www.udaf79.fr/wp-content/uploads/photos/repit_parental_042022.pdf</a>	●		●	●		3 mois à 6 ans
Ciné relax Bressuire <a href="https://culture-relax.org/organizer/2617-bressuire">https://culture-relax.org/organizer/2617-bressuire</a>			●			
Plateforme d'aide aux aidants APF				●	●	
Equipe mobile handicap et vieillissement Moncoutant <a href="https://gcsmsdelasevre.fr/lequipe-mobile/">https://gcsmsdelasevre.fr/lequipe-mobile/</a>				●	●	+ 45 ans, handicap ou reconnaissance en cours, signes de vieillissement
ISSEO79 <a href="https://isseo79.fr/">https://isseo79.fr/</a>		●	●	●		
Les 5E <a href="https://associationhandiloisirsles5e.org/">https://associationhandiloisirsles5e.org/</a>			●			
Belle la Différence <a href="https://www.bld79.fr">https://www.bld79.fr</a>			●			
L'aide au remplacement des aidants familiaux de la MSA <a href="https://poitou.msa.fr/lfp/l-aide-au-repit-des-aidants-familiaux">https://poitou.msa.fr/lfp/l-aide-au-repit-des-aidants-familiaux</a>		●				
Site hôpital de Parthenay, unité cognitivo-comportementale : organisation répit pour aidants <a href="https://www.chnds.fr/UCC/5/13/105">https://www.chnds.fr/UCC/5/13/105</a>	●			●	●	

### Les projets à venir ou souhaités par les ESMS (pas forcément validés)

Rien de repéré

## Les besoins identifiés par les ESMS<sup>2</sup>

### Dispositifs prioritaires :

- Places d'accueil temporaire, de jour ou avec nuitée
- Répit à domicile, dégager du temps au quotidien (courses, etc.) : équipe mobile, libéraux, relayage (enfant)
- Répit vacances/WE/Soirée (enfant)

### Publics prioritaires :

- TSA
- Troubles du comportement (enfant)

## AMI en cours 24/03/2023<sup>3</sup>

Continuité d'accompagnement médico-social 365 jours par an, dans le cadre d'offres de répits à l'attention des enfants et jeunes de 6 à 20 ans en situation de handicap, leurs parents et/ou proches-aidants

## Ressources départementales

Le site de la DAC-PTA 79 est en cours de construction

<http://appuievous.org/wp-content/uploads/2020/12/Plaque-PTA79-09.12.2020.pdf>

**Accueil Familial** : 24 places d'accueil temporaire pour adultes en famille d'accueil et 4 places d'accueil de jour (profils : handicap psychique, déficience intellectuelle, PHV)<sup>4</sup>

<https://www.deux-sevres.fr/nos-missions/les-personnes-agees/laccueil-familial-vivre-bien-entoure>

Conseil Départemental 79 : Aide aux aidants avec psychologues et thérapie familiale (financé pour 3 ans – section IV CNSA).

---

<sup>2</sup> Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAM Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAM Nouvelle-Aquitaine

<sup>3</sup> Site ARS Nouvelle-Aquitaine <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/liste-appels-projet-candidature>

<sup>4</sup> Source : Conseil Départemental

## Détail de l'offre de répit en ESMS – Deux-Sèvres (source Finess)

### Enfants

#### Etablissements ouverts 365 jours / an

FINESS	Catégorie	Nom	Public
790000202	IME	IME de Melle	TSA

#### Accueil temporaire

FINESS	Catégorie	Nom	Nombre de places	Public
790000202	IME	IME de Melle	6 places	TSA

### Adultes

#### Accueil temporaire

FINESS	Catégorie	Nom	Nombre de places	Public
790006308	MAS	MAS LES PEUPLIERS	2	Tous types de handicap
790006589	MAS	MAS RESIDENCE L'ARCHIPEL	8	TSA
790012876	MAS	MAS RESIDENCE LES CYCLADES	2	Handicap rare
790017958	MAS	LES MAISONS DE CANOPEE	2	Handicap psychique
			2	TSA
			4	Polyhandicap
790016190	EAM-FAM	FAM GABRIELLE BORDIER	1	Déficiência motrice
790006860	EANM	FOYER DE VIE - PHV	2	PHV
790007645	EANM	FOYER MELIORIS LES GENETS	4	Handicap psychique
790012298	EANM	FOYER DE VIE - HVS MELLE -	2	Déficiência intellectuelle
790013510	EANM	FOYER LES DEUX CHENES	1	Déficiência intellectuelle
790013668	EANM	MARPAHVIE DE COUTURE	1	PHV
790014781	EANM	FOYER POITOU-PARTAGE	2	Tous types de handicap
790016349	EANM	FOYER DE VIE - PHV	2	PHV
790018469	EANM	MARPAHVIE DE PERIGNE	1	PHV

#### Accueil de jour

FINESS	Catégorie	Nom	Nombre places	Public
790006308	MAS	MAS LES PEUPLIERS	2	Tous types de handicap
790006589	MAS	MAS RESIDENCE L'ARCHIPEL	2	TSA
790014385	MAS	MAS LE FIEF JOLY	2	Tous types de handicap
790017958	MAS	LES MAISONS DE CANOPEE	7	Polyhandicap
790012879	MAS	RESIDENCE LES CYCLADES	3	Tous types de handicap
790000491	EANM	FOYER DE VIE GABRIELLE BORDIER - APF	2	Polyhandicap
790007645	EANM	FOYER MELIORIS LES GENETS	10	Déficiência motrice
790007827	EANM	FOYER D'AIFFRES - POLE HVS	6	Déficiência intellectuelle
790012298	EANM	FOYER DE VIE - HVS MELLE	2	Déficiência intellectuelle
790014351	EANM	FOYER HVS - A. ROUSSEAU	7	Déficiência intellectuelle
790014781	EANM	FOYER POITOU-PARTAGE	1	Tous types de handicap
790014914	EANM	FOYER DE VIE HVS POMPOIS	1	Déficiência intellectuelle
790014922	EANM	FOYER - HVS - LE TALLUD	5	Déficiência intellectuelle
790016349	EANM	FOYER DE VIE - PHV	3	PHV

# Le répit des aidants des personnes en situation de handicap en Vienne (avril 2023)

L'offre installée dans les établissements médico-sociaux (source Finess)

Enfants et adolescents		
Offre	ESMS	Public
Etablissements ouverts 365 j / an	1 EEAP 1 IME	Polyhandicap Public relevant de l'ASE <sup>1</sup>
Accueil temporaire	Aucune offre	

Adultes												
Offre	ESMS	Publics et nombre de places installées										
		Polyhandicap	TSA	Hand psychique	Déf intellectuelle	Déf motrice	Cérébrolésion	Déf auditive	Surdicécité	Handicaps rares	PHV	Tous types hand
Accueil temporaire	4 MAS : 14 pl. 2 FAM-EAM : 3 pl. 3 EANM : 3 pl.	●	●	●	●		●	●		●		
Accueil de jour	5 MAS : 31 pl. 4 EAM-FAM : 13 pl. 9 EANM : 62 pl.	●	●	●	●	●	●			●		●



Un EEAP polyhandicap enfants et un IME ouverts toute l'année

Une offre de répit pour adultes assez diversifiée, notamment pour personnes cérébrolésées, public ne bénéficiant pas nécessairement d'une offre bien spécifique dans tous les départements.



Offre assez réduite pour les personnes avec handicap psychique

## Les dispositifs spécifiques repérés non répertoriés dans Finess ou de droit commun<sup>2</sup>

	Accueil temporaire	Répit à domicile	Loisirs, week-end, vacances	Soutien des aidants	Autres	Publics
ALEPA <a href="http://www.alepa.fr/">http://www.alepa.fr/</a>			●	●		TSA
PARI 86- Pôle d'appui et de ressources à l'inclusion de la Vienne <a href="https://fr-fr.facebook.com/86PARI/">https://fr-fr.facebook.com/86PARI/</a>				●		
CPA LATHUS <a href="https://www.cpa-lathus.asso.fr/">https://www.cpa-lathus.asso.fr/</a>			●			

<sup>1</sup> 5 places pour enfants de 6 à 18 ans relevant de la Protection de l'enfance bénéficiant d'une notification MPDH en ESMS pour enfants avec problématique complexe.

<sup>2</sup> Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

GASSI (ABSA, AADH, CPEAS, Saint Louis de Guron). <a href="https://www.gassi86.org/#top1">https://www.gassi86.org/#top1</a>			●			
APAJH 86 (Baluchonnage/ESAD) <a href="https://www.apajhviennne.fr/?page=ets&amp;ets=10">https://www.apajhviennne.fr/?page=ets&amp;ets=10</a>		●		●		Orientation MAS
ADMR86 <a href="https://www.fede86.admr.org/domicile">https://www.fede86.admr.org/domicile</a>		●		●		Enfants
Adhap (Garde de courte durée, écoute et soutien psy) <a href="https://www.adhap.fr/ou-nous-trouver/l/poitiers/11-place-jean-de-berry/2894581/">https://www.adhap.fr/ou-nous-trouver/l/poitiers/11-place-jean-de-berry/2894581/</a>		●		●		
Référent handicap rattaché à la Fédération des centres socioculturels de la Vienne (accès accueil de loisir) <a href="https://viennne.centres-sociaux.fr/mission-handicap-retrospective-2011/">https://viennne.centres-sociaux.fr/mission-handicap-retrospective-2011/</a>					●	Enfant

### Les projets à venir ou souhaités par les ESMS (pas forcément validés)

Rien de repéré

### AMI clôturé 30/11/2022

Continuité d'accompagnement / Répit et aides aux proches-aidants dans le département de la Vienne.  
Public cible : Enfants et jeunes adultes de moins de 20 ans, présentant tout type de handicap, parents et/ou proches aidants.

### Ressources départementales

**Conseil départemental 86** : 60 jours de répit sont possibles pour les aidants, financés par le Département et notifié sur l'orientation de la personne.

**DAC-PTA 86** : <https://annuaire.pta86.fr/guide/7542>

**Accueil Familial** (2021 : 167 AF<sup>3</sup>) [https://www.lavienne86.fr/Vivre-en-famille-d'accueil-La-Vienne-le-departement\(lavienne86.fr\)](https://www.lavienne86.fr/Vivre-en-famille-d'accueil-La-Vienne-le-departement(lavienne86.fr))

<sup>3</sup> Source site FAMIDAC <https://www.famidac.fr/>

## Détail de l'offre de répit en ESMS – Vienne

### Enfants

#### Etablissements ouverts 365 jours / an

FINESS	Catégorie	Nom	Public
860006295	EEAP	EEAP Oasis	Polyhandicap
860780121	IME	IME de Mauroc	Enfants avec handicap relevant de l'ASE

Accueil temporaire : pas d'offre en Vienne

### Adultes

#### Accueil temporaire

FINESS	Catégorie	Nom	Nombre de places	Public
860010636	MAS	LA FORET DES CHARMES	3	Cérébrolésés
860015528	MAS	MAS ITEUIL - MIRANDE	7	TSA
860784438	MAS	MAS DU PARC	2	Handicap rare
			1	Polyhandicap
860791474	MAS	MAS D'ITEUIL	1	Polyhandicap
860005529	EAM-FAM	EAM LE CLOS DU BETIN	1	Déficience auditive
860010941	EAM-FAM	EAM FORET DES CHARMES	2	Cérébrolésés
860792944	EANM	EANM LES MINIMES	1	Déficience intellectuelle
860792894	EANM	FH JEAN DEBELUT	1	Déficience intellectuelle
860784610	EANM	FH ESSOR	1	Handicap psychique

#### Accueil de jour

FINESS	Catégorie	Nom	Nombre de places	Public
860010636	MAS	LA FORET DES CHARMES	2	Cérébrolésés
860010958	MAS	MAS PORT D'ATTACHE	4	Polyhandicap
860011162	MAS	MAS - TERRA NOVA - PEP 86	4	Polyhandicap
860784438	MAS	MAS DU PARC	5	Polyhandicap
860791474	MAS	MAS D'ITEUIL	6	TSA
			10	Polyhandicap
860010941	EAM-FAM	EAM FORET DES CHARMES	3	Cérébrolésés
860011402	EAM-FAM	EAM LA FORET	3	Déficience intellectuelle
			3	Handicap psychique
860014133	EAM	EAM L'ODYSSEE	2	Déficience intellectuelle
860011907	EAM-FAM	EAM ELDORADO	5	Déficience motrice
860005578	EANM	FOYER DE VIE + SAJ LA PRAIRIE	4	Déficience intellectuelle
860011303	EANM	FOYER DE VIE - PROGECAT	2	Tous types de handicap
860014794	EANM	FOYER DE VIE LES 3 RIVIERES	2	Déficience intellectuelle
860790443	EANM	ANNEXE - ATRIUM CHANTEJEAU	10	Déficience intellectuelle
860790450	EANM	ANNEXE - ESAT HENRI BUCHER	8	Déficience intellectuelle
860790526	EANM	ANNEXE ESAT CHEVAUX BLANCS	16	Déficience intellectuelle
860792944	EANM	EANM LES MINIMES	8	Déficience intellectuelle
860792969	EANM	EANM ANNEXE - ESAT R. JAUD	8	Déficience intellectuelle
860793009	EANM	ANNEXE - ESAT LA CHAUME	4	Surdicécité

# Le répit des aidants des personnes en situation de handicap en Haute-Vienne (avril 2023)

L'offre installée dans les établissements médico-sociaux (source Finess)

Enfants et adolescents		
Offre	ESMS	Public
Etablissements ouverts 365 j / an	aucun	
Accueil temporaire	1 IEM : 15 places 1 étab exp. : 41 places	Polyhandicap Handicap moteur

Adultes												
Offre	ESMS	Publics et nombre de places installées										
		Polyhandicap	TSA	Hand psychique	Déf intellectuelle	Déf motrice	Cérébrolésion	Déf auditive	Surdicécité	Handicaps rares	PHV	Tous types hand
Accueil temporaire <sup>1</sup>	2 MAS : 4 pl. 3 FAM-EAM : 6 pl. 13 EANM : 13 pl.	6			4						4	1
Accueil de jour	2 MAS : 7 pl. 3 EAM-FAM : 14 pl. <sup>2</sup> 13 EANM : 118 pl.	16	1		3	5					4	110



Haute-Vienne : un des 2 départements de Nouvelle-Aquitaine à proposer de l'accueil de nuit



Offre d'accueil temporaire très restreinte pour les adultes, hormis en accueil de jour non médicalisé. Pas d'offre pour les personnes avec handicap psychique et quasi-inexistante pour les TSA.

## Les dispositifs spécifiques repérés non répertoriés dans Finess ou de droit commun<sup>3</sup>

	Accueil temporaire	Répit à domicile	Loisirs, week-end	Soutien des aidants	Autres	Publics
Suppléance à domicile (Mutualité française limousine) <a href="http://www.mutualitelimousine.fr">www.mutualitelimousine.fr</a>		●				
Relayage à domicile (SPASAD APF) <a href="https://ssaad87apf.wordpress.com/ssaad/les-missions-du-service/">https://ssaad87apf.wordpress.com/ssaad/les-missions-du-service/</a>		●				
La Petite Maison de Gauchoux (Accueil Familial)	●					

<sup>1</sup> « Tous les établissements d'accueil (hébergement comme accueil de jour) non médicalisés doivent réaliser des AT dans l'année. Il n'y a plus de places financées exclusivement pour cette activité figurant sur les arrêtés d'autorisation. Les CPOM invitent les structures à organiser leurs espaces d'hébergement de façon à être en mesure de répondre à des besoins d'accueil ponctuels. » (CD87)

<sup>2</sup> Dont 10 places non médicalisées

<sup>3</sup> Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

<a href="https://www.lapetitemaisondegauchoix.com/">https://www.lapetitemaisondegauchoix.com/</a>						
Actid 87 (aide à domicile) <a href="http://www.actid87.fr/">http://www.actid87.fr/</a>		●				
Association Soins et santé <a href="http://www.soinsante-limoges.com">www.soinsante-limoges.com</a>			●			
Association Limousine de Soutien Educatif des Autistes (ALISEA) <a href="https://assoce.fr/waldec/W872002622/ASSOCIATION-LIMOUSINE-DE-SOUTIEN-EDUCATIF-DES-AUTISTES-ALISEA-">https://assoce.fr/waldec/W872002622/ASSOCIATION-LIMOUSINE-DE-SOUTIEN-EDUCATIF-DES-AUTISTES-ALISEA-</a>		●				TSA
A'dom Limousin (Relayage à domicile - expérimentation de 36h à 6 jours d'affilée) <a href="https://www.mutualitelimousine.fr/services-a-la-personne">https://www.mutualitelimousine.fr/services-a-la-personne</a>		●				
SMAD Le Dorat (WE, séjours PH seules)	●		●			
Centre de Ressources des Accueils de Loisirs de la Haute-Vienne <a href="https://www.cral87.fr/">https://www.cral87.fr/</a>					●	Enfants
ALIS (Association de Loisirs et d'intégration Sociale) - Centres Sociaux <a href="https://www.facebook.com/association.alis/?locale=fr_FR">https://www.facebook.com/association.alis/?locale=fr_FR</a>			●			

#### Les projets à venir ou souhaités par les ESMS (pas forcément validés)<sup>4</sup>

	Accueil temporaire	Répét à domicile	Loisirs, week-end, vacances	Soutien des aidants	Autres	Publics
La Fondation des Amis de l'Atelier développe des dispositifs de vacances pour les aidés			●			
Mise en place d'un appartement d'accueil temporaire en milieu inclusif en partenariat avec une association d'insertion (ESAT)	●					Def Intellectuelle
CENTRE REPIT (MAS/FAM)					●	Polyhandicap +TSA / def. Intellectuelle
SATVA enfant/proche aidant 8 jours aux sports d'hiver			●			

#### Les besoins identifiés par les ESMS<sup>5</sup>

<sup>4</sup> Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

<sup>5</sup> Idem

**Dispositifs prioritaires :**

- Places d'accueil temporaire, de jour ou avec nuitée
- Répit vacances/WE/Soirée (enfant)
- Famille d'accueil (adulte)

**Publics prioritaires :**

- TSA

**Accompagnement des familles :**

- Lieu d'accueil, soutien psychologique

**Formation des professionnels : (enfant)**

- Plateau technique adapté à l'Accueil temporaire + public
- Des centres de loisirs (enfant)

**AMI clôturé 30/12/2022<sup>6</sup>**

Continuité d'accompagnement médico-social 365 jours par an, dans le cadre d'offres de répits à l'attention des enfants et jeunes de moins de 25 ans, présentant tout type de handicap, parents et/ou proches-aidants.

**Ressources départementales**

**CD 87** <https://www.haute-vienne.fr/nos-actions/personnes-en-situation-de-handicap/vous-etes-aidant-dune-personne-handicapee>

**DAC-PTA 87** : <https://annuaire.pta87.fr/> en cours

**Accueil Familial** (2023 : 19 places pour PH, 16 personnes accueillies ; 5 AF pour PH pouvant accueillir de manière temporaire (possibilité d'accueil de 11 personnes). <https://www.haute-vienne.fr/nos-actions/personnes-en-situation-de-handicap/vous-recherchez-un-mode-daccueil-ou-un-hebergement/laccueil-familial>

---

<sup>6</sup> Site ARS Nouvelle-Aquitaine <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/liste-appels-projet-candidature>

## Détail de l'offre de répit en ESMS – Haute-Vienne (source Finess)

### Enfants

Etablissements ouverts 365 jours / an  
pas d'offre en Haute-Vienne

#### Accueil temporaire

FINESS	Catégorie	Nom	Nombre de places	Public
870002458	IEM	IEM GERVAIS DE LAFOND SITE BEAUNE	13	Déficiences motrices
			2	Polyhandicap
870015328	Etab exp.	SATVA	41	Déficiences motrices

### Adultes

#### Accueil temporaire

FINESS	Catégorie	Nom	Nombre places	Public
870006012	MAS	MAS DELTA PLUS	3	Polyhandicap
870007911	MAS	MAS APAJH	1	Polyhandicap
870003480	EAM-FAM	EAM APF AIXE	1	Polyhandicap
870007937	EAM-FAM	EAM APF Limoges	1	Polyhandicap
870014529	EAM-FAM	MAISON PERCE-NEIGE	4	PHV
870003563	EANM	FOYER DE CASSEPIERRE	4	Déficiences intellectuelles
870000163	EANM	EANM FOYER DE L'APSAH	1	Tous types de handicap

#### Accueil de jour

FINESS	Catégorie	Nom	Nombre de places	Public
870006012	MAS	MAS DELTA PLUS	2	Polyhandicap
870007911	MAS	MAS APAJH	1	TSA
			4	Polyhandicap
870007929	EAM-FAM	EAM RENE BOSSOUTROT	5 <sup>7</sup>	Déficiences motrices
870014529	EAM-FAM	MAISON PERCE-NEIGE	4	PHV
870017753	EAM-FAM	EAM ANNE DOMINIQUE	5 <sup>8</sup>	Tous types de handicap
870000163	EANM	EANM FOYER DE L'APSAH	8	Tous types de handicap
870000189	EANM	EANM ALEFPA	2	Tous types de handicap
870000338	EANM	DELTA PLUS BOILEAU	40 <sup>9</sup>	Tous types de handicap
870005691	EANM	EANM Accueil de jour ARAI	6	Tous types de handicap
870006749	EANM	EANM LES GATINES	3	Déficiences intellectuelles
870007051	EANM	EANM FOYER CDTPI ISLE	4	Tous types de handicap
870008364	EANM	EANM JEANNE CHAUVEAU	6	Tous types de handicap
870011988	EANM	EANM de NEUVIC	10	Tous types de handicap
870014099	EANM	GROUPE VIE AUTONOME ALIS	20	Tous types de handicap
870016375	EANM	EANM AMIS DE L'ATELIER	19 <sup>10</sup>	Tous types de handicap

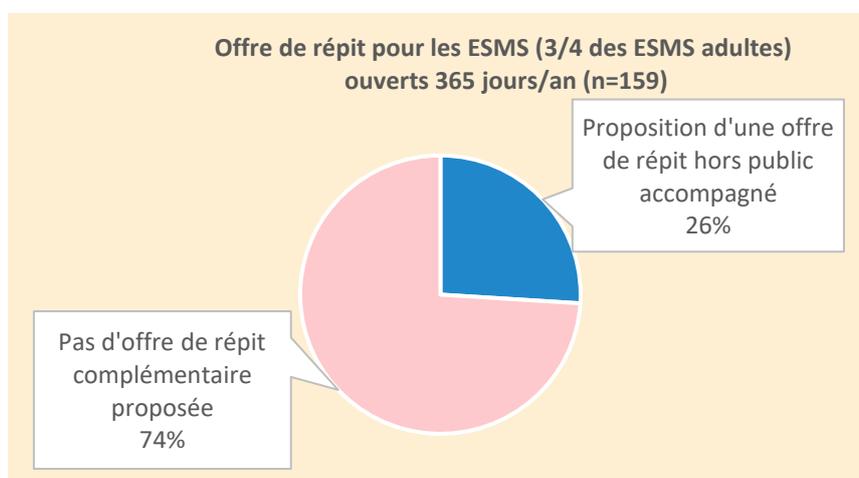
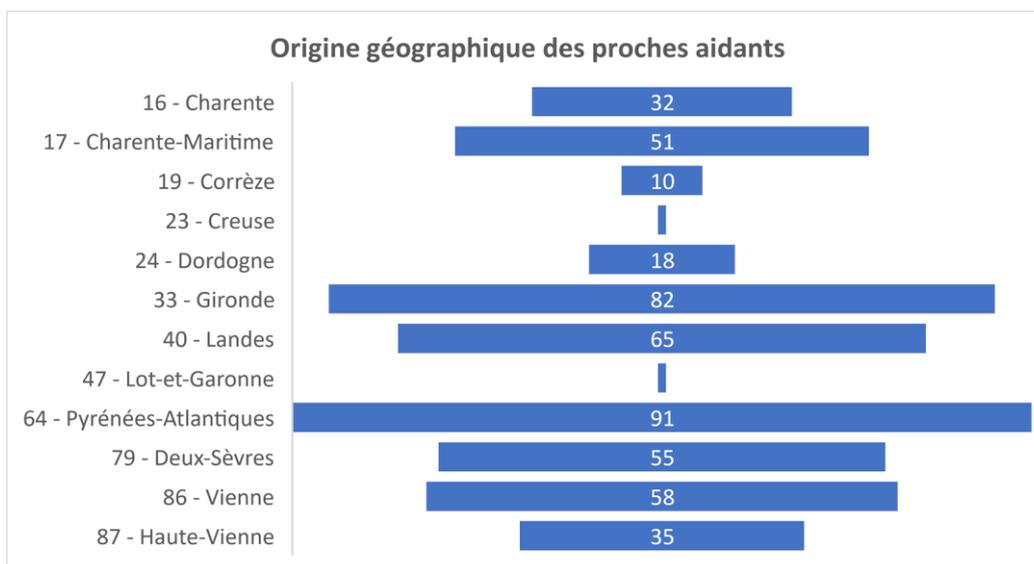
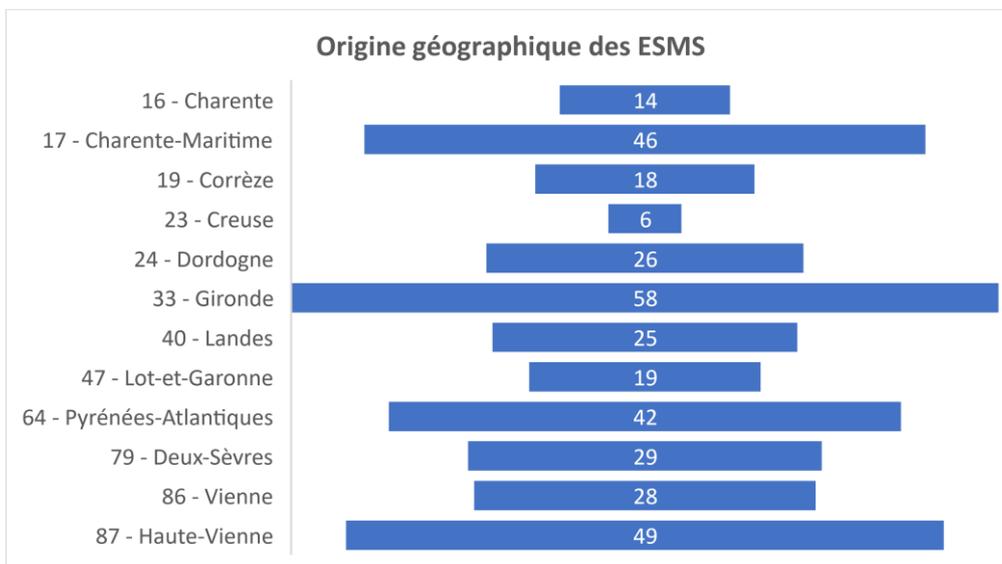
<sup>7</sup> Places non médicalisées

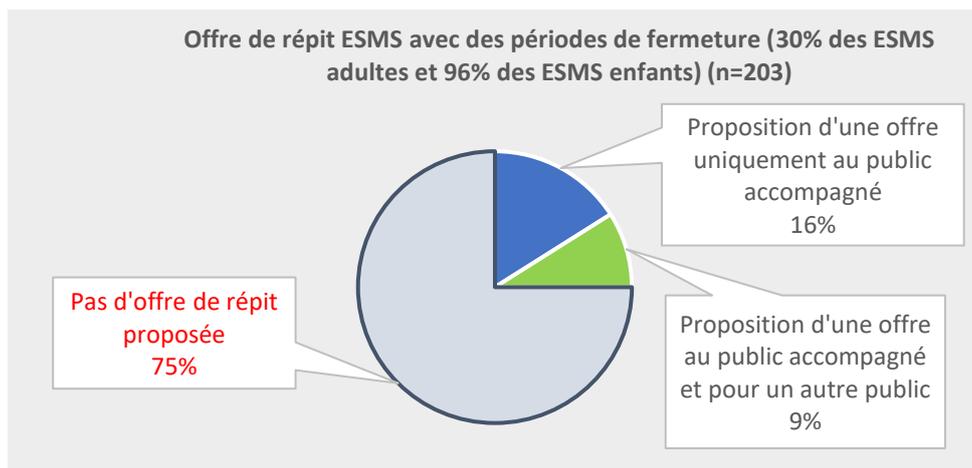
<sup>8</sup> idem

<sup>9</sup> Dont 15 places en direction de travailleurs

<sup>10</sup> Dont 6 places en direction des travailleurs

## Annexes





**Tableau récapitulatif de l'offre de répit proposée par type d'ESMS adultes (en effectif)**

Type ESMS Adulte	Avec une offre répit	Total répondants
EANM	20	76
EAM	10	26
MAS	11	25
SAVS/SAMSAH	5	49
AUTRE (ESAT,...)	7	39

**Tableau récapitulatif de l'offre de répit proposée par type d'ESMS enfants (en effectif)**

Type ESMS Adulte	Avec une offre répit	Total répondants
IME	12	37
Itep	9	29
SESSAD	8	48
AUTRE (IEM, EEAP,...)	3	18

**Tableau récapitulatif des 12 schémas départementaux autonomie ou PSH analysés**

Département	Champ	Année début	Année fin
16	Autonomie	2020	2024
17	A	2018	2022
19	A	2019	2023
23	A	2022	2027
24	PH	2017	2022
33	A	2017	2021
40	Pub vulnérables	2014	2020
47	A	2016	2020
64	A	2019	2023
79	A	2022	2026
86	A	2020	2024
87	A	2022	2026

Source : enquête répit des aidants des PSH 2022 ARS et CREAI Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

## Liste des sigles

AEEH	allocation d'éducation de l'enfant handicapé
AJ	Accueil de jour
ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
AMI	Appel à manifestation d'intérêt
ARS	Agence régionale de santé
ASE	Aide sociale à l'enfance
AT	Accueil Temporaire
CASF	Code de l'action sociale et des familles
CAF	Caisse d'allocations familiales
CCAS	Centre communal d'action sociale
CD	Conseil Départemental
CDAPH	Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
C POM	Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
CRA	Centre Ressource Autisme
CREAI	Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité
DAC/PTA	Dispositifs d'appui à la coordination / plateformes territoriales d'appui
DI	Déficiência Intellectuelle
DITEP	Dispositif ITEP
DREES	Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques
EAM	Établissement d'Accueil Médicalisé
EANM	Etablissement d'accueil non médicalisé
EEAP	Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés
ESMS	Etablissements et services médico-sociaux
FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé
FINESS	Fichier national des établissements sanitaires et sociaux
GCSMS	Groupement de coopération sociale et médico-sociale
GOS	Groupe Opérationnel de Synthèse
HAS	Haute Autorité de santé
IEA	Institut d'Education Auditive
IEM	Institut d'Education Motrice
IEV	Institut d'Education Visuelle
IGAS	Inspection générale interministérielle du secteur social
IME	Institut Médico-Educatif
ITEP	Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique
MAS	Maison d'Accueil Spécialisée
MDPH	Maison départementale des personnes handicapées
OG	Organisme gestionnaire
PA / PH	Personne âgée / Personne en situation de handicap
PAG	Plan d'accompagnement global
PCH	Prestation de compensation du handicap
PFR	Plateforme de répit
SAAD	Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
SAMSAH	Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SESSAD	Service d'éducation spéciale et de soins à domicile
SSIAD	services de soins infirmiers à domicile
TSA	Troubles du spectre de l'autisme
UNAFAM	Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques.

